



Antoine Hermary (dir.)

**Apollonia du Pont (Sozopol)  
La nécropole de Kalfata (V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)**

Publications du Centre Camille Jullian

---

## Chapitre 1. Pratiques et rituels funéraires

**Alexandre Baralis, Antoine Hermary, Philippe Columeau et Anne-Sophie Koeller**

---

DOI : 10.4000/books.pccj.216  
Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance  
Lieu d'édition : Aix-en-Provence  
Année d'édition : 2010  
Date de mise en ligne : 13 février 2020  
Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine  
ISBN électronique : 9782957155743



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

BARALIS, Alexandre ; et al. *Chapitre 1. Pratiques et rituels funéraires* In : *Apollonia du Pont (Sozopol) : La nécropole de Kalfata (V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2010 (généré le 03 avril 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/216>>. ISBN : 9782957155743. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.216>.

---

# Chapitre 1

## Pratiques et rituels funéraires

### 1. Commentaire général

#### 1.1. Les sépultures

Les observations qui peuvent être formulées portent sur 56 sépultures, inégalement réparties sur les quatre périodes définies plus haut, puisque la période 1 (vers 450-425) ne comporte que trois tombes, la période 2 (vers 400-375) neuf, la période 3 (vers 375-300), de loin la plus longue, vingt-six tombes, et la période 4 (vers 300-250) dix-sept. En dépit du caractère restreint de cet ensemble, nos conclusions rejoignent généralement celles qui ont été formulées précédemment à propos de la même nécropole<sup>1</sup>, mais apportent un éclairage nouveau sur les pratiques rituelles liées à l'incinération ou l'inhumation des défunts.

Les sépultures découvertes dans le cadre des fouilles franco-bulgares ne contiennent qu'un seul sujet<sup>2</sup>. Aucun secteur réservé à une classe d'âge ou un sexe n'a été mis en évidence, quelle que soit la période considérée : adultes et immatures partagent le même espace, selon une organisation qui ne comporte aucune différenciation basée sur l'âge ou le sexe. On constate en revanche une nette surreprésentation des sujets de sexe féminin durant les périodes 3 et 4. Ce déséquilibre peut s'expliquer durant la phase 4 par l'importance croissante des incinérations, lesquelles pourraient éventuellement concerner de façon privilégiée des sujets de sexe masculin, mais cet argument ne vaut pas pour la période 3 où onze des quinze sujets identifiés sont de sexe féminin, tandis que les incinérations ne sont représentées que par trois cas ;

1 Venedikov *et al.* 1963, p. 16 ; Panayotova 1998a, p. 102-107 ; Nedev, Panayotova 2003, p. 130-140 ; Baralis Riapov 2006, p. 62-68 ; Panayotova, Baralis, Riapov 2006, p. 103-114 ; Hermalin 2007, p. 164-166.

2 Cette situation apparaît conforme à celle observée précédemment au cours des fouilles d'I. Venedikov et de K. Panayotova. Durant les fouilles de 1947, seuls six cas de sépultures collectives ont été mis au jour, certains reflétant des contextes perturbés et incertains : Venedikov *et al.* 1963, p. 24-25 et 53. Sur les 72 sépultures étudiées durant la période 1992-1994, seule une tombe (SP 46) correspondait à une inhumation multiple, deux adultes accompagnés d'un enfant (Panayotova 1998a, p. 102).

en regard, les hommes ne représentent que quatre individus. Certes, la caractérisation sexuelle de onze autres défunts demeure indéterminée, mais ce chiffre intègre six immatures pour deux adultes, le dernier défunt n'étant pas renseigné.

L'inhumation est la seule pratique attestée durant les périodes 1 et 2. Aucun cas d'*enchystrismos* n'a été observé dans le cadre des fouilles conjointes, bien que cette pratique soit attestée à Kalfata, dans de faibles proportions, mais on note l'existence possible d'un cénotaphe<sup>3</sup>. L'introduction de l'incinération n'intervient que dans le second quart du IV<sup>e</sup> s., mais l'application de ce traitement aux défunts demeure peu fréquente au cours de la période 3, où il ne concerne que 11,5 % des sépultures<sup>4</sup>. Cette proportion évolue fortement au cours du siècle suivant, puisque l'incinération est représentée, durant la première moitié du III<sup>e</sup> s., par six des dix-sept sépultures mises au jour, soit près de 35,3 % des tombes. Cette constatation faite sur un ensemble restreint devra être vérifiée dans le cadre d'une étude plus large, mais certains aspects sont permanents : ainsi, toutes les incinérations étudiées au cours de nos fouilles sont secondaires, c'est-à-dire que les ossements incinérés sont collectés dans une urne cinéraire et déposés en fosse ou dans un caisson<sup>5</sup>. Le lieu où se trouvaient les bûchers funéraires reste malheureusement inconnu.

3 La structure semi-circulaire en pierre découverte au-dessus de SP 338, à laquelle est associé le dépôt funéraire DP 14, présente une orientation divergente par rapport aux tombes voisines. Cet alignement, par sa forme, se rapproche de nombreux marqueurs reconnus à Kalfata (notamment près de SP 283 et 329), où ces derniers entourent le haut de la fosse, au niveau de la tête du défunt. Pourtant, aucun sujet n'a été mis au jour parmi ces pierres, ce qui nous invite à ne pas négliger l'hypothèse d'un éventuel cénotaphe.

4 Le pourcentage moyen observé durant les fouilles d'I. Venedikov à Kalfata était de 1,8 %. Il est revanche de 10,2 % dans le cadre des fouilles réalisées entre 1992 et 2003 : Nedev, Panayotova 2003, p. 130. Il est à noter que l'incinération intervient ici à une date plus haute que celle avancée par I. Venedikov (Venedikov *et al.* 1963, p. 131).

5 L'incinération primaire demeure une pratique marginale à Kalfata, selon une situation également observée durant les fouilles de Venedikov où la tombe 721 constitue une exception. Cette incinération primaire était recouverte de tuiles (Venedikov *et al.* 1963, p. 14).

Dans le cas des inhumations, la position habituelle des sujets au moment de leur déposition est le décubitus dorsal, les membres allongés le long du corps. Les variations observées à Kalfata s'avèrent ponctuelles et ne concernent aucune des sépultures étudiées ici (Nedev, Panayotova 2003, p. 130). Plusieurs aménagements particuliers sont attestés, en particulier, dès la phase la plus ancienne (SP 313), la présence d'un cercueil, doté d'un couvercle à quatre planches au centre duquel un clou, planté au milieu de la planche centrale, apparaît dépourvu de toute fonction structurelle : il pourrait être mis en relation avec la décoration du cercueil lui-même, par exemple par la fixation d'une guirlande ou d'une couronne végétale. D'autres aménagements plus sommaires apparaissent, en particulier dans le cas de la tombe SP 337 où l'alignement de clous préservé en comblement de fosse pourrait laisser supposer la présence initiale d'une structure en bois destinée à sceller le haut de la fosse : sa résistance aurait cependant été faible, car l'étude anthropologique révèle que la décomposition du corps s'est effectuée en espace colmaté ; d'autres explications sont donc possibles (voir p. 167-168). Un dispositif similaire, sans clou, mais probablement sous la forme d'un simple alignement de planches, protégeait la tombe SP 370, où la décomposition du corps s'est opérée au sein d'un espace vide<sup>6</sup>. Enfin, la ciste SP 328 atteste l'introduction, vers le milieu du IV<sup>e</sup> s., d'une kliné funéraire en bois dont l'existence est confirmée à la fois par les trous aménagés à l'extrémité du dallage, au niveau des pieds, et par la disposition du squelette qui a connu un fort affaissement<sup>7</sup>. La diffusion de la kliné à Apollonia s'opère dans un contexte politique particulier. Ce phénomène intervient en effet à la même date dans le nord de l'Égée, notamment à Amphipolis

(Samartzidou 1987), et il est contemporain à Kalfata de plusieurs innovations, comme la tombe à double fosse et escalier latéral (SP 244) dont le prototype apparaît au V<sup>e</sup> s. à Pydna<sup>8</sup>. Ces divers éléments laissent entrevoir une influence croissante de la Macédoine à une époque où elle étend son emprise dans le Nord de la mer Égée<sup>9</sup>.

### 1.1.2. Orientation des sépultures (Graphique 3)

L'orientation des sépultures à inhumation est connue sur la base d'un échantillon très inégal selon les phases. Pour la période 1, deux des trois sépultures sont orientées au Nord-Est, c'est-à-dire la tête placée perpendiculairement à la ligne du rivage, vers ce qui peut paraître le levant depuis la nécropole ; la troisième est orientée strictement à l'Est. Cette disposition s'observe dans un espace funéraire caractérisé, durant le troisième quart du V<sup>e</sup> s., par une disposition relativement lâche des tombes, sans recherche de symétrie ou d'orientation précise. Une préférence pour une orientation à l'Est semble toutefois déjà se dessiner et se poursuit au cours des phases 2 et 3<sup>10</sup>. Durant la période 2, en effet, la majorité des sépultures, soit cinq tombes (55,6 %), est orientée au Nord-Est, soit perpendiculairement à la mer, deux tombes au Sud-Est (22,2 %) et deux respectivement à l'Est et au Nord-Ouest (11,1 %). On constate qu'au-delà de la rupture que connaît Kalfata dans son occupation entre les périodes 1 et 2, et du changement important survenu dans sa topographie, le rivage, que suit peut-être dès cette période un axe de circulation, constitue le repère directeur choisis par les habitants, malgré l'effacement des anciennes tombes. Aucune discrimination n'est alors visible selon le type de tombe, puisqu'on trouve dans les diverses

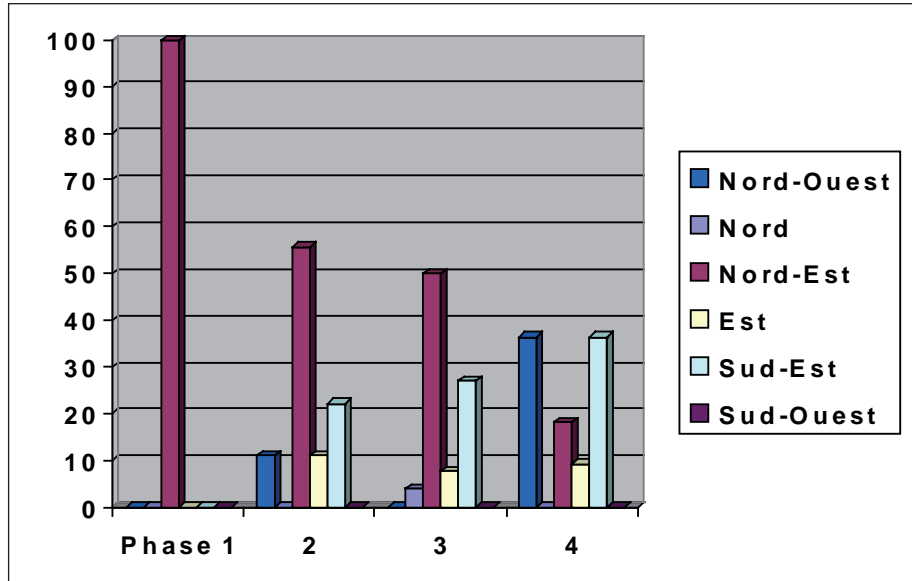
6 Deux cas semblables ont été identifiés dans la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille : Moliner 1994, p. 80 ; Moliner *et al.* 2003, p. 72.

7 Citons le commentaire complémentaire, par Anne Richier, de la description qu'elle donne dans le catalogue : « Le cas de ce sujet est intéressant, puisque les déplacements osseux sont trop importants pour en rendre uniquement responsable l'espace vide (c'est-à-dire un espace où les os ont la place de bouger lors des phénomènes de décomposition) ; la position secondaire du crâne, le déplacement des deux humérus et les migrations conséquentes au niveau des jambes peuvent indiquer la présence initiale d'un fond en matériau périssable, soit continu comme un lit funéraire, soit discontinu, comme un repose-tête et un repose-pieds. Dans le cas du lit funéraire, le sujet aurait subi un effondrement sur le dallage, moins important dans les zones les plus lourdes (au niveau des viscères). Dans l'autre cas, seuls tête et pieds auraient subi cet effondrement, pouvant entraîner un déplacement d'autres régions anatomiques. L'autre sujet inhumé dans une ciste, SP 339, est un enfant en très mauvais état de conservation, ce qui limite les observations de terrain. Il a cependant subi, à l'instar de SP 328, des déplacements osseux, mais ceux-ci sont moins conséquents et s'expliquent par l'espace de décomposition ».

8 Besios 1987, p. 209-210, 1990, p. 243 et 1991, p. 171-173. L'emploi d'un escalier latéral donnant accès à une ciste est également attesté dans le tombeau X d'Amphipolis qui date de la première moitié du III<sup>e</sup> s. et fait partie d'un groupe de sépultures présentant de fortes connexions avec la Macédoine, tant dans leur architecture que dans leur mobilier funéraire : Samartzidou 1987, p. 331.

9 Alexandre I<sup>er</sup> est le premier souverain macédonien à porter les frontières de son royaume sur le Strymon, au début du V<sup>e</sup> s. Au siècle suivant, Philippe II conquiert Amphipolis en 357-356 et, en 353, se porte au secours du satrape Artabazos, lors d'une expédition qui le conduit à l'Est du Nestos. La Thrace égéenne passe sous son contrôle vers 346 et la plaine supérieure de Thrace vers 342-340. Rappelons qu'Apollonia signe un traité avec lui en 341. Voir les synthèses présentées par Hammond, Griffith 1979, p. 98-104 ; Chankowski, Bravo 1999, p. 307-308.

10 Ce choix préférentiel d'une orientation de la tête du défunt à l'est se retrouve dans la plupart des colonies grecques de mer Noire, en particulier dans les sépultures archaïques d'Olbia et de Berezan, de même que dans les tombes classiques et du début de l'époque hellénistique de Chersonèse, Panticapée et Nymphaion : Petersen 2007, p. 89 et 157, fig. 2.9.



Graphique 3. Orientation des sépultures par phase.

orientations à la fois des tombes à ciste et à fosse<sup>11</sup>. De même, le sexe ou l'âge des défunts ne paraît jouer aucun rôle particulier<sup>12</sup> : ainsi, les sépultures orientées au Nord-Est regroupent des hommes et des femmes de tout âge, de même que des immatures.

Durant la période 3, la prédominance d'une orientation des sépultures à l'Est persiste, au sein d'un échantillonnage élargi. Sur les vingt-six sépultures à inhumation renseignées, 50 % (treize sépultures) sont en effet orientées au Nord-Est et 26,9 % au Sud-Est (sept sépultures), tandis que 7,7 % (deux sépultures) sont dirigées vers l'Est et seulement 3,8 % (une sépulture) vers le Nord-Ouest : cette dernière orientation ne semble donc pas avoir été privilégiée, tandis que celle au Sud-Ouest est systématiquement évitée, comme durant les deux périodes précédentes. Il apparaît, en tout cas, que le placement de la tête du défunt dans une direction considérée comme l'Ouest depuis la nécropole, en raison du trait oblique de la ligne de côte, constitue un interdit fermement respecté à Kalfata<sup>13</sup>. Il demeure en revanche

difficile d'affiner ces données en les confrontant au sexe du défunt, en raison du déséquilibre entre les deux sexes évoqué précédemment. On remarque toutefois que les quatre sujets masculins identifiés ne présentent aucune spécificité : deux d'entre eux sont orientés au Nord-Est et les deux autres vers le Sud-Est. Cette absence de discrimination s'étend également à l'âge des défunts, puisque, sur les six immatures, cinq sont orientés au Nord-Est et un au Sud-Est, ce qui est conforme aux tendances générales. De même, parmi les quatre personnes âgées, une est au Nord-Est, deux au Sud-Est et la dernière au Nord-Ouest. La large prédominance des fosses (22 des 26 sépultures) nous interdit par ailleurs de confronter ces conclusions au type des tombes. La tombe à ciste, orientée au Sud-Est, reste un exemple isolé, non significatif.

Ces proportions évoluent en revanche durant la dernière phase, puisque un peu plus d'un tiers des inhumations sont orientées au Nord-Ouest, suivant une proportion égale à celles orientées au Sud-Est (quatre sépultures respectivement). En regard, seules deux sépultures sont perpendiculaires à la mer, tête vers le Nord-Est, et une seule orientée vers l'Est. Cette évolution,

11 J. C. Carter a observé à Métaponte un traitement différencié selon le type de tombe : les cistes sont orientées au Nord, contrairement aux autres sépultures, placées vers le Sud (Carter 1998, p. 89).

12 Contrairement à plusieurs nécropoles de Macédoine centrale où la tête des hommes est située à l'Est et celle des femmes à l'Ouest (Vokotopoulou 1994, p. 84). De même, J. Petersen note que, durant les phases 2 et 3 de la nécropole d'Olbia, la moitié des enfants est placée tête à l'Ouest, alors que les sujets adultes sont inhumés à l'Est (Petersen 2007, p. 48).

13 Le sens exact de cet interdit ne nous est pas connu. Cette exclusion n'est toutefois pas universelle en Grèce, comme le démontre l'exemple de l'Argolide, où l'orientation du crâne à l'Ouest est fréquente parmi les tombes géométriques (Hägg 1998, p. 133). Elle est également appliquée au VI<sup>e</sup> s. à deux sépultures

de la nécropole occidentale d'Eleusis et concerne quatre sépultures d'Argos : Mylonas 1975, tome 2, katalogos Γ', entre les p. 224 et 225 ; Bruneau 1970, p. 524. Parfois, l'orientation du défunt peut renvoyer, du moins dans le discours, à son identité civique, comme en témoigne la dispute, rapportée par Plutarque, entre Athéniens et Mégariens : les Athéniens auraient ainsi enterré leurs morts la tête à l'Ouest et les Mégariens à l'Est (Plutarque, Solon, X, 4. Cette affirmation est toutefois contredite par Héréas de Mégare (*ibid.*) et Elien (*Histoires variées*, VII, 19).

étonnante à première vue, s'explique par l'installation des tombes à inhumation le long de la route, dont elles sont contraintes de suivre l'orientation. Au sein de ce groupe, le placement de la tête vers le Nord ou vers le Sud intervient à part égale.

### *1.1.3. Répartition des sujets par type de tombe*

Durant la période 1, homme et femme partagent le même type de fosse, tout comme les immatures. Cette similitude de traitement appliqué aux enfants se poursuit durant la phase 2, comme en témoigne le voisinage des cistes SP 339 et SP 291, qui abritent respectivement un jeune garçon et un homme adulte. Un clivage ténu semble en revanche se dessiner entre les sexes. On note en effet que les trois sépultures qui structurent l'espace de ce secteur – SP 334, 343 et 291 – abritent chacune un sujet masculin. Une même différenciation apparaît chez les immatures, puisque l'on observe la dépendance de SP 375 (très probablement une fille selon le mobilier qui l'accompagnait, en particulier la boucle d'oreille) par rapport à la ciste SP 339 (très probablement un garçon si on considère le strigile). Au-delà du lien familial qui lie ces deux sujets, souligné notamment par l'accolement des deux tombes et leur ensevelissement sous une même couverture tumulaire, on remarque que le garçon de SP 339 bénéficie d'une tombe relativement soignée et d'un mobilier funéraire complet, alors que la fille de SP 375 est inhumée dans une simple fosse dont les parois sont partiellement revêtues de moellons et que le mobilier apparaît plus modeste, avec un lécythe et un alabastré, tous deux étrangement dépourvus de vernis (voir ci-dessous pour d'autres commentaires sur ces sépultures). Cette différence de traitement n'apparaît cependant pas spectaculaire et la similitude des dimensions de SP 336 (femme mature) par rapport à celles de SP 343 (homme adulte) est là pour nous le rappeler. Ces deux derniers exemples démontrent par ailleurs que l'âge ne semble pas constituer un critère pertinent, comme le confirme la présence parmi les cistes de sujets âgés (SP 291) ou jeunes (SP 334), voire très jeunes (SP 339)<sup>14</sup>.

Pour la période 3, la surreprésentation des sujets de sexe féminin interdit de confronter ces conclusions à l'échantillon plus large dont nous disposons. Il serait toutefois tentant de rapprocher cette prédominance des tombes féminines avec l'appauvrissement contemporain de la typologie des structures, qui se résumait désormais à une simple fosse ; il faut cependant noter que les deux exceptions, une ciste et une double fosse à escalier

latéral, abritent chacune un sujet de sexe féminin, tandis que les quatre hommes sont inhumés dans de simples fosses. L'ensemble des immatures est également inhumé en fosse, sans discrimination visible, tandis que l'incinération est réservée aux sujets adultes. Certains d'entre eux s'avèrent jeune, comme dans le cas de SP 345, mais aucun n'est antérieur à l'adolescence.

Ces mêmes difficultés se présentent durant la période 4. Il est en effet à nouveau difficile de déterminer si l'incinération concerne davantage un des deux sexes, et le mobilier funéraire, parfois totalement absent, n'est pas particulièrement significatif. La tombe SP 362 démontre cependant que les hommes peuvent être eux aussi inhumés. Alors que l'incinération n'est appliquée qu'aux adultes, les onze inhumations rassemblent toutes les classes d'âge : deux enfants, neuf adultes dont deux sujets âgés. Les femmes sont ici surreprésentées, mais la typologie des tombes à inhumation reflète l'absence de toute discrimination sur la base de l'âge ou du sexe. Les deux cistes concernent en effet un immature – sans doute une fille selon le mobilier – et une femme âgée. Le seul homme repose, inversement, dans une tombe à tuiles, tout comme quatre autres femmes. Parmi les innovations, on observe une tendance croissante à adapter la taille des sépultures à celle des enfants, comme en témoigne l'apparition d'une ciste et d'une tombe à tuiles miniatures.

### *1.1.4. Le mobilier funéraire*

#### *Répartition en fonction du sexe et de l'âge*

Toutes les sépultures appartenant aux périodes 1 et 2 sont accompagnées d'un mobilier funéraire. Cependant, il semble difficile de déceler d'éventuelles variations dans sa composition en fonction de l'âge et du sexe des défunts sur la base d'un échantillonnage aussi étroit. Tout au plus peut-on noter avec réserve, concernant la période 1, que SP 330 (homme âgé), avec deux lécythes importés, apparaît relativement mieux dotée que SP 331 (femme âgée) qui n'était accompagné que d'un seul lécythe local. Durant la période 2, les tombes féminines apparaissent en revanche tout aussi riches que celles des défunts de sexe masculin. Cette égalité de traitement se retrouve également parmi les tombes d'enfants (cf. ci-dessous).

Une certaine sobriété se manifeste dans les tombes SP 300 (sujet indéterminé) et SP 343 (homme adulte), malgré la position centrale occupée par cette dernière. On peut supposer que SP 300 concerne également un sujet adulte de sexe masculin, à la fois par les dimensions de son squelette et la déposition à ses côtés d'un strigile, bien que cet instrument se rencontre parfois à Kalfata

14 À l'inverse, J.C. Carter note qu'à Métaponte les sujets inhumés en ciste sont plus âgés que ceux reposant dans des sarcophages : Carter 1998, p. 89.

	Aucun objet	1	2	3	4	5 et plus
Homme		1		1	1	
Femme				1	1	
Enfant				1	1	1
Adulte Indéterminé		1				

Tableau 5. Période 2. Répartition du mobilier funéraire par âge et sexe (les astragales et clous ne sont comptés que par ensemble).

durant la période 3 au côté de femmes. La répartition du mobilier par type de tombe démontre, d'autre part, que les fosses sont aussi bien dotées que les cistes, sans qu'aucune hiérarchie puisse être établie. (**Tableau 5**)

Durant la période 3, seules trois sépultures (SP 321, 324 et 345), quatre si l'on prend en compte SP 341, soit 15,4 % de l'ensemble, sont dépourvues de tout mobilier. Trois d'entre elles consistent en de simples fosses, mais la dernière représente une incinération secondaire déposée dans un conteneur relativement luxueux (SP 345). Elle confirme le fait que le caractère réduit ou l'absence de mobilier constitue à Kalfata puisse répondre tout autant au niveau social de l'individu qu'à une volonté délibérée de sobriété. Ainsi, en excluant les offrandes alimentaires, en ne comptant les clous et les astragales que par ensemble, et en considérant que les boutons du fourreau de SP 272 sont indissociables du miroir qu'il abritait, on observe que, pendant la phase 3, 11,5 % des sépultures ne possèdent qu'un objet, 23,1 % deux objets, 15,4 % trois, 7,7 % quatre, enfin 26,9 % cinq et plus.

La trop forte proportion de tombes contenant un sujet féminin nous interdit cependant d'approfondir notre analyse. Tout au plus note-t-on que trois des quatre tombes masculines comptent parmi les plus modestes. Les tombes de femmes et d'enfants se répartissent en revanche sur l'ensemble des catégories. Rares sont les immatures à demeurer sans mobilier, à l'image de SP 341, mais ce dernier était accompagné d'offrandes alimentaires. (**Tableau 6**)

En prenant en compte le type des tombes, nous nous heurtons à nouveau au même obstacle : les cistes ne sont représentées que par un seul exemplaire. Encore cette dernière est-elle richement dotée. Ce n'est pas le cas en revanche de la sépulture à double fosse SP 244 dont le mobilier se réduit à deux lécythes. En regard, six des sept tombes comportant au moins cinq objets consistent en de simples fosses. L'une d'entre elles d'ailleurs (SP 340) dispose d'un matériel qui ne le cède en rien à celui de la ciste SP 328 (voir un commentaire plus détaillé ci-dessous). Il serait donc erroné de considérer que les fosses abritent systématiquement des sépultures modestes. (**Tableau 7**)

	Aucun objet	1	2	3	4	5 et plus
Homme	1	1	1			1
Femme	1	2	2	2	1	3
Enfant	1		1	1	1	2
Adulte Indéterminé	1		2	1		1

Tableau 6. Période 3. Répartition du mobilier funéraire par âge et sexe (les astragales et clous ne sont comptés que par ensemble).

	Aucun objet	1	2	3	4	5 et plus
Urne	1		2			
Fosse	3	3	4	4	2	6
Ciste						2

Tableau 7. Période 3. Répartition du mobilier funéraire par type de tombe (les astragales et clous ne sont comptés que par ensemble).

La dernière période reproduit les mêmes tendances. Les sépultures d'immatures ne sont mieux dotées que celles des adultes, même si aucune d'entre elles n'est laissée sans offrande. Les sépultures féminines occupent tout l'éventail du tableau, des plus modestes aux plus richement dotées, alors que l'unique tombe d'homme ne peut prétendre à une quelconque représentativité.

Rapportée au type de tombe, cette analyse révèle l'existence d'un mobilier relativement modeste autour des incinérations. Le placement du mobilier à l'extérieur de la tombe et son identification éventuelle comme dépôt funéraire ne peuvent expliquer à eux seuls cette situation, car la période 4 n'a livré que deux contextes archéologiques de ce type (voir ci-dessous). Les cistes ne sont représentées que par une seule sépulture, une nouvelle fois assez richement dotée. Les deux fosses sont dotées d'un mobilier funéraire réduit, alors que les tombes à tuiles se répartissent sur l'ensemble des catégories.

### *Composition du mobilier (Tableau 8)*

Les assemblages découverts à Kalfata comportent quelques particularités. Les armes sont totalement absentes et les bijoux, comme les autres éléments de parure, demeurent fort peu représentés. Au-delà de ces remarques préliminaires, la période 1 n'offre qu'un échantillon relativement étroit, interdisant toute conclusion. Les vases (huit exemplaires) prédominent, alors que les objets métalliques n'entrent en considération que pour deux exemplaires. Deux formes de vases sont représentées, le lécythe et la coupe, liées respectivement aux soins du corps et au banquet, mais elles ne cohabitent

TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSES

PERIODE I (450-425 av. J.-C.) : 3 SP																																
Numero	Rite	Type	Lécythe	Encoche	Cruche	Coupe	Bolsal	Péléki	Boi	Couppelle	Plat	Gobelet	Poi	Amphore	Pxyis	Autre vase	Lampe	Agulie	Fibule	Strigile	Miroir	Minoir	Bijoux	Clou	Monnaie	Autre objet métal.	Figurines	Autre objet terre cuite	Astrag.	Autres objets en os	autre	
313	Inh.	Fosse	1			3														1				13					1,36			
330	Inh.	Fosse	2																		1											
331	Inh.	Fosse	1																													
PERIODE II (400-375 av. J.-C.) : 9 SP																																
291	Inh.	Ciste	2																	1												
300	Inh.	Ciste	1																													
302	Inh.	Fosse	1																	1												
303	Inh.	Ciste	1			1																										
334	Inh.	Ciste	1																													
336	Inh.	Fosse	1															1												16		
339 (E)	Inh.	Ciste	1			1													1											4		
343	Inh.	Fosse	1			1																								59		
375	Inh.	Fosse	1			1																		1								
PERIODE III (375-300 av. J.-C.) : 26 SP																																
295	Inc.	Urne plat										1																				
316	Inc.	Celtère + plat	1			1																			1							
345	Inc.	Hydre																														
244	Inh.	Double Fosse	2							1																						
251	Inh.	Fosse	1																						2							
264	Inh.	Fosse	1																													
265	Inh.	Fosse	1			2																										
272	Inh.	Fosse	1			1																		1								
283	Inh.	Fosse	1			1																	1							4		
287	Inh.	Fosse	1			1																										
320	Inh.	Fosse	1			1																										
321	Inh.	Fosse	1																													
322	Inh.	Fosse	1			1																										
324	Inh.	Fosse	1																													
326	Inh.	Fosse	1										1																			
327	Inh.	Fosse	1			2																										
328	Inh.	Ciste	2										1																			
329	Inh.	Fosse	1			1						1																				
332	Inh.	Fosse	1																													
333	Inh.	Fosse	1			1																										
337	Inh.	Fosse	1																													
338	Inh.	Fosse	5																													
340	Inh.	Fosse	1																													
341 (E)	Inh.	Fosse				1																										
342	Inh.	Fosse																														
370	Inh.	Fosse	1																					1								
PERIODE IV (300-250 av. J.-C.) : 17 SP																																
299	Inc.	Amphore	1																													
312	Inc.	Urne et plat									1																					
317	Inc.	Urne et couvercle	1																													
318	Inc.	Urne et couvercle	1			1																										
319	Inc.	Urne et plat																														
323	Inc.	Urne et plat	1			1																										
250	Inh.	Fosse	1																													
271	Inh.	Fosse	1			1 ( ? )																										
279	Inh.	Tuiles	1			2						1																				
289	Inh.	Ciste	1			1																										
296	Inh.	Ciste	1			2																										
297	Inh.	Tuiles																														
315	Inh.	Fosse	1																													
344	Inh.	Tuiles	1													1																
346	Inh.	Tuiles	2																													
347	Inh.	Tuiles				2																										
362	Inh.	Tuiles											1																			
377	Inh.	Tuiles																														
Indéterminée : 1 SP																																
Numero	Rite	Type	Lécythe / unguentarium	Encoche	Cruche	Coupe	Bolsal	Péléki	Boi	Couppelle	Plat	Gobelet	Poi	Amphore	Pxyis	Autre vase	Lampe	Agulie	Fibule	Strigile	Miroir	Minoir	Bijoux	Clou	Monnaie	Autre objet métal.	Figurines	Autre objet terre cuite	Astrag.	Autres objets en os	autre	
355	Inh.	Fosse																														

Tableau 8. Périodes 1 à 4. Répartition du mobilier funéraire par type de tombe (les astragales et clous ne sont comptés que par ensemble).

pas dans les assemblages. Dans SP 313 les deux coupes et l'œnochoé reproduisent un service miniature. Il s'agit peut-être de la sépulture d'un jeune garçon, comme le suggère le strigile. SP 330 et 331 ne comportent en revanche qu'un lécythe, déposé aux côtés d'un homme et d'une femme adultes. Cet objet ne semble donc pas être connoté sexuellement.

On observe, parallèlement, l'apparition des astragales. C'est ici moins leur présence que leur nombre qui étonne, avec 136 exemplaires mis au jour dans SP 313. Ce chiffre dépasse de loin la quantité nécessaire au jeu et nous amène à chercher ailleurs le sens de cette déposition. SP 313 reproduit en effet les imposants assemblages découverts à Locres et Vélia, où ce matériel a parfois été interprété dans un sens rituel (discussion dans Elia, Caré 2004). Les astragales n'entourent cependant pas le défunt à Apollonia : ils se répartissent dans SP 313 en trois tas, disposés près des deux mains et du pied droit, en des points volontairement opposés, encadrant ainsi symboliquement le corps. Quatorze d'entre eux ont été retaillés et un alourdi par un ajout de plomb<sup>15</sup>. Cette sépulture n'est pas un cas isolé à Kalfata, comme le rappelle notamment la tombe SP 233, découverte en 2001<sup>16</sup>. SP 313 n'en demeure pas moins intéressante en raison du strigile étrangement placé aux côtés d'un immature de 7 ans ± 24 mois. Cette caractérisation sexuelle d'un enfant qui est loin d'être parvenu à l'éphébie est en outre soulignée par l'œnochoé et les deux coupes qui nous renvoient au banquet. Elle reproduit ainsi une attitude relativement courante à Kalfata, que l'on retrouve durant la période suivante pour SP 339<sup>17</sup>. Cette caractérisation du jeune enfant peut n'être que symbolique, matérialisant le regret de voir partir un garçon aussi jeune qui n'a pas atteint le « bel âge » et la volonté parallèlement de le montrer, lors de ces funérailles, dans un statut qui n'était pas encore le sien de son vivant.

Parallèlement, d'autres objets font leur apparition durant cette période 2, sinon parmi le mobilier funéraire des trois tombes mises au jour, du moins dans les dépôts externes qui les accompagnaient. On doit en ce sens

signaler la déposition d'une lampe dans un contexte qui apparaît lié à SP 334 (cf. ci-dessous)<sup>18</sup>.

Durant la période 2, la composition du mobilier connaît une certaine diversification. Les vases ne comptent plus que pour 56,7 % des ensembles, sur une base statistique désormais élargie (dix-sept vases), tandis que 26,7 % correspondent à des objets métalliques (huit objets) et 10 % à des astragales (trois ensembles). Parmi les formes de vases les plus représentées, le lécythe confirme sa prédominance (huit exemplaires, soit 47 % des vases) : on le trouve dans sept des huit sépultures, généralement en un seul exemplaire, sauf dans le cas de SP 291 où il apparaît en double. Il est de même associé dans SP 375 avec un second vase à parfum, en l'occurrence un alabastré. Cette importance des vases à parfum n'est évidemment pas propre à la nécropole de Kalfata. On note qu'à Apollonia le lécythe concerne durant le premier quart du IV<sup>e</sup> s. tous les types de tombes – ciste et fosse – et, conformément à l'usage observé durant la période précédente, des sujets masculins et féminins, quel que soit leur âge<sup>19</sup>. Leur effacement au profit des vases liés au banquet ne s'observe que dans une sépulture (SP 325), féminine au demeurant. Les deux types de vases – à parfum et liés au banquet – peuvent d'ailleurs coexister, ainsi que le démontre SP 336 où on note la déposition d'un lécythe et d'une coupe.

Les vases liés au banquet ne se rencontrent que dans près de la moitié des sépultures (quatre tombes sur neuf). Ils ne composent pratiquement jamais des services entiers, mais représentent quelques formes sélectionnées, parfois réduites à un seul vase : un bol dans SP 336, une cruche dans SP 375. En ce sens, deux sépultures, SP 325 – coupe, bolsal et plat – et SP 339 – œnochoé, péliké et bol – présentent les ensembles les plus larges. Les vases entrant dans cette catégorie ne sont pas liés à des tombes exclusivement masculines. Ils concernent tout autant les femmes (SP 325 et 336) et se retrouvent parfois dans des sépultures d'immatures où leur présence n'est pas toujours innocente (SP 339).

Parmi les autres catégories d'objets, les astragales continuent à figurer dans les assemblages (voir aussi p. 170-171), souvent en nombre important : 16 dans SP 334, 58 dans SP 339, où leur présence n'est pas toujours liée à l'âge du défunt<sup>20</sup>. Les figurines en terre cuite viennent enrichir le mobilier funéraire (SP 303),

15 Une pratique connue dès les fouilles de Myrina : Pottier, Reinach 1888, p. 216-217.

16 Elle contenait également 92 astragales : Panayotova, Nedev 2002, p. 81.

17 Cette pratique n'est pas non plus inconnue dans les nécropoles d'autres cités grecques. Le tumulus 9 d'Apollonia d'Illyrie a ainsi livré plusieurs sépultures de jeunes garçons associant strigile et astragales : Amore 2004, p. 310. Ce cas se révèle proche des rites observés à Poseidonia/Paestum où cette association intervient à partir de sept ans dans des proportions non précisées : Cipriani 1994, p. 177. Voir plus loin sur le cas d'Euphéros au Céramique.

18 La lampe apparaît également à Akraiphia, en Béotie, au V<sup>e</sup> s., mais ne se diffuse qu'à partir du IV<sup>e</sup> s. (Andriomenou 1994, p. 112).

19 En revanche, il semble concerner à Nymphaion des sujets plutôt adultes (Petersen 2007, p. 194).

20 Des cas similaires sont connus en mer Noire, notamment à Nymphaion, où une sépulture d'enfant a livré 32 astragales (Sokolova 2003, p. 778).



mais elles ne sont pas les plus anciennes, comme l'ont démontré les découvertes réalisées par I. Venedikov dans sept tombes du troisième quart du V<sup>e</sup> s.<sup>21</sup>. Les objets de parure font parallèlement une apparition discrète au travers d'une boucle d'oreille, tout comme les éléments liés à l'habillement qui ne sont représentés que par une seule fibule. Parmi les objets dédiés au soin du corps, le strigile se retrouve dans quatre sépultures : celle d'un jeune garçon (SP 339), d'un éphèbe (SP 334), d'un jeune homme (SP 291) et d'une personne adulte dont le sexe ne nous est pas connu (SP 300). On dénombre parallèlement la déposition des premières figurines en terre cuite au sein des sépultures (voir ci-dessous, p. 247).

Ces diverses tendances, apparues durant la phase 2, se maintiennent au cours de la période suivante. Sur 108 objets mis au jour dans les 26 sépultures, 41,7 % (45 objets) sont des vases en terre cuite (un seul exemplaire en bronze), 30,6 % (33 objets) sont en métal et 11,12 % (12 objets) des figurines en terres cuites. Le lécythe, présent dans deux tiers des sépultures (16 sur 26), affiche une proportion stable et concerne tous les types de tombe, indépendamment du rite funéraire – incinération ou inhumation –, de l'âge ou du sexe des défunts. Il représente bien souvent la base du mobilier funéraire autour duquel se greffent les autres éléments. En regard, les vases liés au banquet continuent à jouer un rôle important dans les offrandes faites aux défunts, où ils apparaissent dans 46,1 % des tombes (12 sépultures sur 26). A nouveau, ils ne composent pas de service complet : on note que l'ensemble le plus significatif a été découvert dans une tombe féminine (SP 329). La coupe (trois exemplaires dans deux sépultures) et l'œnochoé (deux exemplaires dans deux sépultures) en sont les éléments les plus caractéristiques. Ces deux formes ne sont pas associées l'une à l'autre dans le mobilier. La coupe (isolée dans SP 264) peut être accompagnée d'un pot (SP 298) ou d'une cruche (SP 329) ; le canthare est associé dans un cas à la cruche (SP 333), laquelle constitue l'élément de loin le plus diffusé (quatre exemplaires dans quatre sépultures). On note, en revanche, l'essor du pot qui, par sa forme, est susceptible de répondre à des usages multiples, éventuellement non alimentaires. Ce dernier vase apparaît parfois seul (SP 337) ou dans des assemblages liés à la toilette (SP 328), ce qui nous incite à une certaine prudence quant à sa destination exacte. On note que ce type de vaisselle n'est pas absent des tombes d'enfants, comme le démontrent les deux coupes de SP 264 ou l'œnochoé de SP 327<sup>22</sup>. De même, la présence

d'un guttus dans SP 322 mérite d'être notée, bien qu'elle ne soit pas sans poser problème, car elle concerne un sujet adulte dont le sexe demeure indéterminé<sup>23</sup>. Ce vase entre en composition dans cette sépulture avec un jeu complet et fonctionnel d'astragales (quatre exemplaires), disposé tout autour du vase et placé sur le fémur, non loin du bassin. Il demeure impossible de déterminer, en l'absence d'observations anthropologiques précises, si ce vase s'adressait au défunt ou à un très jeune immature (nouveau né) dont les restes osseux se conservent en général assez mal. (**Tableau 9**)

Type de vase	Pourcentage
Lécythe	52,2
Coupe	6,52
Oenochoé	4,34
Askos	2,17
Cratérisque	2,17
Gobelet	2,17
Pyxis	2,17
Cruche	4,34
Pot	6,52

Tableau 9. Période 3. Principales formes de vases représentées.

Le strigile, en revanche, se fait rare, un effacement qui semble s'expliquer aisément par le nombre limité de tombes d'homme. Pourtant, deux strigiles ont été retrouvés dans une sépulture féminine (SP 265), ainsi que dans un dépôt (DP 23) qui lui est associé<sup>24</sup>. Parmi les autres objets liés à la toilette, deux miroirs sont associés à des sujets féminins (SP 272 et 340), ainsi qu'une pyxis en bronze (SP 328), associée à deux lécythes et une aiguille, offrant un ensemble relativement complet. Les bijoux apparaissent rarement : ils ne concernent d'ailleurs, durant la période 3, que deux sépultures d'enfants, comme dans la phase précédente. Enfin, trois sépultures ont livré des figurines en terre cuite, comportant chacune entre un et sept exemplaires. Il s'agit là encore sans exception de jeunes immatures<sup>25</sup>.

21 Tombes n<sup>os</sup> 153, 188, 299, 389, 392, 397 et 418 : Venedikov *et al.* 1963, p. 24-26, 34, 43-44 et 47.

22 Les sujets immatures disposent également à Nymphaion de services liés au banquet (Petersen 2007, p. 194).

23 Sur l'usage du guttus et sa possible identification avec le βουβύλιος, cf. Blondé, Villard 1992, p. 106-107 et 115-117.

24 Voir ci-dessous, p. 168-169, de même que pour les miroirs et les aiguilles.

25 Voir ci-dessous la contribution d'A.-S. Koeller et le commentaire des figurines en terre cuite par K. Panayotova.

Parmi les innovations de la période 3, on note l'apparition de l'« obole à Charon » vers la fin du second quart du IV<sup>e</sup> s., reflétant une présence discrète déjà observée lors des précédentes fouilles<sup>26</sup> : Apollonia suit donc fidèlement la chronologie définie par Bruck<sup>27</sup>. Cette déposition intervient dans des proportions bien plus modestes que celles observées à Olynthe<sup>28</sup>, car seules trois monnaies ont pu être récoltées, issues de trois sépultures différentes. Cette offrande ne concerne dans le secteur étudié que des sujets adultes<sup>29</sup> et, contrairement à l'usage attique, elle ne s'adresse pas de façon privilégiée à des sujets de sexe masculin (Kurtz, Boardman 1971, p. 166). Les objets métalliques ou en verre se multiplient. Leur fonction demeure parfois obscure, en particulier pour ceux qui accompagnent le sujet féminin inhumé dans SP 340. Sur 32 objets métalliques découverts pour cette période, onze proviennent d'ailleurs de cette sépulture, notamment une clé qui permet de supposer pour cette personne une fonction particulière<sup>30</sup>. Les clous maintiennent leur présence, mais les grandes dépositions d'astragales cessent et leur nombre se rapproche désormais du minimum requis pour servir le jeu (SP 322).

Enfin, durant la période 4, les vases composent encore la majeure partie du mobilier funéraire (26 objets sur 47, soit 55,31 % du mobilier), tandis que l'importance des objets métalliques ne se dément pas (15 objets, soit 31,9 %). À l'inverse, certaines catégories s'effacent, notamment les figurines en terre cuite qui ne comptent que pour un seul objet. Parmi les vases, le lécythe, présent en quatre exemplaires (quatre sépultures), cède la place à l'unguentarium (cinq exemplaires dans quatre sépultures). Ensemble, ils démontrent l'importance toujours accordée, dans la première moitié du III<sup>e</sup> s., aux vases à parfum. Les vases qui composent le service lié au banquet accusent en revanche un net recul. L'œnochoé et la coupe disparaissent du mobilier, compensés partiellement par l'apparition du lagynos (un exemplaire). Seuls le bol (un exemplaire), le plat (deux exemplaires), le pot (trois exemplaires) et les cruches (six exemplaires dans

quatre tombes) maintiennent leur place. Trois sépultures (SP 279, 289 et 318) associent encore, durant la période 4, un vase à parfum et un vase lié au banquet (un pot ou une cruche).



Fig. 53. « Obole de Charon » dans la bouche du défunt de SP 346.  
Photo K. Panayotova.

L'obole à Charon (fig. 53), tout comme les clous, complète toujours les assemblages. Miroirs et aiguilles figurent toujours parmi les principaux objets liés à la toilette et à la parure, auxquels il convient d'ajouter les bijoux qui n'apparaissent une fois de plus que dans les tombes d'enfant. À l'inverse, la seule figurine en terre cuite a été découverte au sein d'une tombe d'adulte. Enfin, traduisant la circulation des usages funéraires caractéristiques de l'époque hellénistique, on observe l'apparition de la lampe (SP 279) et de la couronne funéraire dorée qui imite les prototypes en or. Cette dernière, mise au jour dans la sépulture SP 346 aux côtés d'une jeune femme, est composée de feuilles d'olivier en bronze doré et de fruits en argile attachés sur une fine bande en plomb. Ces transformations s'opèrent dans le cadre d'une forte décroissance de la richesse des offrandes au sein d'une nécropole où s'étend, de façon paradoxale, le rite onéreux de l'incinération. Ces évolutions traduisent donc moins un recul du niveau de vie qu'un bouleversement des habitudes sociales.

### *Traitement et emplacement des objets*

Par le traitement spécifique dont il est l'objet, ainsi que la disposition particulière qui lui est donnée, le mobilier funéraire trahit parfois les gestes rituels associés à la toilette du défunt, ainsi qu'à sa présentation et à la cérémonie qui accompagne sa déposition ou sa crémation. (**Tableau 10**)

Les objets découverts à Kalfata aux côtés des sujets inhumés sont généralement placés dans la zone centrale et supérieure du corps, à savoir sur le bassin, les côtes, près des bras et sur les mains, de même qu'à proximité des épaules et de la tête. Le placement d'offrandes dans la zone inférieure du corps ou près des pieds, sans être exclu, s'avère beaucoup plus rare, excepté durant la période 3.

26 Pour un commentaire sur cette pratique, voir Kurtz, Boardman 1971, p. 211.

27 E.F. Bruck soutient en effet que l'obole à Charon apparaît au IV<sup>e</sup> s., mais ne se diffuse qu'au III<sup>e</sup> s. : Bruck 1970, p. 145. D. C. Kurtz et J. Boardman soulignent que cette pratique ne se développe en Attique qu'à l'époque hellénistique (Kurtz, Boardman 1971, p. 166).

28 136 monnaies ont en effet été découvertes à Olynthe dans 66 sépultures différentes : Robinson 1942, p. 202.

29 Une exclusion observée également durant l'époque hellénistique à Asiné, en dépit d'une forte proportion de tombes concernées par cette offrande (Fossey 1985, p. 22). À l'inverse, 21 des sujets concernés à Olynthe étaient des enfants.

30 Voir ci-dessous, p. 169.

	Tête/Épaule/ Poitrine	Bassin/ Main	Genou/ pied	Comblement inférieur	Extrémité sépulture	Autour du corps
Période 1	3	4		1		
Période 2	2	6	2	4	1	
Période 3	9	15	12		1	3
Période 4	5	6	1		3	

Tableau 10. Localisation des vases au sein des tombes.

Cette répartition connaît cependant quelques variations selon le type de vase concerné, voire au sein même de certaines catégories, selon le traitement qui lui est réservé : une particularité dont témoignent en tout premier lieu les vases à parfum. Les lécythes entrent, tout au long des périodes 1 à 3, dans la composition du mobilier de près de deux tiers des sépultures. Leur nombre oscille entre un et cinq exemplaires. Il est intéressant de constater qu'une part considérable d'entre eux portent les traces d'une mutilation volontaire : le goulot et le col sont généralement cassés (SP 330, 291, 339, 244, 264, 320, 326, 327, 333, 338) ; parfois l'ensemble du vase est intentionnellement brisé (SP 334, 251, 283, 303, 328, 340, 370). Ce traitement n'est pas marginal, car il est appliqué durant la période 1 à la moitié des sépultures disposant d'un lécythe (fig. 54-55). Il touche, durant la période 2, cinq sépultures sur sept et concerne durant la période 3 douze des seize sépultures. Toutefois, dans les cas d'une déposition multiple, cette pratique n'est appliquée qu'à un seul lécythe, les autres exemplaires demeurant intacts (SP 330, 291, 244, 327, 328, 338),

sauf dans le cas particulier de SP 291. Cette règle n'est pas propre au lécythe et concerne l'ensemble des vases à parfum. On observe en effet qu'un même traitement est appliqué à l'alabastrite de SP 375 dont le goulot est brisé, tandis que le second vase à parfum – un lécythe – demeure intact. L'emplacement du vase mutilé, tout comme celui des autres lécythes, n'est pas le fruit du hasard. Le second vase à parfum, intact, est placé de façon privilégiée dans la partie supérieure du corps, à proximité de la tête ou des épaules (SP 330, 244, 322,



Fig. 54-55. Lécythes au goulot cassé des tombes SP 343 et 326. Photos CCJ.



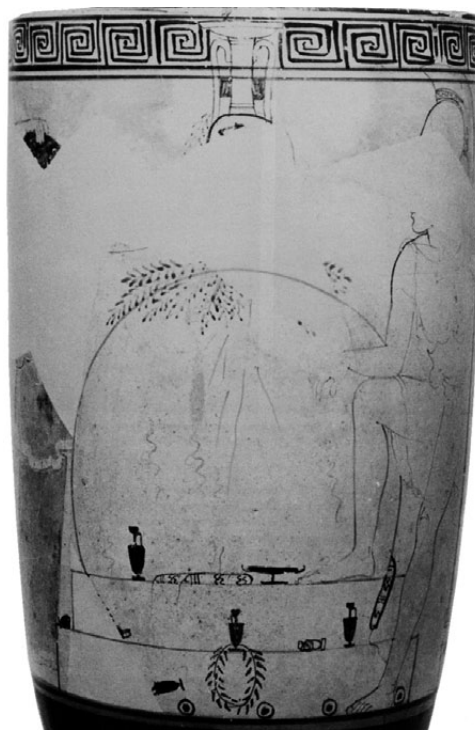
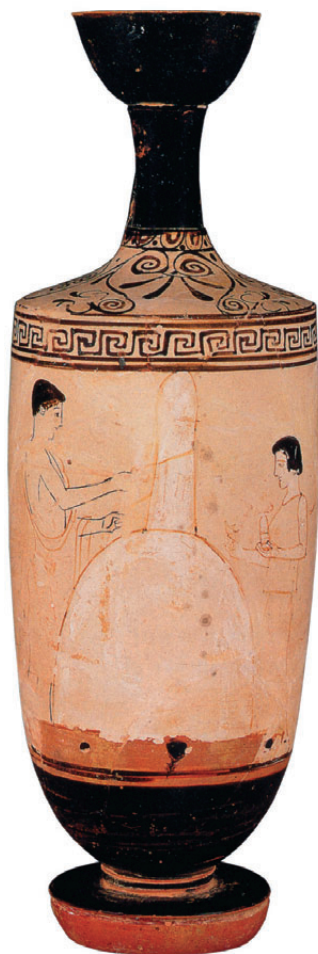


Fig. 56-57 Offrande de vases à parfum sur des lécythes attiques à fond blanc.  
D'après Neils, Oakley 2003, fig. 113, et Oakley 2004, fig. 168.

328, 338), alors qu'un des fragments du lécythe mutilé est disposé à proximité de la main droite. Ce fragment peut correspondre soit à l'essentiel du vase si le goulot seul est sectionné (SP 330, 291, 339, 343, 244, 326, 340), soit au goulot lui-même quand tout le vase est brisé (SP 334, 320). Il peut s'agir plus ponctuellement d'autres éléments, comme le fond ou une partie de la panse (SP 251, 283). Les autres fragments sont répartis alors suivant des règles bien spécifiques. Dans de rares cas, le goulot demeure placé simplement à côté du vase (SP 343), mais on note le plus souvent une volonté perceptible de répartir les fragments tout autour du corps, ou du moins en des points opposés (SP 334, 375, 244, 283, 320, 328, 338), selon une situation observée dans d'autres nécropoles grecques<sup>31</sup>. Seules trois sépultures ne respectent pas ce modèle : dans SP 327, le lécythe

intact est en effet placé près de la main gauche ; le lécythe brisé repose en revanche près de l'épaule droite dans SP 303, ou à proximité de la jambe gauche dans SP 264.

À l'inverse, les sépultures qui ne disposent que d'un lécythe intact ne privilégient aucun emplacement particulier. Le vase peut reposer aussi bien près de la main droite (SP 336), du bassin (SP 287), sur la poitrine (SP 331), autour de la tête ou des épaules (SP 250, 322, 332), voire à proximité du bras gauche (SP 279). On observe de même, sur la base d'un échantillon réduit et peut-être non représentatif, que la mutilation des lécythes ne concerne durant les périodes 1 et 2 que des tombes d'homme, alors que cette pratique s'étend durant la période suivante aux deux sexes. Elle cesse en revanche durant la période 4, où elle n'est pas reportée sur les unguentaria. L'enjeu, dès lors, est de comprendre à quel moment le bris du vase intervient, afin de saisir le sens que ce geste peut revêtir. Cette démarche peut paraître illusoire, car les vases à parfum comptent parmi les objets les plus représentés dans les scènes funéraires figurées sur les lécythes attiques à fond blanc : cependant, le vase à parfum est alors disposé comme une offrande

31 Deux sépultures découvertes à Myrmékion témoignent de ce rite. La première a livré un lécythe brisé dont le pied reposait sur le poignet droit, tandis qu'un second fragment était déposé de l'autre côté du squelette. La seconde – une inhumation d'adulte en fosse – concernait un lécythe à figures noires brisé, dont l'embouchure était déposée près de la tête, la panse près de la hanche droite et la base près des pieds : Vinogradov, Butyagin, Vakhtina 2003, p. 820-821.

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Total
Tête/Épaules	1		1	3	5
Coudes/Bassin/Fémurs	2	1	6	1	10
Genoux/Tibias/Pieds		1	5	1	7
Sous le sujet		3			3
Parois des sépultures		2	2	3	7
Remplissage	1				1

Tableau 11. Périodes 1 à 4. Répartition des vases associés au banquet.

sur la tombe elle-même (fig. 56-57) (Neils, Oakley 2003, p. 168, fig. 113 ; Oakley 2004, fig. IA et p. 147, fig. 106-107, p. 150, fig. 112, p. 206-207, fig. 167-168), et cet usage nous renvoie à des offrandes postérieures à l'inhumation du mort ou à sa crémation, donc à un moment où le tombeau est scellé ; ils ne peuvent expliquer le traitement réservé aux lécythes qui composent le mobilier funéraire. Le seul moment propice n'est autre que celui des funérailles, qui s'articulent autour de la *prothesis*, de l'*ekphora* et de la crémation ou de l'inhumation du défunt. Deux vases découverts dans les tombes SP 251 et 303 apportent sur ce point un témoignage précieux. Seuls en effet quelques fragments de ces deux lécythes ont pu être récoltés au terme d'un ramassage exhaustif réalisé dans le cadre de contextes non perturbés. On note ainsi que l'anse et le fond manquent dans la première tombe, tandis que seule l'anse du lécythe a été déposée, de façon très symbolique, dans SP 303. Cette déposition partielle nous indique que le bris de ces deux vases n'a pas eu lieu sur la tombe ou à proximité, c'est-à-dire au moment de la déposition du défunt, mais en un lieu distinct. Il semble difficile, dans cette perspective, de restituer un tel geste durant le transport de la personne de son domicile à sa sépulture. Il est en revanche un autre moment qui paraît particulier adapté à cette pratique : celui de la toilette funéraire qui est opérée au domicile même du défunt. Le corps, une fois lavé, est en effet enduit de parfum, facilitant son exposition (De Schutter 1989, p. 54 ; Lévy 1994, p. 120). Il semble dès lors probable que le lécythe rituellement brisé soit précisément celui qui a servi à la préparation du corps<sup>32</sup>. La déposition de ce vase, ou de quelques-uns de ses fragments, tout autour du défunt, dans sa sépulture, revêt un sens symbolique fort en matérialisant le soin qui a été apporté et est censé donner à la personne disparue l'apparence qu'elle conservera dans le monde des morts. Le transport des fragments issus de ce bris ne semble cependant pas être obligatoire, comme en témoignent les tombes, minoritaires, qui ne possèdent pas de lécythe brisé. Cette pratique disparaît par la suite durant la première moitié

du III<sup>e</sup> s., où elle n'est identifiée dans aucune des sépultures de la période 4<sup>33</sup>. Les vases à parfum sont alors disposés de façon préférentielle près du bras droit.

Les différents vases qui composent le service lié au banquet funéraire ne sont pas, eux, concernés par le bris intégral. Toutefois, des traces de mutilation sont parfois visibles, qui se limitent aux seules anses, retrouvées cassées au sein de contextes non perturbés et sur des objets reposant dans du sable meuble (SP 264). La perforation du fond du vase, répandue parmi les objets qui composent les dépôts funéraires, n'est pas appliquée à ceux qui composent le mobilier funéraire<sup>34</sup>. La disposition des vases relevant du banquet s'opère de façon privilégiée dans la zone centrale du corps. Cet espace n'est cependant pas toujours disponible, en raison de la multiplicité des vases et de leur coexistence ponctuelle avec des lécythes. De fait, une partie d'entre eux est contraint de prendre place autour du corps, en particulier près des membres inférieurs, contrairement à ce qui a été observé pour les vases à parfum. (Tableau 11)

Une fois de plus, cette règle générale varie selon les formes de vases concernées. Les coupes demeurent ainsi majoritairement placées près de la main (cinq cas sur neuf) alors que les cruches occupent plus volontiers des zones secondaires. On les retrouve durant la période 2 sous le sujet, ou contre les parois de la sépulture durant les périodes 3 et 4 (quatre cruches sur six, sans intégrer dans ce décompte les fragments des SP 362 et 271).

Dans les cas, peu fréquents, où un lécythe partage l'espace autour du défunt avec des éléments propres au

33 Cette pratique se poursuit dans des proportions diverses au sein des nécropoles grecques hellénistiques. J.M. Fossey observe à Asinè des traces manifestes de bris rituel sur certains vases à parfum du III<sup>e</sup> s., alors que cette pratique semble alors minoritaire à Argos. Sur ce dernier site, seuls 14 % des unguentaria étaient brisés : Fossey 1984, p. 290 et 1985, p. 22 ; Bruneau 1970, p. 531.

34 Le cas du fond de cruche percé découvert derrière une des tuiles de SP 362 apparaît douteux et l'hypothèse d'une contamination par des remblais adjacents, utilisés pour combler les espaces vacants entre la tuile et les bords de la fosse, n'est pas à exclure. Une tendance similaire à exclure les vases du mobilier de la perforation rituelle a été observée à Halieis où seule une coupe percée a été découverte dans une tombe, alors que les 19 autres vases percés étaient tous placés à l'extérieur des sépultures : Rafn 1984, p. 308.

32 Figurée sur trois exemplaires du « Triglyph Painter » : Oakley 2004, p. 83, fig. 51-53.

banquet, il n'a pas toujours la priorité. Quand survient l'association œnochoé/lécythe, la main droite est en effet occupée alternativement par le lécythe (SP 327) ou l'œnochoé (SP 322). Dans ce second cas, comme attendu, le lécythe est placé à la tête du défunt. En revanche, dans le cadre d'une association entre le lécythe et un vase lié à la boisson ou au service, ce dernier occupe l'emplacement de la main et le lécythe prend tantôt place à côté du premier vase (SP 336), tantôt est relégué plus loin (SP 264).

Doit-on imaginer pour autant que les vases liés au banquet contenaient au moment de leur déposition des offrandes alimentaires ? La question n'est pas anodine et se pose avec d'autant plus d'acuité que, parfois, certains vases sont posés à l'envers. C'est le cas notamment d'une des deux coupes-canthares de SP 264, ainsi que de la coupe-skyphos de SP 329 ou du canthare de SP 333. Cette position semble peu propice au maintien d'un quelconque contenu. Parfois, cette présence est rendue manifestement impossible par d'autres objets disposés au sein des vases. Le bol de SP 336 contenait ainsi des astragales, tandis que le pot de SP 279 abritait une lampe. Tous ces indices démontrent qu'une partie des vases était donc soit laissée vide, soit remplissait d'autres usages.

La présence d'offrandes alimentaires au sein de la tombe n'est pourtant pas à exclure, comme le démontrent les deux os d'animal calcinés, déposés sur un fragment de pithos, qui accompagnaient le sujet de SP 341. De même, trois moules entières et un os animal ont été mis au jour sur le genou gauche du défunt de SP 326<sup>35</sup>. Dans ce dernier cas, les analyses anthropologiques ont démontré que la déconnexion observée sur les genoux et les chevilles demeurait difficilement explicable par des facteurs purement taphonomiques. Un poids particulier, dépassant les seuls coquillages, avait donc pesé sur cette partie du corps et provoqué un déplacement des membres inférieurs. Les offrandes alimentaires étaient plus abondantes que ce que laisseraient penser les quelques vestiges recueillis ; elles étaient sans doute assemblées dans un conteneur en matière périssable similaire à ceux figurés sur les lécythes attiques à fond blanc, à savoir un panier ou un plateau tressé<sup>36</sup>. On constate par ailleurs que les offrandes de SP 326 montrent une cohérence frappante avec celles qui composent le dépôt funéraire associé à cette sépulture (DP 25), où plusieurs coquillages ont également été mis au jour (voir

ci-dessous). En revanche, la présence dans les tombes de charbons, identifiée ponctuellement (SP 251, 283, 287, 315, 328), sans qu'aucun foyer proche puisse expliquer ces immixtions, demeure obscure.

Un autre cas remarquable dans le traitement des vases consiste dans la déposition de plusieurs d'entre eux, brisés, sous le sujet. Cette pratique, observée durant la période 2, n'est pas spécifique de Kalfata, comme en témoigne le cas de Lagonisi en Attique (Tsaravopoulos, Papathanasiou 2006, p. 118). Les deux exemples d'Apollonia – SP 339 et 375 – sont relativement intéressants, car ils concernent deux sépultures parmi les plus anciennes du IV<sup>e</sup> s. Chacune est installée au sommet du remblai dunaire et a donc peu de chance d'avoir perturbé, lors de son creusement, des tombes plus anciennes. Certes, les couches superficielles (notamment US 624/644) qui recouvrent les derniers horizons de sable (US 218/627) se sont avérées riches en fragments<sup>37</sup>. Toutefois, la cruche de SP 375 reposait, entière, sous le défunt. Elle semble donc appartenir au mobilier funéraire. Le cas de la péliké, du bol et de l'œnochoé de SP 339 apparaît plus discutable, mais leur mise en place à la base des dalles de la ciste permet également de les relier au sujet inhumé. Cette localisation démontre l'antériorité de leur déposition sur celle du défunt et nous amène, en retour, à nous interroger sur le sens de ce geste. Il n'est pas exclu, en effet, que ces vases aient servi à des libations destinées à consacrer les tombes avant que n'y prennent place ces deux défunts. Cette pratique se poursuit durant la période 4 où SP 362 a ainsi livré un pot et une cruche disposé contre les parois de la fosse.

Les objets de parure, peu nombreux à Kalfata, sont réservés la plupart du temps aux enfants<sup>38</sup>. Ils doivent leur présence dans la tombe au fait qu'ils sont portés par le sujet au moment de son inhumation, comme le démontre la localisation des boucles d'oreille dans la zone du crâne (SP 320, 346 et 375), que ce soit près de la tempe droite (SP 346) ou de la gauche (SP 375). Ils entrent donc dans la préparation du défunt, au même titre que l'huile parfumée des lécythes. Les boucles d'oreille semblent être associées en général à des tombes fémi-

37 Voir ci-dessus p. 59-61.

38 La richesse relative des sépultures d'enfants a été notée dans de nombreuses nécropoles, en particulier durant la période archaïque : Gras 1975, p. 51 ; Vokotopoulou 1994, p. 88 ; Zaphiropoulou 1994, p. 152. Bien souvent, ces tombes sont les seules à disposer d'objets de parure (Andreïomenou 1994, p. 116). Cette situation n'est cependant pas systématique en mer Noire. Durant la période archaïque, à Olbia, les objets de parure semblent réservés aux seuls adultes, et les tombes d'enfants apparaissent dans l'ensemble bien moins dotées, en particulier celles des sujets en bas âge (Petersen 2007, p. 50, 55, 57 et 71) ; cette différence de traitement s'estompe au cours de la période classique, durant la phase 3, où les deux tombes d'enfant mises au jour présentent à l'inverse un riche mobilier (*ibid.*, p. 52).

35 Sur la question des coquillages dans les sépultures grecques voir Bruneau 1970, p. 529-530.

36 Cette utilisation des paniers pour le transport les offrandes figure sur de nombreux lécythes attiques à fond blanc : Oakley 2004, p. 123, fig. 85, et 171, fig. 130. Ces objets sont expressément mentionnés dans les règlements somptuaires attiques limitant la valeur et la quantité des offrandes alimentaires : Kurtz, Boardman 1971, p. 145.

nines, comme le suggère SP 346, ce qui éclaire en retour l'identité sexuelle des immatures de SP 375 et 320<sup>39</sup>. Le pendentif découvert dans SP 327, près de l'épaule gauche, paraît lui aussi avoir été porté par le défunt, autour d'un lacet en cuir ou d'un fil le long duquel il a glissé pour aboutir dans sa position finale. Seul le bracelet de SP 296 était placé au-dessus de la cheville gauche, non autour d'elle comme attendu.

Le traitement réservé aux objets liés à la toilette présente lui aussi certaines similarités. La déposition de ces éléments, en rapport direct avec l'intimité du défunt, s'avère relativement sensible. La position des miroirs ne semble pourtant répondre à aucune règle précise. Celui de SP 272, encore tenu par les doigts de la main droite de la défunte, apparaît à plus d'un titre exceptionnel ; les boutons en os découverts de part et d'autre de ce miroir indiquent qu'il était protégé à l'origine par un fourreau en matière périssable dont la fermeture était assurée à l'aide d'une lanière en cuir ou d'un fil. Le miroir de SP 340 reposait en revanche près du tibia gauche et celui de SP 289 était placé sous le crâne de la défunte. Les strigiles sont, pour leur part, déposés le plus souvent dans la zone centrale du corps, notamment sur le bassin (SP 291) ou sur les côtes droites (SP 334), à peu de distance de la main droite. On les retrouve cependant aussi près de la main gauche (SP 339) ou en des endroits plus insolites, comme le cou (SP 300) ou le thorax (SP 265). Les traces de mutilation, incertaines sur les miroirs, sont plus claires sur les strigiles, dont plusieurs exemplaires ont été tordus ou brisés en plusieurs morceaux (SP 265 et 339), sans que le contexte permette toujours d'expliquer cette dégradation. On note, en ce sens, que SP 339 correspond à une ciste qui, dans un espace non colmaté, a préservé l'ensemble des objets de toute pression extérieure.

Concernant la localisation des accessoires liés aux vêtements, on constate que les trois fibules reposaient respectivement près de l'abdomen (SP 244), de l'épaule droite (SP 265) et du crâne (SP 339). Cette variété se retrouve parmi les aiguilles dont aucune ne semble répondre à une règle fixe. Elles étaient placées à proximité du bras droit (SP 265), sous l'épaule droite (SP 320) ou près de l'épaule gauche (SP 328 et 370), voire sous (SP 389 et 296) ou sur le crâne (SP 336), ainsi que près du tibia (SP 327) ou des cuisses (SP 362)<sup>40</sup>.

Cette absence de logique dans le placement se retrouve parmi les terres cuites, découvertes dans des

zones aussi diverses que les pieds (SP 283), la tête (SP 327), les épaules (SP 303) ou le long du flanc droit du défunt (SP 320). Vu leur fragilité, il semble difficile de déterminer si le bris de certains exemplaires était intentionnel ou non.

Étonnamment, la déposition des monnaies n'a pas toujours lieu dans la bouche, comme on le penserait. Cette situation, qui apparaît dans deux sépultures (SP 342 et 346), ne se retrouve pas dans SP 340, où la monnaie est associée, près du tibia, à d'autres objets en métal et en verre, peut-être au sein d'un sac<sup>41</sup>. De même, la monnaie de SP 347 était disposée près d'une tuile et celle de SP 316 reposait au-dessus de l'urne cinéraire. Ce dernier cas, particulièrement intéressant, démontre que l'obole à Charon n'était pas placée dans la bouche du défunt lors de l'incinération.

La question des clous est évoquée ci-dessous. J'ajoute simplement que leur présence est commune au mobilier funéraire et aux dépôts rituels extérieurs aux tombes. Au-delà du cas éventuel d'un support en bois soutenant un oreiller, placé sous la tête de certains défunts (voir ci-dessous, p. 166), il n'est pas impossible que certains d'entre eux répondent à une offrande partagée par ces deux contextes. Les couronnes funéraires, dont il fallait assurer à la fois le maintien et l'attache, sont abondamment illustrées sur les lécythes attiques à fond blanc où elles figurent tant dans la main du défunt que sur la couverture de sa tombe<sup>42</sup>. Elles s'ajoutent aux guirlandes végétales, reprises dans le répertoire pictural funéraire, et semblent toutes deux particulièrement bien adaptées pour expliquer la présence énigmatique des clous, que ce soit au niveau de la main de certains sujets, dans le comblement des tombes ou contre leur marqueur.

## 1.2. Les dépôts funéraires

### 1.2.1. Cadre général

La déposition de vases à l'extérieur des sépultures constitue en Grèce une pratique ancienne qui ne semble pas inconnue de l'âge du Bronze. Durant les périodes classique et hellénistique, ce type d'offrandes (*enagismata*) constitue la trace archéologique des cérémonies liées à la célébration et la commémoration du défunt (*nomizomena*). De telles pratiques sont suggérées par le répertoire figuré des lécythes attiques à fond blanc

39 Les sépultures abritant des jeunes filles, découvertes sous le tumulus 9 d'Apollonia d'Illyrie, sont ainsi caractérisées par la présence de bijoux en bronze (Amore 2004, p. 310).

40 À l'inverse, à Akraiphia, en Béotie, les fibules et les aiguilles reposent près des épaules (Andreïomenou 1994, p. 107).

41 L'obole à Charon est également placée à Thasos dans la bouche ou dans la main du défunt, voire dans des vases (Koukouli-Chrysanthaki, Sgourou, Agelarakis 1996, p. 774).

42 Oakley 2004, p. 48, fig. 20, p. 136, fig. 98, p. 160161, fig. 120-121, p. 200, fig. 162.



Fig. 58-59 Offrande de bandelettes et de couronnes végétales sur des lécythes attiques à fond blanc.

D'après Oakley 2004, fig. VIIa, et Neils, Oakley 2003, fig. 117.

et par les textes anciens, qui insistent sur les devoirs dus au mort les troisième, neuvième et parfois trentième jours après les funérailles<sup>43</sup>. À ces premiers hommages succèdent des commémorations annuelles inscrites dans le calendrier religieux ou des visites personnelles plus ponctuelles<sup>44</sup>. Ces célébrations, qui occupent une place centrale dans les pratiques rituelles du monde grec antique, sont cependant souvent négligées lors des fouilles, car le matériel qui leur est associé est disposé à

l'extérieur de la sépulture. Bien souvent, ces concentrations de vases apparaissent avant que la tombe elle-même soit découverte, conduisant les fouilleurs à les traiter sans précaution comme des rebus provenant de sépultures détruites. Les exemples de travaux archéologiques où ce type de contexte n'est tout simplement pas pris en compte abondent, y compris parmi des publications récentes, rendant difficile toute tentative de différenciation régionale au sein du monde grec.

Les dépôts funéraires revêtent au sein de la nécropole de Kalfata une importance particulière. Leur fréquence témoigne de l'existence d'un ensemble organisé de rites qui étaient réalisés près des sépultures. En raison toutefois des nombreuses perturbations engendrées par le creusement des nouvelles sépultures dans les remblais plus anciens, ainsi que du caractère très sableux de nombre d'entre eux, l'attribution de certains dépôts demeure problématique. La tentation est forte d'attribuer les dépôts funéraires sur des critères de proximité chronologique, mais, pour cohérente que puisse paraître cette démarche, elle comporte le risque d'ignorer la possibilité que l'attachement à un défunt puisse perdurer au-delà des premières années, aboutissant à des analyses à vue préconçue.

Une seconde précaution à prendre concerne la représentativité des vestiges archéologiques, auxquels il serait erroné d'accorder une valeur d'exhaustivité. La plupart des scènes de visite figurées sur les lécythes attiques à fond blanc témoignent de pratiques qui ne laissent pas forcément de traces archéologiques. C'est le cas en particulier des bandelettes ou des couronnes végétales, attachées toutes deux en nombre aux marqueurs ou simplement déposées sur la tombe (fig. 56 et 58-59)<sup>45</sup>.

43 La cérémonie du troisième jour (*ta trita*) est identifiée parfois avec les funérailles qui succèdent à la toilette du mort et son exposition (*prothesis*), elle-même longue d'une journée. Celle du neuvième jour apparaît particulièrement importante, non seulement d'un point de vue rituel et religieux, mais également dans la légitimité successorale qu'elle donne aux participants. En regard, celle du trentième jour apparaît plus modeste et intime. Voir Kurtz, Boardman 1971, p. 142-148 ; Humphreys 1980, p. 99-101 ; Garland 1985, p. 41.

44 Deux périodes sont associées à la commémoration des morts : les *genesis*, partagés par l'ensemble du monde grec selon Hérodote (IV, 26) et les Anthestéries, associés en Attique à des cérémonies domestiques : Humphreys 1980, p. 100-101.

45 Kurtz, Boardman 1971, p. 104-105 ; Oakley 2004, p. 48, fig. 20, p. 123, fig. 85, p. 136, fig. 98, p. 160-161, fig. 120-121. Noter une intéressante représentation sur laquelle les rubans sont mis en place par deux personnages sur la couverture d'un tumulus : Neils, Oakley 2003, p. 168 fig. 113 et 299, fig. 113 (fig. 56). Concernant les couronnes, Lucien de Samosate (*Charon ou les observateurs*, 22) souligne leur importance sur les monuments funéraires. Cette déposition est rappelée par les épigrammes à Nico, Artémias et Clitagoras, dans l'*Anthologie grecque* (VII, 187, 465, 657). Elle est également conforme aux pratiques observées sur le cenotaphe dédié aux membres de l'armée des Dix-Mille tombés lors d'une embuscade tendue par les Thraces vivant au voisinage de Kalpé : les offrandes consistaient seulement en des couronnes (Xénophon, *Anabase*, VI, 4, 9).



TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSES

DP	Période	Association	situation	Traitement matériel	Lécytho/Unguenterium	Oenochobé	Coupe/Kylix, canthare	Lekanis	Bol	Cruche	Pot	Amphore	Autres vases	Objets métalliques
2	Période II	SP 291	Sur dalles de la ciste	A l'envers/ fragmentaire							1			
3	Idem	SP 291	Contre ciste	Fragmentaire/ fond percé			3			1		4		
6	Idem	SP 303	-	Fragmentaire	1		1		1	1	1		Lampe	
11	Idem	SP 336 ?	Dans remblai tumulaire	A l'envers					1		1		Skyphos	
12	Idem	SP 334	Dans remblai tumulaire	Fragmentaire								3		
13	Idem	SP 334	Dans remblai tumulaire	Néant					1		1		Lampe	
15	Idem	SP 336	Dans remblai tumulaire	Fragmentaire/ fond percé	1							3		
26	Idem	SP 339 ou 375	Dans remblai	Fragmentaire/ fond percé						1	2			1
30	Idem	SP 339 ou 375	Dans remblai tumulaire	Fragmentaire					2					
31	Idem	SP 339 ou 375	Dans remblai tumulaire	Fragmentaire		2	2		2				Salière	
32	Idem	SP 343	Haut comblement	A l'envers/ fond percé		1	1							
34	Idem	SP 343	Dans remblai tumulaire	-									Muké	
1	Période III	SP 244	Haut comblement	Fragmentaire	1			1					Gobelet	
4	Idem	-	-	A l'envers		1	1		2	1	1			
5	Idem	-	-	A l'envers/ fragmentaire			2			1	2		Coupelle	
7	Idem	-	Dans remblai tumulaire	A l'envers/ fragmentaire					1		1	1		
8	Idem	-	Contre muret	Fragmentaire/ fond percé						2		1		
9	Idem	-	Dans remblai	A l'envers/ fragmentaire/ fond percé					1	16				
10	Idem	-	Sur MR 6	-			1						Couvercle Skyphos	
14	Idem	-	Contre muret	Fragmentaire/ fond percé		1	1			8				
16	Idem	SP 327	Haut comblement	-		1	1		1					
18	Idem	SP 333 ou SP 338	Dans remblai	A l'envers/ fond percé						1	1		Amphoriskos	
19	Idem	SP 333	-	Fragmentaire		2				2				
20	Idem	SP 333	-	A l'envers/ fragmentaire			1				2			
22	Idem	SP 264	Surface terre	Fragmentaire/ fond percé		1								1
23	Idem	SP 265	Haut comblement	Fragmentaire/ fond percé	1		1		1	10 minim.		7 minim.	Couvercle + ind.	1
24	Idem	SP 283	Contre marqueur	Fragmentaire/ fond percé	1	1	1					1		2
25	Idem	SP 326	Dans remblai	Fragmentaire					1	2	2		Pyxis coupelle	
27	Idem	SP 332	Dans remblai	Fragmentaire/ fond percé	2		1			8		1	Hydrie	
28	Idem	SP 329	Haut comblement	Fragmentaire					1	1			Ind.	4
29	Idem	SP 342	Haut comblement	Fragmentaire						1	1	1		1
33	Idem	-	Sur couche de destruction de MR 3	Fragmentaire/ fond percé		1	3		7	12	3		Plat + coupelle + ind.	1
35	Idem	SP 244	Dans comblement	Fragmentaire			1					2		
17	Période IV	-	-	A l'envers/ fragmentaire	1				1	1			Lampe	
21	Idem	SP 299	Dans remblai	Fragmentaire/ fond percé						1		1		

Tableau 12. Chronologie des dépôts funéraires.

Ces deux objets constituent indéniablement la base des offrandes telles que nous le restituent les représentations figurées. Seuls quelques clous à la présence énigmatique, découverts en nombre limité autour des tombes, peuvent représenter des dispositifs d'attache pour les couronnes et donc le négatif de ces dons éminemment périssables. Ce geste est complété par l'offrande de parfum<sup>46</sup> et de nourriture<sup>47</sup>, ainsi que par la déposition ponctuelle de vases au cours de visites dont il est difficile de déterminer exactement la chronologie. Cependant, la présence de raisins et de grenades (Oakley 2004, p. 149, fig. 111, et p. 171, fig. 130), attestée sur deux scènes, mérite d'être soulignée, car ces deux fruits nous renvoient à une période qui correspond à la fin de l'été et au début de l'automne, c'est-à-dire au moment des *genesis*, qui avaient lieu en Attique durant le mois de septembre. Malgré cette précision, il convient donc d'être conscient que toute réflexion menée sur les dépositions funéraires extérieures aux tombes ne peut être conduite que sur une base documentaire partielle et incomplète.

### 1.2.2. Chronologie des dépôts funéraires (Tableau 12)

L'absence de dépôts parmi les tombes de la période 1 n'appelle pas de commentaire particulier, car le nombre de sépultures est ici trop restreint pour être représentatif. On observe, à l'inverse, la forte diffusion de ce rite durant la période 2, où douze dépôts ont été identifiés. Huit d'entre eux ne posent aucun problème d'association. Ils concernent six sépultures, deux cistes (SP 291 et 334) et trois fosses (SP 303, 336 et 343), et leur nombre varie entre un et deux dépôts pour chacune des sépultures. Les sujets concernés correspondent à un homme adulte, un homme jeune, un enfant, une femme mature et un adulte de sexe indéterminé. Le cas des dépôts DP 26, 30 et 31 est plus difficile à trancher, car ils sont susceptibles d'être rapprochés soit de SP 339, soit de SP 375. De même, l'association de DP 11 avec SP 336 ne repose que sur un lien de proximité chronologique, à défaut de proximité spatiale immédiate. Enfin, il n'est pas évident de déterminer si les dépôts de la phase 3 DP 7 et 8 sont liés à SP 316 ou SP 325, dont aucune ne leur est contemporaine, témoignant alors d'une intéressante continuité

de rites, ou si ces dépôts s'adressent, comme dans le cas supposé de DP 11, à des sépultures plus lointaines. Indépendamment de ces exemples problématiques, on note qu'au moins six tombes sur neuf durant la phase 2 sont accompagnées de ce type de contexte rituel. Cette association concerne tous les types de sépultures sans distinction – ciste et fosse – et des sujets d'âge et de sexe divers, y compris des personnes très jeunes, comme dans le cas de SP 339 et SP 375, ainsi que des sujets de sexe féminin, comme dans le cas de SP 336. Les sépultures auxquelles sont destinés ces dépôts présentent par ailleurs un mobilier funéraire très divers, depuis la tombe SP 343, relativement sobre avec un seul lécythe, jusqu'à des exemplaires plus richement dotés, comme SP 334.

Cette importante diffusion des dépôts funéraires se poursuit durant la période suivante, bien qu'à un rythme moindre, où dix des vingt-six sépultures de la phase 3, soit près d'un tiers de l'ensemble, sont concernées par ce type d'offrande. Ce chiffre cependant ne prend pas en compte le cas de DP 18, difficile à départager entre les deux sépultures candidates (SP 333 et 338), ou ceux des DP 7 et 8 pour lesquels il n'est pas possible de déterminer s'ils sont à mettre en relation avec des sépultures contemporaines, mais parfois éloignées (SP 316 et 332), ou plus proches et plus anciennes (SP 326 et 339/375). Ainsi se pose la question d'une éventuelle permanence de la mémoire familiale et des rites dus aux ascendants, attestés ailleurs<sup>48</sup>. Cependant, à Kalfata, le maintien de la mémoire familial semble bref, comme l'attestent la rapide disparition des sépultures tumulaires du paysage funéraire, dans un intervalle chronologique inférieur au quart de siècle, et l'absence de généalogie longue sur les stèles. Les rites dus aux défunts interviennent de même dans un laps de temps relativement court, du moins si on considère les dépositions d'offrandes dont la composition a pu laisser une trace archéologique. Dans cette perspective, on note que seuls DP 7 et 8, ainsi que DP 10, sont susceptibles d'être rattachés, non sans réserve, à une tombe plus ancienne. À l'inverse, les treize autres dépôts s'avèrent strictement contemporains des sépultures auxquelles ils sont consacrés, démontrant que la pratique générale à Apollonia est d'honorer par des dépositions de matériel des tombes relativement récentes.

Le nombre de dépôt par tombe varie encore de un à trois, mais la norme semble être d'un dépôt par sépulture. Il est en revanche difficile, voire impossible, de rapporter cette distribution des offrandes au sexe des sujets ou au type de tombe, du fait de la surreprésentation des défunts de sexe féminin, ainsi que des simples fosses. Néanmoins, un cas mérite d'être souligné : la ciste

46 Lucien évoque cette pratique visant à répandre du parfum sur le tombeau (*Charon ou les observateurs*, 22). Elle est attestée sur les scènes figurées où les visiteurs tiennent des alabastres ou des lécythes : Oakley 2004, p. 147, fig. 106, et p. 207, fig. 167.

47 Notamment de galettes, Aristophane, *Lysistrata* 601 (*melittouta*), et Lucien, *La traversée pour les enfers ou le tyran*, 2, 7 (*popana*). Ce type d'offrande demeure difficile à identifier sur les scènes figurées où elles accompagnent parfois des fruits (Oakley 2004, p. 202). L'épigramme à Euphron propose comme offrande une grenade, une pomme ou un myrte (*Anthologie grecque*, VII, 406).

48 Zaphiropoulos 1994, p. 135 (Paros) ; Lungu 2000, p. 108-109 et 2006, p. 159 (Orgamé) ; voir aussi Humphreys 1980, p. 122.

SP 328, malgré la richesse particulière de son mobilier et le caractère soigné de sa construction, ne dispose pas de déposition extérieure. Il en va de même pour l'incinération secondaire SP 345 dont la qualité du conteneur contraste non seulement avec l'absence de tout mobilier funéraire, ainsi que nous l'avons évoqué précédemment, mais également de tout dépôt funéraire extérieur à la tombe. La sobriété dans les dépositions rituelles, constatée dans le cas de certaines tombes à Kalfata, n'est donc pas toujours liée au niveau social du défunt. Il est à noter, d'ailleurs, qu'aucune sépulture dépourvue de mobilier n'est accompagnée dans ce secteur d'un dépôt, ce qui exclut tout report de matériel entre les deux contextes. Pour conclure nos remarques sur la période 3, il convient de rappeler que toutes les tombes d'enfants ne sont pas accompagnées d'un dépôt : seules, en effet, trois sur six témoignent de cette pratique, ce qui représente une proportion supérieure à la moyenne générale.

Enfin, on note, durant la période 4, une diminution importante dans les offrandes extérieures aux tombes, puisque seuls deux dépôts ont pu être enregistrés pour seize tombes. Le relatif isolement de DP 17 rend toute association difficile, tandis que DP 21 peut-être rapproché de SP 299 (incinération). Le contraste est ainsi notable entre l'abondance des dépôts durant le IV<sup>e</sup> s. et leur soudain effacement au cours de la dernière phase de fonctionnement de la nécropole.

### 1.2.3. Répartition spatiale des dépôts funéraires

Deux classements de ces contextes rituels ont déjà été proposés lors des études préliminaires : le premier repose sur leur localisation, le second sur leur contenu (Panayotova, Riapov, Baralis 2006, p. 111-113 ; Baralis, Riapov 2006, p. 65-67). Ces deux approches s'avèrent complémentaires : la première nous renseigne sur la chronologie de ces dépositions, la seconde sur le sens qu'elles revêtent. Reprenant dans l'ordre ces questions, nous observons dès la période 2 une hiérarchie entre ces différents contextes. Durant cette phase, les dépôts se situent tout d'abord au sommet du comblement de la fosse ou à proximité immédiate des dalles de la ciste : c'est le cas respectivement des DP 2/3 et 16/29/32. Sinon, ils se trouvent dans les remblais tumulaires qui recouvrent l'ensemble de ces tombes (DP 2, 12, 13, 15, 26, 30, 31 et 34). L'existence d'une éventuelle succession chronologique dans ces dépositions est suggérée par l'association des DP 32 et 34, dont le premier repose à proximité de la tombe, tandis que le second a été mis au jour dans la couverture qui lui est associée. Le dépôt DP 34 permet de préciser ce schéma, car sa position n'était pas fortuite : il reposait à la surface d'une des deux grandes unités qui composaient le tumulus,

matérialisant une étape importante dans l'accumulation de la couverture de SP 343. Il n'est donc pas impossible que la première catégorie de dépositions, celles placées au plus près de la sépulture, intervienne au moment de l'inhumation du défunt, tandis que la seconde consacre une étape importante dans l'achèvement du tumulus, lequel peut être rehaussé éventuellement à une date ultérieure. Cette topographie des dépôts s'avère proche de celle décrite par D. Triantaphyllos à Strymé où les dépôts (mais pas les foyers) ont été trouvés soit autour de la tombe, soit dans la couverture tumulaire, au-dessus du remblai initial (Triantaphyllos 2000, p. 90-91). Elle présente quelques similitudes avec celle en usage à Halieis en Argolide, au début de l'époque classique, où les dépôts découverts prennent place en différents points du remblai tumulaire (Rafn 1984, p. 305). À l'inverse, les offrandes d'un second tumulus archaïque étaient posées aux abords de la couverture (*ibid.*, p. 305-306), conformément aux scènes figurant sur les lécythes attiques à fond blanc, où la surface du tumulus est décorée de bandelettes (Neils, Oakley 2003, p. 168, fig. 113), tandis que des vases sont déposés à sa base (Oakley 2004, p. 207, fig. 168, et commentaire p. 205).

La disparition des couvertures tumulaires et le passage à une nécropole plate provoque durant la période 3 un déplacement des dépositions rituelles. L'usage consistant à marquer le comblement de la fosse, et donc sa fermeture par une dernière offrande, perdure, comme le démontrent les dépôts DP 1, 16, 19, 22, 28 et 29. De même, SP 244, de par sa double fosse, est l'objet de plusieurs gestes rituels successifs, réalisés à différents niveaux de son comblement, près des escaliers, ainsi qu'en haut de fosse. Toutefois, la fin des couvertures tumulaires engendre un changement de contextes : les dépôts se situent désormais sur les marqueurs des tombes ou le long des structures apparentes liées aux sépultures (murets, terrasses). Ainsi, DP 8 reposait contre le muret de soutènement retenant les remblais recouvrant SP 325, dans laquelle SP 316 est venue prendre place ; DP 24 associe plusieurs objets rituellement déposés contre le marqueur en pierre de SP 283. Certains dépôts (DP 20, 25 et 27) sont enfin installés à proximité des sépultures et parfois au même niveau, mais pas forcément immédiatement au-dessus d'elles, rendant leur association parfois problématique. C'est notamment le cas de DP 10, en apparence isolé. À l'inverse, l'attribution de DP 25 à SP 326 toute proche, et non à SP 265, semble évidente en raison des nombreuses similarités dans la composition du matériel du dépôt et de la tombe. Il n'est pas impossible que certains de ces contextes correspondent à des fosses à offrande. On observe en effet que DP 27 se développait en profondeur dans l'US 8/516, sans que des limites de fosses claires aient pu être saisies, en raison du

contexte sableux de cet horizon. De même, DP 25 présentait une forme rectangulaire caractéristique<sup>49</sup>. Cette imprécision dans l'association des dépôts aux tombes qui les entourent s'accroît durant la période 4 où un des deux dépôts découverts (DP 17) pourrait, avec réserve, être attribué à SP 323 et 324. La première est toutefois la plus éloignée, tandis que la chronologie de la seconde apparaît relativement problématique. Un même éloignement est visible dans le cas de DP 21 avec SP 299 dont l'association est suggérée par le caractère contemporain et l'isolement de ces deux ensembles.

Une dernière catégorie de contextes rituels apparaît au cours de la phase 3. Leur présence s'avère remarquable, car il s'agit de dépositions imposantes dont le matériel révèle parfois une certaine diachronie. C'est le cas en particulier de DP 23, étroitement associé à sa base avec SP 265, mais dont le volume étonne, tout comme le matériel qui le compose, particulièrement stéréotypé, avec une forte prédominance des cruches. Cette dernière se retrouve également dans DP 9. DP 33 a livré à son tour un matériel abondant et relativement standardisé. On note sa localisation singulière entre plusieurs sépultures, contre les vestiges de destruction du mur MR 3. Par leurs caractéristiques, ces trois contextes se rapprochent des grands dépôts découverts par J. Carter à Pantanello (Métaponte) qu'il identifie avec des zones de déposition et d'abandon de vases utilisés lors de visites ponctuelles sur les tombes (Carter 1998, p. 115).

Les dépôts funéraires résultent donc d'un ensemble de rites funéraires qui peuvent être attribués par leur position à un moment proche de la déposition du défunt quand ils apparaissent en haut de comblement de fosse, soit à une période un peu plus tardive, quand ces offrandes reposent près du *séma* ou à peu de distance de la sépulture : ils peuvent alors correspondre à différentes cérémonies connues par les témoignages anciens, parmi lesquels on dénombre celles du neuvième ou du trentième jour, ainsi que celles annuelles inscrites au calendrier religieux. L'éventualité que ces dépositions découlent de visites plus ponctuelles n'est toutefois pas à exclure, comme le suggèrent deux représentations figurées sur des lécythes attiques à fond blanc. Sur la première, un ensemble de vases orne le double emmarchement qui entoure la couverture tumulaire ; certains vases sont couchés sur le côté, d'autres déjà brisés, évoquant des offrandes successives étalées dans le temps

(Oakley 2004, p. 207, fig. 168, et commentaire p. 205) (fig. 56). Dans le second cas, un personnage féminin porte un panier d'offrandes contenant des bandelettes. Elle tient dans l'autre main un alabastré. Face à elle, de l'autre côté de la tombe, une autre personne joue de la musique et au pied de la tombe, devant le *séma*, gît la moitié supérieure d'un lécythe brisé qui suggère à son tour une visite plus ancienne (*ibid.*, p. 147, fig. 106). Ces deux représentations illustrent donc des cérémonies relativement distantes des funérailles, peut-être réalisées à l'occasion de l'anniversaire de la mort du défunt ou lors des fêtes annuelles durant lesquelles la famille visitait les tombes des parents disparus. Comme le suggèrent ces deux documents, l'usage n'était pas forcément de nettoyer les vestiges des précédents hommages.

Cependant, les grands dépôts (DP 23 et 33, voire DP 9) démontrent que l'abandon des vases sur les tombes n'est pas systématique, du moins pour les formes les plus courantes, comme les cruches. Ces ensembles pourraient éventuellement constituer des zones d'amoncellement pour le matériel provenant de contextes détruits, notamment lors du creusement de nouvelles tombes, mais le faible nombre de tombes perturbées à Kalfata, tout comme l'absence de restes osseux parmi ces assemblages, ne nous permet pas de privilégier une telle hypothèse. À l'inverse, le matériel standardisé qu'ils recèlent suggère que les habitants d'Apollonia se sont servis de ces emplacements pour abandonner des vases ayant servi à des pratiques rituelles liées à la libation, comme le démontre le fond percé visible sur de nombreux vases, en particulier les cruches et les oenochés (Tableau 13). Ces accumulations démontrent une double volonté : celle de ne pas laisser ces vases dans le périmètre de la tombe, sans doute pour ne pas l'encombrer, tout en ne ramenant pas ces objets avec soi, que ce soit pour répondre un interdit ou parce que certains portent des traces de mutilation qui les rendent inopérants en milieu domestique. Le cas de DP 23 est particulièrement intéressant. Par sa position immédiatement au-dessus du corps de SP 265, ainsi que par la diachronie des objets qui le composent, cet ensemble semble illustrer un contexte qui a progressivement changé de sens. Initialement associé à la sépulture, il a fini par servir de zone de rejet, peut-être en raison de sa visibilité particulière, due à son volume, au sein de la zone funéraire et de l'effacement parallèle de la tombe.

49 Selon un cas de figure attesté à Halieis, la sépulture concernée ne disposait pas de couverture tumulaire, mais de deux grandes plaques. Les dépôts sont disposés à proximité et au même niveau que la tombe. L'un d'entre eux prend place dans une structure rectangulaire, divisée et protégée par des dalles de calcaire. Aucune trace de charbons n'est évoquée, ce qui place ce contexte à mi-chemin entre les exemples d'Apollonia et les *Opferrinne* attiques : Rafn 1984, p. 305-306.

#### 1.2.4. Composition et traitement du matériel (Tableau 13)

La composition de ces dépôts et le traitement apporté au matériel qu'ils contiennent apportent des précisions complémentaires sur le sens de ces offrandes. On observe

TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSES

	Lécythe Unquentarium	Oenochoé	Coupe/kylix, canthare	lekanis	bolsal	coupelle	Cruche	bol	plat	pot	amphore	Autres vases
Période II												
Partie manquantes	1	4	3		1			2		1	10	Lampe
Fond percé	1	1	1				1					skyphos
Placé à l'envers		1						1		1		
intact		1										Salière
Indéterminé					2					3		
Période III												
Partie manquantes	3	6	9	2	1	1	50	11		4	17	Lampe, pyxis ; pot ; couvercle ; 2 ind.
Fond percé		4	2				16					
Placé à l'envers			1		2	1	1	2		3		
intact	1	1	1			1	5	1		1		Gobelet ; couvercle ; hydrie ; muké
Indéterminé		2	2				6			3		Skyphos ; amphoriskos ; ind.
Période IV												
Partie manquantes							2				1	
Fond percé												
Placé à l'envers								1				
intact	1				1							Lampe
Indéterminé												

Tableau 13. Traitement des vases dans les dépôts.

en effet que leur nature varie selon la place qu'ils occupent au sein de la nécropole.

Durant la période 2, une première catégorie de dépôts regroupe les ensembles disposés à proximité immédiate des sépultures, c'est-à-dire sur l'horizon supérieur du comblement des fosses ou contre les dalles des cistes. Ils reposent tous, sans exception, sous le remblai tumulaire qui a recouvert dans le secteur étudié l'ensemble des tombes de cette période. Ces dépositions s'articulent autour d'un nombre invariablement réduit de vases, parmi lesquels les formes liées à la boisson prédominent. Ainsi DP 32, étroitement lié à la tombe SP 343, associe une coupe-skyphos et une œnochoé, soit un ensemble cohérent organisé autour d'un conteneur et d'un vase permettant la consommation. Cette association reflète fidèlement la scène visible sur certains lécythes attiques à fond blanc où une libation est offerte pour le départ d'un jeune hoplite, au moyen d'une œnochoé et d'une coupe dont le contenu tombe à terre (Oakley 2004, p. 63, fig. 35). Le dépôt DP 3, placé contre SP 291, présente une autre variante : il s'organise autour d'une cruche et de trois amphores, donc de quatre conteneurs dont un seul est destiné au service de la boisson. Par leur position, ces dépôts représentent donc la trace archéologique d'un ensemble de rites réalisés au moment de l'inhumation du défunt, tous étroitement associés aux libations.

Cette analyse est confirmée par le traitement réservé à ces vases dont certains ont le fond percé. Le perçage est réalisé par une percussion minutieuse, témoignant du souci manifeste de ne pas briser l'ensemble de l'objet. C'est le cas notamment de la coupe-skyphos de DP 32 (fig. 60-61) et de la cruche de DP 26 (fig. 62). Il est impossible de préciser si le perçage vise à faciliter la libation ou si ce dispositif n'est destiné qu'à rendre l'objet inutilisable<sup>50</sup>. De même, le moment où cet acte intervient n'est pas sans poser problème, B. Rafn (*ibid.*) soulignant la forte probabilité que ces vases soient amenés sur la tombe déjà préalablement percés. Par ailleurs, la typologie des formes concernées par ce traitement durant la période 2 témoigne d'une diversité que l'on ne retrouve pas durant la période suivante. Lécythe, œnochoé et coupe, c'est-à-dire vase à parfum,

<sup>50</sup> Apollonia fournit ainsi un parallèle direct à la nécropole d'Halieis, où B. Rafn a étudié cette pratique. Le perçage s'avère identique sur les deux sites, tant dans la technique appliquée (un clou ?) que dans la disposition du trou, imposées par la fragilité des vases. B. Rafn avance deux hypothèses pour expliquer ce geste : rendre le vase inutilisable pour tout visiteur ; faciliter les libations. Elle note cependant qu'il serait plus facile dans ce premier cas de briser directement le vase, au lieu d'appliquer un traitement plus complexe, exigeant une certaine minutie : Rafn 1984, p. 307.

à verser et à boire, sont ici traités de la même façon<sup>51</sup>. Tous trois constituent le négatif fidèle des scènes figurées où l'offrande de parfum et le versement de liquide représentent la base des pratiques rituelles. On constate cependant que ce traitement n'est pas exclusif. Une autre partie des objets est en effet brisée volontairement et, de façon troublante, une partie des fragments est absente du lieu de déposition. Cette situation, très commune à Kalfata, se retrouve ici sur l'œnochoé de DP 32, ainsi que sur les amphores de DP 3, dont le fond manque. À l'inverse, seul le fond de la cruche de DP 3 a été retrouvé ; il avait d'ailleurs été percé<sup>52</sup>. Le sens de cette destruction est à la fois pratique et symbolique. Elle révèle un acte délibéré qui peut, parfois, être complété par un dernier traitement spécifique. On observe en effet, à côté du perçage ou du bris, la déposition répétée de certains vases à l'envers, ce qui est le cas de la coupe-skyphos de DP 32, de la coupe et de la coupe-skyphos de DP 2 ou de l'ensemble des vases du DP 11. Cette situation, qui pourrait n'être qu'accidentelle, ne se retrouve pourtant que sur certains vases, en l'occurrence des formes ouvertes – coupes, coupe-skyphos, coupelle, pot. Elle suggère une différenciation croissante des pratiques, articulée autour du perçage préférentiel des vases à verser – cruche, œnochoé – et du placement à l'envers des formes ouvertes quand le bris ne leur est pas appliqué. Cette tendance, perceptible dès la période 2, apparaît plus clairement durant la période suivante.

Toujours pour la période 2, nous constatons l'existence d'une seconde catégorie de déposition qui associe de façon privilégiée des formes ouvertes – coupe, lékanis, bolsal, bol, pot, salière – liés à la boisson ou au service en relation ponctuelle, mais non obligatoire, avec des vases à verser (DP 2, 13, 30, 31). Ces ensembles se caractérisent par la présence ponctuelle de vases miniatures, comme l'illustrent par exemple le pot (chytra), la cruche et le bolsal de DP 6 répondant à cette catégorie. L'usage de tels vases est d'autant plus remarquable qu'il répond à des exemplaires similaires découverts au sein du mobilier funéraire, à l'image du pot (chytra) de SP 298 ou de l'œnochoé de SP 322. Ils peuvent en outre s'enrichir d'objets divers que l'on s'attendrait à retrouver davantage au sein du mobilier funéraire. DP 13 contenait par exemple une lampe, et ce dernier dépôt se distingue en outre des autres par le fait qu'aucun des vases qui le

composent n'est percé ou brisé. Une troisième catégorie, difficile souvent à identifier en tant que dépôt, concerne des vases isolés. DP 34 ne comportait ainsi qu'une cruche à deux anses (*myké*), mais sa position au centre du tumulus, à la jonction des deux remblais qui composent la couverture tumulaire associée à SP 343, laisse peu de doute sur le caractère intentionnel de cette déposition<sup>53</sup>. Enfin, certains dépôts présentent quelques divergences par rapport à ce schéma. Ainsi, DP 15 disposait de trois amphores, étrangement associées à un lécythe, mais ce dernier dépôt est conforme aux pratiques rituelles et atteste à la fois la libation due au défunt et le versement de parfum sur la tombe.

Ces différentes catégories de dépôts, en usage durant la période 2, se retrouvent durant la période 3, confirmant tout au long du IV<sup>e</sup> s. une continuité dans les pratiques rituelles que ne viennent pas perturber les diverses innovations visibles, comme l'introduction de l'incinération. Les ensembles déposés sur l'horizon supérieur du comblement des fosses associent toujours un nombre réduits de vases. DP 16, lié à SP 327, s'articule autour de l'association d'une œnochoé et d'une coupe, complétée par un bol selon un cas de figure déjà reconnue durant la période précédente au travers de DP 31 ; de même DP 19, lié à SP 333, comprend deux œnochoés et deux cruches. Ce type de dépôt incorpore désormais plus volontiers des formes ouvertes : DP 1, 28 et 29 ont livré une lékanis, un bol et un pot. Aucun de ces vases n'est percé, mais une proportion importante d'entre eux est brisée et seule une partie des fragments est déposée sur la tombe.

Le percement des vases continue d'être appliqué, mais il est réservé de préférence à une seconde catégorie de dépositions qui, suivant la disparition des couvertures tumulaires, prennent place désormais contre le marqueur des tombes ou contre les structures qui voisinent avec elles, ainsi qu'au sommet des tertres modestes qui recouvrent certaines sépultures. Ces ensembles (DP 8, 22, 23, 24) comportent un nombre variable de vases – de un à sept –, reprenant une typologie large de formes. Démarrant les représentations figurées sur les lécythes attiques à fond blanc, le lécythe n'en constitue pas la base et ne se retrouve que dans deux cas – DP 23 et 24 –, ce premier dépôt répondant à une double fonction comme nous le verrons plus tard. Laissant de côté ce cas ambigu, nous constatons que l'œnochoé, la coupe et la cruche constituent la majorité des vases, en relation parfois avec des amphores. L'adjonction d'autres objets plus insolites comme l'aiguille (DP 22) ou le clou (DP 24) intervient dans de rares cas. Le clou peut

51 À l'inverse, les vases concernés à Halieis, au VI<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> s., sont avant tout des cotyles et des coupes. Seule une œnochoé percée est recensée (*ibid.*, p. 305 et suiv.).

52 La découverte à Halieis de fonds de vases isolés, par ailleurs percés, est également attestée. Le bris des vases y est également intentionnel, comme le démontre la déposition des fragments de certains d'entre eux en trois tas distincts, dont un placé sous une pierre (*ibid.*, p. 307).

53 Le tumulus de la première moitié du V<sup>e</sup> s. étudié à Halieis a livré également de nombreuses dépositions de vases isolés (*ibid.*, p. 306).

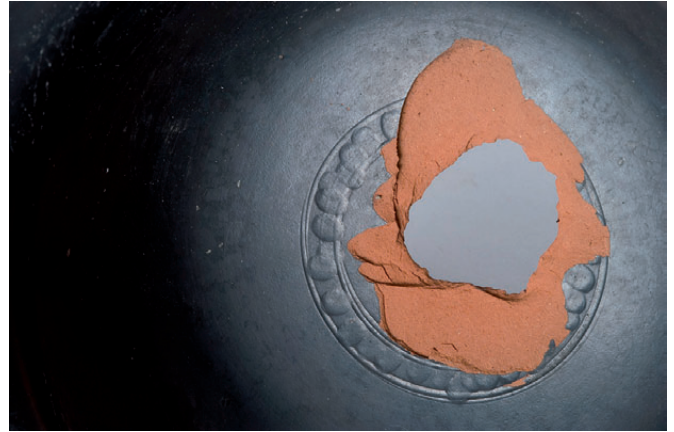


Fig. 60-61 : Coupes au fond délibérément percé du dépôt DP 32. Photos CCJ, L. Damelet.



Fig. 62. Cruche au fond délibérément percé du dépôt DP 26. Photo CCJ, L. Damelet.

entretenir un lien avec les couronnes qui semblent, selon les représentations figurées, avoir été déposées en nombre au dessus des tombes, à moins qu'il ne se rapporte avec l'aiguille à des conteneurs – corbeilles, boîtes ou simples linges – associés à des offrandes périssables. Il peut également avoir servi au perçage des vases, car ce traitement continue d'être appliqué sur trois formes : les cruches, les œnochoés et plus rarement les coupes. Ce geste apparaît donc étroitement lié à la boisson. Cette mutilation s'ajoute parfois au bris du vase et à une déposition incomplète de ses fragments selon une pratique qui concerne tous les autres vases qui complètent ces ensembles, notamment les amphores.

Par leur composition et le traitement réservés aux objets, ces dépôts découverts contre le marqueur des tombes se rapprochent d'une troisième catégorie de dépôts qui regroupe ceux qui ont été mis au jour à une certaine distance des sépultures, sans que leur association avec un tertre ou un dispositif de marquage apparaisse

de façon évidente. Ce placement, en apparence libre, pourrait ne résulter que d'un défaut de perspective, car la conservation même de ces modestes tertres au sein d'un espace littoral sableux n'est pas sans poser problème. Illustrant la disposition de ces dépôts, DP 27 reposait, par exemple, dans le même sable que SP 332, au-dessus de SP 339 dont il utilise à son tour le remblai de la couverture tumulaire. DP 25, lié à SP 326, reposait pour sa part immédiatement au Sud-Est de la tombe, à peu près au même niveau que cette dernière. Dans l'ensemble, il s'agit de dépositions nettement individualisées, dont l'association avec une sépulture peut être restituée avec plus ou moins d'assurance, sauf pour de rares cas. Le nombre total de vases qui compose ces contextes varie dans une fourchette relativement basse, ici de trois à treize vases. Leur composition s'articule autour de services plus ou moins complets : DP 27 disposait ainsi d'une coupe associée à deux œnochoés, ainsi qu'à sept cruches, une hydrie et une amphore. Cette typologie est

parfois complétée par l'adjonction de pots, de coupelles ou de bolsals (DP 4, 5, 11) dont certains présentent des dimensions miniatures. Les pratiques qui accompagnent la déposition des vases sont assez similaires à celles décrites précédemment : les cruches et les œnochoés ont le fond percé ; les coupes, coupelles, pots et bolsals sont posés à l'envers. Le bris concerne en revanche l'ensemble des formes et s'étend aux amphores. Dans certains cas, des offrandes alimentaires sont également attestées (ossements d'animaux ou moules), comme l'illustre DP 25 qui a livré dix-sept moules, écho des trois moules découvertes dans la tombe.

Une quatrième et dernière catégorie de dépôts rassemble, durant la période 3, des accumulations beaucoup plus importantes, pouvant atteindre plusieurs dizaines d'exemplaires<sup>54</sup>. Ces dépôts sont localisés généralement dans les zones intermédiaires qui séparent les sépultures, à l'image de DP 33. Toutefois, le répertoire des formes s'avère relativement réduit. Il s'agit pour l'essentiel d'amphores et de cruches, produites localement ou importées. DP 23 comportait ainsi au moins dix cruches et sept amphores ; DP 9 près de 16 cruches. Ces dernières, sans surprise, ont généralement le fond percé. Elles sont également brisées, tout comme les amphores et la plupart des vases qui composent les dépôts. La fonction de ces accumulations n'est pas sans poser quelques questions, car elles ont livré parfois des objets dont on ne comprend pas vraiment la fonction dans un tel contexte : DP 33 contenait ainsi une lamelle en bronze provenant d'une structure en bois disparue et un astragale ; DP 23 possédait notamment un strigile. Par leur position et leur contenu, centré sur des vases liés essentiellement à la boisson, ces ensembles paraissent avoir servi de lieu de déposition d'objets qui avaient préalablement servi à des cérémonies réalisées sur les tombes aux alentours. Ils peuvent parfois accueillir des objets provenant de contextes rituels détruits, expliquant en retour la présence d'éléments métalliques. Le changement de fonction de certains dépôts n'est pas non plus exclu. DP 23 est, par exemple, étroitement associé à sa base à SP 265, et les vases qui composent les niveaux inférieurs du dépôt sont directement posés sur le squelette. Cependant, une fois le souvenir de cette tombe effacé, cet ensemble a continué à être utilisé sur une période assez longue en accueillant des vases utilisés sur d'autres sépultures, en particulier des cruches et des amphores.

Ces contextes archéologiques s'effacent de façon spectaculaire durant la phase 4 de la nécropole, sans pour autant disparaître. Seuls deux dépôts ont été découverts,

dont nous ne percevons pour l'un d'entre eux ni la fonction, ni la tombe à laquelle il peut être associé. Deux sépultures, plus au Nord, peuvent lui être rattachées sans certitude : SP 324, à la chronologie incertaine, ou SP 323, plus éloignée. Aucun vase n'est percé, mais la lékané est placée à l'envers et la cruche est brisée. Ce traitement se retrouve sur la cruche de DP 21 dont le fond est percé. Toutefois, la présence d'un lécythe et d'une lampe dans DP 17, selon un cas de figure déjà attesté durant la phase 1, intrigue, tout comme celle d'un astragale<sup>55</sup>. Par leurs seuls exemples, DP 17 et 21 ne permettent pas de formuler des remarques significatives<sup>56</sup>.

### 1.3. Les foyers

#### 1.3.1. Localisation

Les foyers rituels apparaissent fréquemment dans les nécropoles, où leur présence est systématiquement notée ; cependant, une certaine confusion a longtemps été entretenue avec la crémation de jeunes sujets. La difficulté pour un non-spécialiste à distinguer, au sein d'un ensemble fragmentaire, les restes osseux de jeunes animaux de ceux provenant de jeunes individus a conduit nombre d'archéologues à qualifier de façon erronée ces contextes d'incinérations primaires d'enfants<sup>57</sup>. On considérera donc avec prudence les témoignages sur les incinérations d'immaturs issus de fouilles relativement anciennes. On observe par ailleurs, dans les études plus récentes, une tendance à ne pas différencier les foyers des dépôts funéraires, ces deux ensembles étant traités en même temps, sans qu'il soit toujours possible de différencier leurs caractéristiques propres.

Pourtant, dépôts et foyers répondent à une répartition spatiale spécifique, reflétant une fonction distincte dans les pratiques associées à la commémoration des défunts. On observe, par exemple, à Apollonia la relative absence

<sup>55</sup> La présence d'astragales au sein des dépôts funéraires est toutefois conforme aux pratiques attestées sur les scènes figurées, où ces objets sont contenus dans des phormiskoi : Oakley 2004, p. 208-209. Ils reproduisent ainsi une situation reconnue à Kalfata dans le mobilier funéraire, comme l'illustrent les astragales découverts dans SP 336, partiellement contenus dans une coupe.

<sup>56</sup> Cette permanence à l'époque hellénistique de dépositions extérieures aux tombes est attestée dans d'autres nécropoles : ainsi à Argos, où Ph. Bruneau souligne la découverte de 22 unguentaria hors des tombes, tous brisés (Bruneau 1970, p. 531).

<sup>57</sup> Voir par exemple, pour Athènes, Eleftheratou 1997, p. 101. On retrouve une même confusion à Eleusis où, par un curieux raisonnement, seuls les foyers sans ossements sont qualifiés de foyers rituels, la plupart des autres étant invariablement interprétés comme des incinérations d'enfants : Mylonas 1975, p. 31 et suiv.

<sup>54</sup> Parfois même plus d'une centaine, comme le montre un dépôt fouillé par l'équipe bulgare en 2002, qui contenait 119 vases : voir Panayotova, Nedev, Hermary 2003, p. 107.



de foyers aux abords immédiats des sépultures<sup>58</sup>. Seule ici la tombe SP 264 a livré un petit foyer, dépourvu de tout matériel, disposé aux abords de la fosse, non loin de la tête du défunt. Ce foyer, qui a vraisemblablement accueilli des offrandes périssables (alimentaires ou encens) nous rappelle cependant la découverte fréquente, à Kalfata, de charbons dans le remplissage des tombes, dont on ne saisit pas la provenance exacte.

Les foyers sont disposés de préférence à proximité des grandes structures qui entourent une ou plusieurs sépultures. Leur nombre n'est pas négligeable dans le secteur étudié, tout comme leurs dimensions. Ils sont mis en place durant les phases 2 à 4, sans qu'il soit possible de déterminer leur existence au cours de la période 1 en raison de l'étroitesse de la zone concernée par les tombes de la fin du V<sup>e</sup> s. Durant la phase 2, on les trouve aux abords des grandes couvertures tumulaires, que ce soit le long de leur pente (F 1, 5, 6, 8) ou contre les murets circulaires qui les entourent (F 2, 3, 9, 10). Les foyers F 3, 6 et 8 sont ainsi associés aux sépultures SP 334 et 336, toutes deux protégées par la même couverture tumulaire. De même, F 9 et 10, par leur disposition le long de MR 3, à proximité de la route, semblent se positionner aux limites d'une parcelle funéraire et sont susceptibles en ce sens de s'adresser autant à une sépulture qu'à un ensemble familial. Il est possible toutefois, par la composition du mobilier et sur la base de concordances chronologiques, d'essayer d'affiner cette approche et de tenter de mettre en lumière des associations individuelles. C'est notamment le cas ici pour F 9 dont plusieurs éléments troublants orientent vers les deux sépultures d'immatures (SP 339 et 375) (voir p. 172-173). Le cas de F5 apparaît plus problématique, car ce foyer reposait sur la pente Sud-Est de la couverture tumulaire protégeant SP 343. Plus que le foyer lui-même, nous possédons en réalité un dépôt de bas de pente. Aucune terre rubéfiée n'a été identifiée et la dispersion des objets suggère un emplacement initial localisé plus haut sur le tumulus, à un niveau qui a été détruit lors de la phase 3. Par sa position, F 5 pourrait

être rattaché en toute logique à SP 343. La présence d'un miroir, tout comme la chronologie des objets qui le composent, semble en inadéquation avec une telle identification, mais la recherche systématique d'une parfaite synchronie entre un contexte rituel et une tombe n'est pas sans danger et revient à refuser par avance toute continuité de rites et de mémoire du défunt au-delà des quelques années qui succèdent à sa déposition. Une même difficulté se pose à nouveau ici dans le cas de F 1 et 2 qui apparaissent par leur proximité étroitement liés à SP 291. Or, il n'est pas possible d'exclure par avance la possibilité que ces deux foyers associent aussi dans leur célébration d'autres tombes, disposées plus à l'Ouest, avec lesquelles SP 291 a pu partager une même parcelle funéraire dans un secteur où les limites sont difficiles à cerner.

Cette question des relations entre foyers et sépultures rejoint celle, cruciale, du moment exact où ces cérémonies ont eu lieu et de la place qu'elles occupent au sein du calendrier religieux. En ce sens, on note que les observations stratigraphiques permettent de déterminer à Kalfata l'existence d'un décalage chronologique sensible entre l'installation des sépultures et la réalisation de ces contextes rituels. Les foyers F 9 et 10 s'avèrent, par exemple, postérieurs par leur position à la mise en place des couvertures tumulaires de SP 343 et SP 339/375, de même qu'à l'accumulation de plusieurs remblais contre ces dernières, elle-même préalable à la construction du mur MR 3 contre lequel les foyers sont installés. Chronologiquement, ces deux foyers interviennent donc au terme d'une longue série de dépositions rituelles dont ils sont les derniers. F 9 et 10 succèdent ainsi au dépôt DP 32, placé en haut de comblement de la fosse de SP 343, et de DP 34, localisé à la jonction des deux remblais qui composent la couverture tumulaire de cette tombe. Ils succèdent également, dans le cas de SP 339 et 375, au dépôt DP 30, ainsi que peut-être aux DP 26 et 31. Ils sont enfin postérieurs à F 5, démontrant par cette superposition la possibilité pour plusieurs foyers de s'adresser à un même ensemble de tombes, selon une situation observée également en secteur Nord dans le cas de DP 3, 6 et 8. Un même enchaînement se retrouve en secteur Sud avec F 1 et F 2. Ces deux foyers sont en effet postérieurs à la déposition de DP 3 contre la ciste SP 291 et de DP 2 dans le remblai tumulaire qui lui est associé. Il est à noter qu'après l'achèvement du tumulus, il a fallu ajouter plusieurs remblais contre sa face orientale avant que soit construit à son tour MR 2 et que soient enfin établis F 1 et F 2.

En raison de ces écarts chronologiques répétés, les foyers ont peu de chance de correspondre aux sacrifices, évoqués par les témoignages anciens, qui surviennent

58 Particularité qui distingue nettement Apollonia des exemples nord-égéens : Ch. Koukouli-Chrysanthaki rappelle, dans le cas d'Abdère, la découverte fréquente, à côté des tombes de la nécropole tumulaire classique et du début de l'époque hellénistique, de foyers comportant des fragments de vases brisés et des ossements d'animaux (PAE, 1982, p. 13-14 ; *ArchDelt*, 37B, 1982, p. 334 ; Koukouli-Chrysanthaki 1994, p. 52). Une même pratique se retrouve à Strymé, où un foyer reposait sur les dalles supérieures d'une ciste, elle-même recouverte d'un tumulus (Triantaphyllos 2000, p. 90). Le site de Polychrono, en Chalcidique, dont le faciès n'est pas exclusivement grec, a livré à son tour plusieurs foyers proches des tombes, dont un exemplaire particulièrement remarquable par son épaisseur, plutôt conforme aux *apotephrotéria* (Vokotopoulou 1994, p. 89).

lors de l'inhumation du défunt (*prosphagion*)<sup>59</sup>. Ils ne semblent pas en adéquation avec les hommages dus les neuvième et trentième jours comme le démontre ici leur position autour du remblai tumulaire commun à SP 334 et 336 ou à l'extérieur d'une série de murs à peu près contemporains – MR 2 et 3 – construits autour de plusieurs ensembles de tombes. Ils sont en revanche davantage susceptibles de répondre aux cérémonies dues chaque année dans le cadre du calendrier religieux de la cité ou lors de l'anniversaire du décès de la personne (Kurtz, Boardman 1971, p. 144-148). Dans ce dernier cas, les foyers peuvent représenter un marqueur précieux pour estimer la durée de la conservation de la mémoire du défunt ou d'un ensemble familial, de même que la permanence éventuelle des rites qui leur sont destinés. Ces observations nous invitent donc à faire preuve de prudence dans l'attribution des foyers qui, même si elle paraît possible pour F 9 (voir aussi p. 172), doit prendre en compte la possibilité pour certains d'entre eux d'avoir une valeur qui ne soit pas étroitement individuelle en s'adressant à un groupe plus important de tombes entretenant entre elles un lien familial. Ce dernier lien est notamment matérialisé à Kalfata par une couverture tumulaire commune (SP 334/ 336 et 339/375) ou par l'installation des tombes sur des parcelles dont l'unité est soulignée par les murets qui l'entourent (MR 6/7, MR 2).

Au cours de la période suivante, le nombre de foyers connaît une décroissance spectaculaire, si on compare les deux foyers mis au jour aux vingt-six sépultures contemporaines. La localisation de ces ensembles rituels ne connaît en revanche aucune modification. On les retrouve placés systématiquement aux limites de l'espace funéraire, apposés contre les murets : F11 s'étend à proximité de MR 3, le long de la route principale, tandis que F 4 prend place contre le muret soutenant le remblai qui recouvre SP 325, c'est-à-dire à l'extrémité occidentale du secteur funéraire. L'association de ces foyers avec une sépulture n'est, une fois de plus, pas évidente. F 4 repose à proximité de SP 316, mais il n'est pas impossible que cet ensemble s'adresse à un groupe plus large de sépultures, à l'image de F 11, placé au-dessus de

SP 370, entre SP 328 et 345. Il demeure dès lors difficile d'estimer un éventuel décalage chronologique entre les foyers et les tombes auxquelles ils sont consacrés ; F 4 et SP 316 ne sont, par exemple, pas strictement contemporains, mais il n'est pas impossible que F 4 puisse être mis en relation avec les sépultures situées immédiatement au Nord-Est.

Cet usage perdure durant la phase 4, où le seul foyer (F 7) repose, à l'image de F 9, 10 et 11 avant lui, le long d'un muret qui borde la route principale. La valeur collective qu'il revêt est ici indéniable, du fait de l'absence de tombes proches contemporaines. Il semble au contraire que F 7 s'adresse à l'ensemble des sujets incinérés – SP 312, 317, 318, 319 et 323 – déposés en urne de l'autre côté du muret MR 8, dans les remblais tumulaires de SP 334 et 336.

### 1.3.2. Composition des assemblages

Les foyers de Kalfata contiennent souvent une quantité importante de matériel, essentiellement des vases brisés, dont peu sont percés. Seuls en effet une cruche de F 5, cinq vases de F 9 (une lékanis, deux plats à poisson, une grande coupe et une œnochoé) et de F 11 (deux coupes, un bol et deux cruches) sont concernés par ce traitement spécifique. L'ensemble des objets porte en revanche des traces plus ou moins importantes de combustion.

Durant la période 2, les foyers se composent de trois à dix-neuf vases. En raison de la proportion importante de vases indisponibles lors de cette étude, pour cause de restauration, toute statistique apparaît périlleuse. Il est dès lors nécessaire de limiter notre analyse à des remarques d'ordre général. On note un vaste éventail de formes liées au banquet. Celles qui se rapportent à la boisson se déclinent en vases à boire et à verser. Les huit foyers de la période 2 comprennent ainsi, parmi les vases à boire, des skyphoi, des bolsals et des coupes-canthares. Ils ne sont présents qu'en nombre très limité : F 2 n'a livré qu'un skyphos, forme que l'on retrouve également dans F 3 et F 5, dans ce dernier cas aux côtés d'une coupe-canthare. Paradoxalement, F 3 n'a livré aucun vase de cette catégorie, posant en retour la question de l'usage du bol dont la diffusion s'avère relativement large. Concernant les vases à verser, ils s'organisent autour de la cruche, présente dans quatre foyers (F 2, 4, 5, 10) et de l'œnochoé (F 1, 9), en association parfois avec la première. De façon troublante, cette catégorie de vases ne se retrouve pas dans tous les foyers ; une situation similaire à celle des conteneurs comme l'amphore, observés dans seulement un de ces contextes (F 5). Ce déséquilibre souligne en retour la forte prépondérance des vases liés au service qui reflètent une typologie plus large. Lékanis, plat

59 De Schutter 1989, p. 57. Le Pseudo-Platon (*Minos*, 315c) note que la coutume ancienne voulait que ce sacrifice soit réalisé à la maison, avant l'*ekphora*. S'il n'est pas impossible que la présence ponctuelle de charbons dans les sépultures de Kalfata soit en rapport avec un acte rituel réalisé avant la déposition du défunt, il est intéressant d'observer que l'absence à Apollonia de restes de sacrifice sur la tombe ou à proximité immédiate semble en accord avec cette analyse. L'absence de « fosses à offrandes » (*Opferrinne*), similaires aux exemplaires découverts au Céramique, mérite en ce sens d'être soulignée. Cette situation n'est toutefois valable que pour Apollonia et ne se retrouve pas sur d'autres nécropoles grecques. Cf. note précédente.

à poisson, coupelle et salière représentent aux côtés des bols les formes les plus courantes. Ils s'ajoutent aux pots (chytai), lesquelles sont de dimensions miniatures, soulevant quelques questions quant à leur rôle fonctionnel. De même, les askoi, découverts dans cinq des foyers de la période 2, méritent une attention particulière, car ce vase demeure associé à des fonctions diverses, notamment au conditionnement du vin, de l'huile ou de l'huile parfumée, voire à des usages médicaux<sup>60</sup>. Par leurs dimensions, les askoi de Kalfata nous renvoient vers un contenu modeste, du moins par son volume, peu en adéquation avec du vin. L'huile parfumée semble dès lors la meilleure candidate, bien que des analyses apparaissent souhaitables dans ce type de détermination. Enfin, l'usage réel des « grils à poisson », représentés par un seul exemplaire dans six contextes différents (F 1, 2, 4, 9, 10 et 11), mérite une attention particulière (voir p. 171-172). La répartition des vases entre vernis noir et céramique de facture commune durant la période 2 peut être appréhendée au travers de F 9. Treize vases sur dix-neuf sont en effet vernis, correspondant à 68,4 % de l'ensemble, tandis que les six autres relèvent de productions de facture commune. On retrouve sans surprise dans cette dernière catégorie les pots, ainsi qu'un des bols, une oenochoé et le « gril ».

On note par ailleurs l'adjonction ponctuelle d'objets divers : ainsi, F 2 a livré un accessoire en bronze ; F 5 une lamelle en bronze, un miroir, deux clous et un fragment de bronze ; F 6 un couteau ; F 9 une lamelle, un stylet et un troisième objet en bronze. La signification de ces objets au sein des foyers n'est pas toujours comprise, comme celle des astragales déposés en un seul exemplaire dans F 2 ou en grand nombre – près de 60 – dans F 9. Une analyse spécifique leur est consacrée plus loin, p. 169-170.

Si le nombre de contextes faiblit durant la période 3, leur composition s'avère en revanche tout aussi remarquable. L'un d'entre eux (F 11) représente sans doute le plus imposant de ceux étudiés dans le cadre des fouilles conjointes, avec pas moins de vingt-sept vases, auxquels s'ajoutent différents objets en bronze et deux astragales. L'oenoché et la cruche – six exemplaires – composent toujours la catégorie des vases à verser. Ils entrent en association avec une amphore. Les vases à boire suivent une typologie proche de celle observée durant la période 2 : bolsal, coupe et peut-être bol. Le skyphos, absent dans F 11, est attesté dans F 4. La lékanis ne paraît plus dans les vases liés au service, mais on note la

présence toujours énigmatique du guttus. La ventilation des productions démontre dans F 11 la prépondérance continue des vases à vernis noir – 59,2 % –, dans des proportions légèrement moins importantes que celles observées dans F 9. Enfin, on observe la présence d'un strigile, ainsi que celle d'un astragale.

Durant la phase 4, la composition du seul foyer découvert se limite à une typologie beaucoup plus simple, en dépit d'un nombre de vases qui ne le cède en rien aux périodes précédentes. On retrouve en effet, sur les seize vases qui le composent, une écrasante majorité de bols (sept exemplaires) et de coupelles (cinq exemplaires), auxquelles s'ajoutent deux plats et un objet métallique, en fer. Le seul vase porteur d'un vernis noir est un canthare qui à lui seul ne représente que 6,25 % de l'ensemble des vases.

### 1.3.3. Organisation interne des foyers

L'ensemble de ces foyers nous permet de comprendre la préparation et le déroulement des cérémonies associées à ces contextes. Contrairement au témoignage de Lucien (*Charon ou les observateurs*, 22), aucun *bothros* n'est creusé pour permettre la mise en place des foyers. Tous étaient disposés au niveau même du sol, sans qu'aucune structure, comme une table d'offrande ou un coffrage, ait été construite pour faciliter la combustion du bois et des objets. Seul F 8 disposait, pour tout aménagement, d'une pierre et d'un fragment de canalisation. L'épaisseur moyenne de ces foyers est inférieure à 10 cm : F 9, avec près de 15 cm, apparaît comme une exception que ne dément pas F 11, dont les charbons étaient mélangés avec la terre sableuse alentour. La couche rubéfiée n'est pas supérieure à 2 ou 3 cm (2,5 cm, par exemple, dans le cas de F 3)<sup>61</sup>. Au-dessus d'elle s'étend une couche de charbons dont la dimension des fragments permet parfois de distinguer encore les vestiges de bûches. Six d'entre elles ont ainsi été identifiées dans F 9, correspondant, d'après les analyses anthracologiques<sup>62</sup>, à de jeunes branches de chêne soumises à un feu très vif, dépassant les 600 degrés. La présence de glands calcinés, provenant des branches elles-mêmes, nous permet de préciser la période durant laquelle cette cérémonie a eu lieu, à savoir l'été ou l'automne. Tous les foyers présents à Kalfata semblent n'avoir servi qu'au cours d'une

60 Richter 1935, p. 17-18 ; Sparkes, Talcott 1970, p. 157 ; Bruneau, Bovon 1966, p. 131 et suiv., dont la forme étudiée est désignée par S. Rotroff comme « double cruet » (Rotroff 1997, p. 179) ; Blondé, Villard 1992, p. 111-112.

61 La présence d'une couche rubéfiée sous ces foyers invalide le raisonnement de Mylonas, qui justifiait l'interprétation de certains foyers comme des *enagismoi* par l'absence, à leur base, d'une couche rubéfiée, signe sans doute d'un foyer moins intense que les *pyrés* funéraires (Mylonas 1975, p. 41).

62 Dues à Vanessa Py, du LAMM, Aix-en-Provence.

seule cérémonie, car, au-delà de leur faible épaisseur, aucune trace de nettoyage n'a pu être observée<sup>63</sup>.

Des offrandes alimentaires accompagnaient systématiquement ces ensembles. Bien qu'il soit impossible de reconstituer l'intégralité des mets déposés dans les foyers, en particulier les nombreux liquides offerts<sup>64</sup>, on note la découverte fréquente de fruits secs. C'est le cas notamment dans F 5, sans qu'il soit possible d'identifier leur nature exacte. F 2 a livré douze coquilles de noisettes, F 8 des restes d'amandes dont la position, autour et sur un bol posé à l'envers, mérite d'être noté. Les ossements d'animaux sont également bien attestés : ceux du foyer F 9, décrits plus loin, appartiennent à un jeune ovicepriné. Plusieurs autres espèces ont pu être identifiées dans le matériel provenant des couches générales (voir p. 173).

Ces offrandes posent la question d'une éventuelle consommation de ces mets sur la tombe par les participants aux cérémonies. D. Triantaphyllos le suppose dans le cas de la nécropole de Strymé où il restitue volontiers un repas pris lors des « tiers » (*trita*), avant celui qui a lieu au domicile familial (Triantaphyllos 2000, p. 90-91). Il rejoint en cela l'interprétation de W. Burkert, qui place le *perideipnon* autour du tombeau (Burkert 1985, p. 193). Pourtant, une telle hypothèse s'accorde mal avec le témoignage des sources anciennes. Lucien, donnant la parole à Hermès dans son dialogue avec Charon (*Charon ou les observateurs*, 22), évoque non la cuisson, mais la combustion des aliments (καίουσι), dont les âmes se régalaient de la fumée, tandis qu'ils boivent les liquides jetés dans le foyer. Cette description est peu compatible avec un repas partagé que l'on a du mal à restituer à Kalfata au bord de la route, contre un mur. L'hypothèse la plus vraisemblable est que l'on se trouve ici face à un sacrifice non consommé, accompagné de libations, plus en adéquation avec un rite destiné à des personnes défunt, reposant sous la terre. La forte calcination des ossements contenus dans F 9 n'a hélas pas permis à Ph. Columeau de déterminer la présence de traces de coupes, mais cette lecture rejoint les doutes exprimés par D.C. Kurtz et J. Boardman (1971, p. 146-147). L'idée selon laquelle le *perideipnon* ait eu lieu sur la tombe est également réfutée par X. De Schutter (1989, p. 58-60) qui note que, pour Homère déjà, le *perideipnon* se prenait au domicile du défunt.

## 2. Remarques complémentaires sur certains aspects des rituels funéraires

### 2.1. La question des linceuls

Au cours de ce qui a été défini comme la phase 3 de l'occupation de la nécropole, la plupart des inhumations ont lieu dans des fosses étroites et les observations anthropologiques de terrain rendent compte de l'exiguïté de ces creusements<sup>65</sup> : dans trois cas les crânes sont largement contraints par la paroi de la fosse et apparaissent en face supérieure, dans deux cas les pieds sont en position verticale, appuyés contre l'extrémité de la fosse. Dans quatre autres cas cependant (SP 332, SP 337, SP 342, SP 362), de forts effets de contraintes, aussi bien longitudinales (tête et pieds) que transversales (épaules, bras et bassin) ont été observés, sans pour autant que les ossements butent contre les parois des fosses. Il est donc envisageable de restituer des contenants initiaux du type linceul, très constrictifs. La position des défunts, avec les membres supérieurs en forte adduction (vers l'intérieur du corps), paraît confirmer cette hypothèse de la présence d'un linceul. Les observations effectuées sur d'autres sépultures, fouillées en 2004 par nos collègues bulgares, ont permis de constater, de la même manière, une forte constriction des corps à mettre en rapport avec le port initial d'un linceul : c'est le cas pour les tombes à fosses 360, 364, 367, 368, 373, 374, 386, 388, 389, 390 ; il s'agit dans la majorité des cas de sujets féminins adultes.

Même si elles ne portent que sur un nombre limité d'individus, ces constatations sont importantes, car elles ont très rarement été faites lors de fouilles de nécropoles grecques pour la période qui nous concerne. Elles complètent donc une documentation qui, pour cet aspect des pratiques funéraires, était limitée à l'iconographie et à quelques textes.

Les documents figurés présentant le défunt enserré dans une étoffe qui, quelle que soit sa fonction d'origine, n'est pas drapée comme un vêtement et que l'on peut donc désigner comme un linceul<sup>66</sup>, ont été plusieurs fois reproduits et commentés dans le cadre d'études plus ou moins générales sur les pratiques funéraires dans le monde grec. On pourra se référer en particulier à un article assez récent qui reprend en détail la question de

63 Contrairement aux quatre foyers découverts à Polychrono, en Chalcidique (Vokotopoulou 1994, p. 89).

64 Lucien évoque du vin et du lait mélangé de miel versés dans les foyers (*Charon ou les observateurs*, 22).

65 Les observations qui suivent sont dues à Anne Richier : pour plus de détails, voir ci-dessus le catalogue des sépultures.

66 Il est préférable d'employer ce mot plutôt que celui de suaire qui, malgré la désignation comme « saint suaire » du linceul dans lequel le Christ a été enveloppé, s'applique plutôt au linge qui couvrait la tête et le visage des morts.

la *prothésis* (l'exposition du mort) en Grèce et en Étrurie (Brigger, Giovannini 2004). Le linceul qui enveloppe le défunt est représenté de manière diverse : sur une plaquette en ivoire provenant du sanctuaire d'Artémis Orthia à Sparte, datée du VII<sup>e</sup> s., le corps – y compris les pieds et le sommet du crâne – est emmaillotté dans un tissu uni et serré qui donne au personnage l'apparence d'une momie (Brigger, Giovannini 2004, p. 202, fig. 4) ; sur quelques peintures attiques à figures noires ou à fond blanc, qui s'échelonnent de la fin du VI<sup>e</sup> s. au milieu du V<sup>e</sup> s., le corps est entièrement enveloppé, mais la tête reste découverte (fig. 63)<sup>67</sup>.

Cette documentation figurée, peu abondante et plutôt schématique, est complétée par de rares sources écrites. Les principales références sont données dans l'étude par G. Rougemont du « cippe des Labyades », trouvé dans le sanctuaire d'Apollon à Delphes : l'inscription gravée sur ce bloc, datée du V<sup>e</sup> s., énonce, sur une de ses faces, des prescriptions relatives aux ἐντάφια, c'est-à-dire à tout ce qui est placé dans la tombe avec le mort (Rougemont 1977, p. 34-35 et 51-57). Il est dit tout d'abord qu'« on ne mettra pas dans la tombe pour plus de trente-cinq drachmes, tant en achats qu'en objets pris à la maison », puis que la « couverture épaisse » (παχειὰ χλαῖνα) sera brune et, un peu plus loin, que l'« on placera sous le mort un seul matelas (στρωμα) et on ajoutera un seul oreiller (ποικεφάλαιον) ». Ce texte ne comporte pas d'indications sur d'autres vêtements ou étoffes, contrairement à une inscription trouvée à Kéos, dans les Cyclades, qui date de la même époque (Sokolowski 1969, n° 97, l. 2-6 ; Rougemont 1977, p. 53-54) : on y précise que le mort doit être enterré dans trois ἰμάτια blancs, l'un (στρωμα) placé sous le corps, l'autre (ἔνδυμα) qui enveloppe le défunt, le troisième (ἐπίβλημα) qui le recouvre ; cette règle de ne pas placer plus de trois « étoffes » (ἰμάτια) avec le mort avait déjà été édictée par Solon, d'après Plutarque (*Solon*, 21, 6). L'étoffe qui nous intéresse ici est l'ἔνδυμα, probable équivalent du linceul qui enserrerait certains défunts d'Apollonia. Aux époques plus récentes, cette pièce de tissu est également appelée σινδών : c'est le mot qui est utilisé pour le linceul dans lequel est enveloppé le Christ (*Matthieu*, 27, 59-60). On comparera une inscription chypriote du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. : la défunte est enterrée « avec des plantes aromatiques, des couronnes de roses et dans un linceul (σινδώνι) finement tissé »<sup>68</sup>.

67 Ainsi sur une plaque trouvée au Céramique (Brigger, Giovannini 2004, p. 203 n° 4.1, fig. 5), sur un vase attribué au Peintre de Sappho (Neils, Oakley 2003, p. 297-298 n° 112) ou sur un lécythe attribué au Peintre de Sabouroff (*ibid.*, p. 165, fig. 4).

68 Oziol (Th.) – Une inscription funéraire au Musée de la Fondation Piéridès à Larnaka. *Report of the Department of Antiquities Cyprus*, 1999, p. 255-258.

Le développement de l'anthropologie de terrain apportera probablement d'autres informations sur la possible présence d'un linceul dans les sépultures du monde grec. Nos fouilles de Kalfata permettent de soulever, à ce sujet, une autre question.

## 2.2. Aiguilles et clous

L'étoffe qui enserrait le corps de certains défunts était-elle attachée à la manière d'un vêtement ou cousue ? La question se pose à propos des fibules et, surtout, des aiguilles à coudre<sup>69</sup> trouvées dans plusieurs tombes de Kalfata.

Pour les aiguilles, la tombe du jeune Euphéros au Céramique d'Athènes constitue, vers 430-420, un exemple particulièrement intéressant (Stroszeck 2002)<sup>70</sup>. La stèle trouvée en place au-dessus de la sépulture assure en effet qu'il s'agit d'un garçon (adolescent ou pré-adolescent), près duquel se trouvait, avec bien d'autres objets, une aiguille à coudre. Celle-ci ne peut guère être interprétée comme un symbole du sexe ou de l'activité domestique du défunt et, vu sa position dans la tombe (à côté de la jambe droite), il est peu vraisemblable qu'elle ait servi à fixer un véritable vêtement. Quel sens lui donner alors ? Une nouvelle restauration des objets, effectuée bien après la fouille, a mis en évidence des restes de tissus qui adhéraient aux lécythes placés contre le corps du garçon : cette étoffe était probablement le linceul dans lequel Euphéros avait été enveloppé<sup>71</sup>. Un cas assez similaire est attesté à Kalfata, puisque l'aiguille de la tombe SP 362 (M 33) a été trouvée au niveau des cuisses et que le personnage, un adulte de sexe masculin, avait probablement été enveloppé dans un linceul. S. Houby-Nielsen (1997, p. 236 et 251) cite d'autres tombes du Céramique dans laquelle une aiguille est associée à un strigile et se demande si, au cas où le strigile désignerait le sexe masculin des personnages, l'instrument de couture n'indiquerait pas une activité dans le domaine du textile. L'exemple de

69 Contrairement à des objets plus longs et plus épais, utilisés « pour passer des lacets, des ficelles, des laines, pour coudre de grossières coutures ; celles qui sont incurvées servent comme aujourd'hui aux tapissiers, aux matelassiers, aux fabricants de voiles » (Deonna 1938, p. 265), les aiguilles de Kalfata sont certainement des instruments de couture. Ce type d'objet, attesté en contexte funéraire un peu partout dans le monde grec, ne semble pas avoir donné lieu à une étude d'ensemble.

70 Des aiguilles ont été mises au jour dans d'autres tombes de la grande nécropole athénienne : Kovacovics 1990, p. 39-40, fig. 74,5, pl. 37,5 ; Kunze-Götte *et al.* 1999, p. 79, n° 275, etc.

71 « Es dürfte sich um Abdrücke des Leichentuches handeln, in welches der Tote gehüllt war. Solche Leichentücher sind im Kerameikos mehrfach beobachtet worden » (Stroszeck 2002, p. 468).

la tombe d'Euphéros rend cette interprétation douteuse, comme probablement celui d'une autre tombe d'enfant du Céramique, datée autour de 420, qui contenait, avec une aiguille, quatorze astragales, deux strigiles, deux œufs en terre cuite et des figurines de lièvre et d'oiseaux (Kunze-Götte *et al.* 1999, p. 79, n° 275).

Il est donc possible que, à Kalfata comme au Céramique, l'aiguille ait parfois été associée, réellement ou symboliquement, à la fermeture du linceul : nos fouilles n'apportent cependant pas d'élément déterminant en faveur de cette interprétation, déjà évoquée par d'autres<sup>72</sup>. La fonction de substitut d'une fibule ou d'une épingle ne saurait être écartée dans certains cas (ainsi pour les tombes SP 320, 326, 370), mais elle est peu vraisemblable pour les tombes SP 327 (l'aiguille était placée au niveau des tibias) et SP 265, où une fibule se trouvait près de l'épaule droite et l'aiguille le long du bras droit ; elle serait d'autre part étonnante pour des tombes aussi riches que SP 328 et SP 340. Pour les tombes féminines, l'interprétation traditionnelle de l'aiguille de couture comme symbole des activités domestiques de la femme, ou de son rang social de maîtresse de maison, reste tout à fait envisageable : c'est probablement le sens des aiguilles offertes dans les sanctuaires de certaines divinités féminines<sup>73</sup>. La présence de ce type d'objet dans la tombe masculine SP 362 (comme dans celle d'Euphéros) montre, en tout cas, qu'une aiguille ne suffit pas à établir à elle seule le sexe féminin du défunt : en l'absence d'une autre raison déterminante (stèle en place, bijoux exclusivement féminins) c'est l'étude anthropologique qui doit permettre de trancher.

On passe de façon assez naturelle des aiguilles aux clous, puisque, dans la moitié des exemples de notre petit corpus, les deux objets sont associés. Quand ils ne proviennent pas d'une tombe construite où ils pouvaient fixer une offrande sur la paroi, ou quand ils ne sont pas clairement associés à un cercueil en bois, les clous – relativement fréquents, semble-t-il, dans les sépultures grecques (voir Houby-Nielsen 1997, p. 233 et 257 n. 23) – posent eux aussi des problèmes d'interprétation. On a tenté de mettre les exemplaires isolés en relation avec le percement rituel de vases ou d'autres objets offerts

au défunt, ou de les lier à des croyances superstitieuses sur les dangers présentés par les morts<sup>74</sup>, mais d'autres hypothèses peuvent être envisagées.

Sur les neuf sépultures qui contenaient des clous près du défunt, seules huit seront prises en considération, puisque, dans le cas de la tombe d'enfant SP 313, les treize clous (M 47) proviennent certainement d'un cercueil en bois. Les autres tombes ont livré un clou en fer, parfois deux (SP 251 et SP 279). S'agit-il d'éléments de fixation d'une seule paroi d'un cercueil, ou de son couvercle (voir ci-dessus pour SP 313) ? L'hypothèse n'est pas recevable pour la tombe SP 265, puisque la décomposition du corps a eu lieu en espace colmaté, donc directement dans un remblai de terre, pas plus que pour la tombe à ciste SP 328 : dans cette sépulture, les deux trous d'encastrement dans le sol au niveau des pieds et la déconnexion des ossements de la défunte indiquent, selon toute vraisemblance, qu'elle avait été placée sur un lit funéraire en bois. La partie antérieure du lit, dont les pieds n'ont pas laissé de traces, reposait directement sur le sol naturel, puisque le dallage est absent à ce niveau. Il est possible que le clou en fer, trouvé juste sous le crâne de la défunte (M 48), ait servi à fixer un support en bois avec un oreiller sur lequel aurait reposé la tête du personnage : il correspondrait au *πικικεφάλαιον* mentionné dans l'inscription de Delphes (voir ci-dessus). De même, le clou mis au jour derrière le crâne de l'enfant de la tombe SP 283 (M 44) pourrait attester la présence d'un support en bois derrière la tête<sup>75</sup>. La tombe SP 251 témoigne peut-être de la même intention délicate, bien que l'un des clous ait été trouvé au niveau des tibias (l'autre près du crâne ; M 41). Dans deux autres cas, la position du clou est moins significative : près du poignet gauche dans la tombe SP 289 (M 45), du côté gauche des côtes pour la tombe à tuiles SP 346 (M 49) ; dans la tombe d'enfant SP 296, le clou (M 46) se trouvait dans le remblai de terre au-dessus du genou gauche.

On constate que ces clous isolés ont été découverts dans cinq tombes de femmes adultes (le sexe du défunt de SP 251 n'a pas pu être déterminé) et deux d'enfants. L'observation porte cependant sur une série trop limitée pour que l'on en tire des conclusions générales sur les pratiques funéraires : il faudrait faire une recherche plus large, à Kalfata ou dans d'autres nécropoles du monde grec, pour vérifier s'il existe une association privilégiée entre des clous isolés et des tombes de femmes

72 Ainsi D. Palermo : « Potrebbe trattarsi, a titolo di ipotesi, di un elemento legato alla presenza nel sepolcro di stoffe, forse per avvolgere il defunto, come sembra spesso indicare la posizione dell'ago, al di sotto della testa o del torace del scheletro » (*In : Scavi nelle necropoli di Leontini [1977 – 1982], Cronache di Archeologia*, 21, 1982, p. 85 n. 55). Pour la Sicile, de nombreuses références sont données par M. Pizzo, *NotSc*, 1998-1999, p. 377.

73 Ainsi pour celui de Déméter à Corinthe : Coldstream 1973, p. 151-152, pl. 91-92 (exemplaires en métal), et p. 170-171 (exemplaires en os).

74 « The most likely explanation for this practice is to be sought after in the field of superstition, for instance as an attempt to kill spirits of the dead » (Houby-Nielsen 1997, p. 233).

75 On note que deux clous (M 52) ont été mis au jour dans le dépôt DP 24, associé à cette même sépulture. Comme ceux des dépôts DP 28 et DP 29, ils peuvent avoir servi à fixer des offrandes sur des planchettes en bois.



Fig. 63. Mise en bière d'un défunt enveloppé dans un linceul (vase attique à figures noires, Bowdoin College). D'après Neils, Oakley 2003, fig. 112.

et d'enfants, qui indiquerait une pratique funéraire particulière à l'égard de cette catégorie de défunts, en particulier par la mise en place d'oreillers ou de coussins.

Enfin, le cas des petits ensembles de clous (cinq exemplaires au moins) mis au jour au sommet de la fosse des tombes SP 337 (M 50) et 342 (M 51) est original : ils pourraient avoir servi à fixer des supports en bois pour des offrandes déposées juste au-dessus de la sépulture.

### 2.3. Spécificités des tombes féminines

Indépendamment des bijoux – très rares dans la nécropole de Kalfata – le miroir est considéré comme le principal « marqueur » du sexe féminin, le strigile étant celui des hommes ou des jeunes garçons. Cependant, dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., André De Ridder avait noté que le strigile n'était pas un instrument réservé aux hommes<sup>76</sup>

<sup>76</sup> « La « στλεγγίς » ou strigile servait dans les palestres et dans les bains. Elle n'était pas spécialement réservée aux hommes. Le témoignage formel d'Aristophane [*Thesmophories* 556 ; scholie aux *Cavaliers* 580] et toute une série de monuments, dont un manche de strigile venant de *Palestrine*, montrent la « στλεγγίς » employée par des femmes. Aussi la découverte d'un strigile dans une tombe ne suffit-elle pas à prouver le sexe du mort » (*Catalogue des bronzes de la Société Archéologique d'Athènes*. Paris, 1894, p. 104-105).

et S. Houby-Nielsen (1997) a présenté d'importantes remarques sur cette question, à partir des tombes athéniennes : elle montre comment, à partir du IV<sup>e</sup> s., ces objets semblent être plus généralement liés à l'hygiène et à la toilette des deux sexes, même si, sur les stèles funéraires, leur symbolique reste distincte, miroirs pour les femmes, strigiles pour les hommes.

Notre corpus comporte quatre miroirs (trois trouvés dans des sépultures, un dans le foyer F 5) et huit strigiles (six provenant de sépultures, un provenant du foyer F 11, un autre isolé) : les deux types d'objets ne sont jamais associés. Les miroirs proviennent de tombes de femmes adultes. Dans l'une d'entre elles (SP 272), l'objet a été trouvé en place dans la main droite de la défunte, sans aucun autre mobilier (les « boutons en os » devaient fermer une enveloppe en tissu qui s'est décomposée, voir le commentaire à M 11). Les deux autres comportaient un mobilier relativement abondant : la défunte de SP 340 était un personnage important, très vraisemblablement une prêtresse, et l'aiguille placée sous le miroir (M 13) est sans doute un autre « marqueur » féminin (voir ci-dessus). La même association miroir-aiguille est attestée dans SP 289 (M 12), plus récente de plus d'un demi-siècle et, dans ce cas, un objet en os, s'il s'agit bien d'une quenouille, renforce ce symbolisme.

Les strigiles sont, de façon assez banale, associés à des astragales dans les tombes d'enfants SP 313 (M 19) et SP 339 (M 21), comme dans la sépulture d'un jeune homme de 15 à 20 ans, SP 334 (M 20). Celui de SP 291 (M 17) était placé près d'un jeune adulte masculin. Le sexe du défunt de la ciste SP 300 n'étant pas déterminé, il reste la tombe SP 265, datée vers 340-320 et qui appartient à un adulte âgé dont le sexe a été défini par Anne Richier comme « plutôt féminin ». Il s'agit donc, vraisemblablement, d'un cas comparable à ceux étudiés par S. Houby-Nielsen (1997), où le strigile est désigné comme un instrument de toilette féminin<sup>77</sup>. On note qu'il est associé à une aiguille à coudre et à un clou.

On a vu précédemment que la période 3 marquait l'occupation la plus importante de la zone et que les tombes masculines étaient alors mal représentées. Les tombes féminines du deuxième quart/milieu du IV<sup>e</sup> s. contiennent, pour au moins deux d'entre elles, le mobilier le plus abondant et le plus riche de l'ensemble des tombes publiées ici. Cette plus grande richesse des offrandes peut être évaluée, d'abord, par la présence de vases à décor figuré, attiques ou de type attique, qui sont commentés plus loin. Le plus important d'entre eux, l'hydrie de la tombe SP 345, ouvre sans doute cette nouvelle série d'importations, et l'analyse anthropologique comme le

<sup>77</sup> De même, dans la nécropole de Métaponte-Pantanello, plusieurs exemplaires proviennent de tombes féminines : Carter 1998, p. 801.

type et la scène peinte sur le vase laissent supposer, sans preuve décisive, que le défunt était un jeune adulte féminin. On notera en tout cas que le choix d'une hydrie n'est pas anodin : ce type de vase faisait certainement partie des contenants cinéraires les plus prisés. Seule une autre hydrie attique à figures rouges est attestée comme urne à Apollonia (Cat. Bruxelles 2002, p. 203 n° 306), où a été mis au jour un exemplaire en bronze qui, cependant, ne comporte pas de décor figuré, contrairement aux deux hydries de la nécropole de Mésambria (Cat. Bonn 2004, n° 184). Des vases du même type ont été utilisés comme urnes funéraires un peu partout dans le monde grec à l'époque classique<sup>78</sup>, et c'est aussi dans une hydrie que sont recueillis, d'après le Pseudo-Lucien (*Éloge de Démosthène*, 28), les restes incinérés de Démosthène, puis (Plutarque, *Philopœmen*, 21, 3), en 183 av. J.-C., ceux du général achéen Philopœmen, « le dernier des Grecs ».<sup>79</sup>

Pour la tombe à ciste SP 328, le squelette est sans aucun doute celui d'une femme âgée qui a bénéficié d'un traitement assez exceptionnel dans cette zone de la nécropole, comme l'indiquent la présence très probable d'un lit en bois – dont il déjà été question –, celle d'une petite pyxis en bronze et de deux lécythes à décor figuré, l'un d'une taille exceptionnelle, l'autre qui porte une scène relative au culte d'Aphrodite, appropriée au sexe de la défunte. La proximité entre cette ciste et l'incinération SP 345 laisse penser à un rapport familial entre les deux personnages, sans qu'on puisse en dire plus sur leur rang social – sans doute élevé – ou leur fonction dans la cité d'Apollonia.

Il n'en va pas de même pour la défunte – plus jeune – de la tombe SP 340, enterrée dans un contexte topographique différent. Parmi les nombreux objets placés près de cette femme (dont un miroir et une aiguille mentionnés plus haut), la clé en bronze donne en effet une indication importante, qui va certainement au-delà d'une désignation comme gardienne du foyer familial<sup>80</sup>. Dans l'iconographie de cette époque, un personnage féminin tenant une clé doit en effet normalement être interprété comme une prêtresse. Les exemples les plus clairs et les plus nombreux sont donnés par la représentation d'Iphi-

génie dans son rôle de prêtresse d'Artémis en Tauride, principalement sur des vases italiotes datés autour du milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>81</sup> : la sœur d'Oreste tient dans sa main gauche la clé du temple qui est figuré en arrière-plan. On connaît à la même époque une série de stèles et de lécythes funéraires en marbre sur lesquels la fonction de prêtresse occupée par la défunte est, de même, signifiée par la clé qu'elle tient à la main<sup>82</sup> ; d'autres documents vont dans le même sens, et l'on note que, sur une hydrie à figures rouges attique datée d'environ 460, la femme à la clé tient dans la main gauche un sceptre<sup>83</sup>, peut-être comparable à l'objet allongé, en matériau périssable, placé près de la défunte de SP 340.

Le fait que la scène peinte sur le lécythe déposé dans cette tombe se rapporte également à Aphrodite doit-il laisser penser que la prêtrise concernait cette déesse, dont le culte est attesté à Apollonia (voir plus haut) ? Certains objets plus énigmatiques déposés dans la tombe – des pointes de flèches, des supports en verre, des cailloux et une sorte de bâton en matériau périssable – ont-ils un rapport avec cette fonction religieuse ? Malgré la différence de date et de lieu, on peut rappeler que la tombe la plus ancienne qui ait été trouvée sur le site de Salamine de Chypre (vers le milieu du XI<sup>e</sup> s. av. J.-C.) contenait une femme – à en juger par l'abondance des bijoux – près de laquelle avaient été déposés un astragale, une aiguille à coudre (en or) et des pointes de flèches, comme dans la sépulture SP 340<sup>84</sup>. Il faut ajouter que les pointes de flèches étaient à l'époque archaïque, à Apollonia et dans sa région, des objets votifs investis d'une valeur monétaire (voir ci-dessus, p. 38).

Malgré le caractère restreint de la documentation présentée ici, l'offrande des osselets ou astragales, provenant du petit bétail sauf dans un cas isolé, est intéressante, qu'il s'agisse de ceux qui ont été déposés dans des foyers, même s'il est difficile de les attribuer à un défunt précis, ou des exemplaires trouvés dans les tombes. Alors que, comme il paraît normal, les ensembles les plus nombreux ont été mis au jour dans des sépultures d'enfants de moins de dix ans (136 astragales dans SP 313 et 58 dans SP 339) et que seize autres accompagnaient un jeune homme de 15 à 20 ans (SP 334), des

78 Pour le début de l'époque hellénistique, on connaît à Alexandrie l'importante série des « hydries de Hadra ».

79 Quelques indications sur les usages funéraires de l'hydrie sont données dans l'article de E. Trinkl, *Sacrificial and profane use of Greek hydriai*. In : Tsingarida (A.) éd., *Shapes and Uses of Greek Vases (7<sup>th</sup> – 4<sup>th</sup> centuries B.C.)*. Bruxelles, CReA-Patrimoine, 2009, p. 161.

80 C'est pourtant l'interprétation avancée par A.K. Andreiomenou (*ArchDelt*, 56, 2001, Meletes, p. 194, fig. 11) à propos d'une clé en fer trouvée dans une tombe d'Akraiphia en Béotie (noter que la sépulture contenait aussi un couteau en fer).

81 Kahil (L.) – Iphigeneia. In : *LIMC* VI, 1990, p. 713-715, pl. 468-471. Comparer la clé en bronze portant l'inscription « de l'Artémis de Lousoi » (Arcadie) : *IG* V 2, 399.

82 Connelly (J.B.) – *Portrait of Priestress. Women and Ritual in Ancient Greece*. Princeton University Press, 2007, p. 252-254, fig. 8.5-7.

83 Pirenne-Delforge (V.) – Personnel de culte. In : *ThesCRA*, V, 2005, p. 30 n° 133, pl. 4. D'autres exemples de prêtresse tenant une clé sont cités, p. 6 et 29-31, pl. 1 et 5.

84 Yon (M.) – *Salamine de Chypre II. La tombe T. 1 du XI<sup>e</sup> s. av. J.-C.* Paris, de Boccard, 1971 (voir la liste des objets p. 9).



osselets en nombre beaucoup plus restreint sont attestés dans cinq tombes d'adultes (SP 322, 336, 338, 340, 347), dont quatre certainement féminins<sup>85</sup>. Ces femmes sont, d'après les critères retenus par les anthropologues, soit vraiment âgées (SP 338 et 347), soit d'âge mûr (SP 336), soit, pour la quatrième, une adulte et non une adolescence (SP 340) ; on a déposé auprès d'elles un, deux ou quatre osselets.

La question des astragales trouvés en contexte funéraire a fait l'objet, à propos de la nécropole de Locres, d'une excellente mise au point à laquelle on se reportera (Elia, Carè 2004). Quand on dispose de données suffisamment précises, on constate que la fréquence de ce type d'offrande et la répartition entre tombes d'enfants et tombes d'adultes est variable, y compris dans une même région et pour une période comparable (essentiellement V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Ainsi, alors qu'environ 12 % des sépultures de Locres-Lucifero contenaient au moins un osselet – dans certains cas plusieurs centaines – (Elia, Carè 2004, p. 77 et fig. 1), seules cinq des 359 tombes fouillées par l'équipe américaine à Pantanello, dans la *chôra* de Métaponte, ont livré ce type d'objet (Erickson, in Carter 1998, p. 838-839). D'autre part, les astragales trouvés dans la nécropole de Locres étaient dans 53 % des cas associés à des tombes d'adultes (Elia, Carè 2004, p. 79), proportion qui contredit l'idée couramment admise que ces objets se rattachent naturellement à l'enfance, et qui rejoint les observations que l'on peut faire sur notre série très limitée. Enfin, les osselets paraissent être nettement plus fréquents, à Locres, dans les tombes féminines, mais ce jugement repose sur le matériel associé, non sur des diagnostics anthropologiques.

Le fait que des femmes qui ont très largement dépassé l'âge de la puberté aient reçu un ou plusieurs osselets pose un problème d'interprétation, car on ne peut pas expliquer cette offrande comme l'évocation d'une mort prématurée avant le mariage<sup>86</sup>. En attendant une éventuelle étude sur une série de tombes féminines plus importante, on avancera l'hypothèse d'un lien entre l'offrande de ces astragales et le monde d'Aphrodite, déjà évoqué à propos du décor des lécythes aryballisques des tombes SP 328 et 340 (voir aussi ci-dessous le commentaire de ces vases). Cette relation a été mise en évidence à propos du « coup de Vénus », obtenu quand quatre astragales retombent chacun sur une face différente : la représentation de ce coup heureux sur des jas d'ancre est

certainement liée au rôle protecteur d'Aphrodite dans la navigation<sup>87</sup>. Bien que le nombre de quatre osselets ne revienne pas plus souvent que d'autres dans les offrandes funéraires, on notera qu'il est attesté dans deux de nos tombes, SP 322 et 336, et que Venedikov avait mis au jour dans la tombe 726 de ses fouilles quatre astragales naturels et quatre imitations en verre (Venedikov *et al.* 1963, p. 62, pl. 166). Quoiqu'il en soit, le lien entre la déesse Aphrodite et les osselets est largement attesté, en particulier dans la documentation iconographique attique<sup>88</sup>. Ursula Mandel mentionne à juste titre, dans une étude sur l'*ephedrismos* et d'autres jeux liés à Aphrodite, un lécythe aryballisque du « groupe d'Apollonia », trouvé à la fin du XIX<sup>e</sup> s. dans une tombe de Kalfata ou d'une autre nécropole de la ville, qui représente une femme assise et un Satyre jouant aux osselets, près d'une femme voilée accompagnée d'un Eros : que la déesse soit la femme assise – ce qui paraît plus vraisemblable – ou celle qui est debout, comme le pense U. Mandel, la scène évoque le destin d'une future mariée, qui se joue entre Aphrodite et le compagnon de Dionysos<sup>89</sup>. Ainsi, les astragales paraissent indiquer, comme certains lécythes décorés, l'appartenance de la femme, même âgée, à la sphère d'Aphrodite et au rôle qu'elle lui permettait de jouer au sein de la société d'Apollonia.

Il est regrettable que le sexe de l'individu adulte inhumé dans la tombe SP 322 n'ait pas pu être déterminé, car, en plus des quatre osselets, des forces (ciseaux) en fer avaient été déposées près du défunt. Cet instrument pouvait servir tantôt à couper les cheveux, comme le montre une terre cuite béotienne du début du V<sup>e</sup> s. (*Tanagra* 2003, p. 100), tantôt à tondre les moutons<sup>90</sup>. On en connaît d'autres exemples dans des tombes d'époque classique, dont un à Métaponte-Pantanello, déposé près d'une femme âgée de 50 à 60 ans (Carter 1998, p. 266, T 76, et p. 818), et un autre au Céramique, contemporain de SP 322 et qui appartenait probablement aussi à une tombe féminine, en raison de la présence d'un miroir (Kovacsovic 1990, p. 17, T 16, 9, pl. 30, 4). D'autres

85 Le sexe de l'individu de la tombe SP 322 n'a pas pu être déterminé.

86 Comme le suggère V. Jeammet (*In : Tanagra* 2003, p. 164) à propos d'une joueuse d'osselets en terre cuite : « Quand la figurine était déposée dans la tombe d'une adolescente, le jeu symbolisait peut-être le destin contrarié de la future épousée, morte avant l'heure ».

87 Queyrel (Fr.) – Le motif des quatre osselets figuré sur des jas d'ancre. *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 207-212. Voir aussi Marcadé (J.), Sabrié (M. et R.) – Sculptures du Clos de la Lombarde à Narbonne. *RAN*, 32, 1999, p. 330-333, à propos d'une base de statue décorée de quatre osselets.

88 Mandel 1999, p. 230-232 : l'hypothèse d'une pratique de l'astragalomancie dans le sanctuaire d'Aphrodite à Paphos est séduisante, mais l'attribution à cette cité de monnaies du début du V<sup>e</sup> s. montrant un astragale au revers n'est pas tout à fait assurée. Sur la fonction oraculaire des osselets, voir Amandry 1984, p. 377-378.

89 Voir ci-dessous p. 181, fig. 65, et Hermary, sous presse.

90 Sur une stèle funéraire d'époque impériale trouvée dans la région de Bursa, des forces sont figurées à côté d'un mouton et d'un couteau : Robert (L.) – *Études anatoliennes*. Paris, de Boccard, 1937, p. 206, pl. XXVIII, 3.

forces trouvées en contexte funéraire sont plus récentes, comme celles du Jardin maritime d'Apollonia<sup>91</sup>. La question de la signification de ces objets reste posée, mais, dans la petite série ancienne dont fait partie l'instrument de SP 322, le contexte féminin paraît privilégié et, donc, être plutôt en faveur d'un usage pour le soin des cheveux : il est difficile de dire si cette offrande est liée à des activités rituelles, comme l'offrande des cheveux à différentes divinités à la fin de l'adolescence.

#### 2.4. Aspects particuliers des dépôts et des foyers

Plusieurs objets trouvés isolément n'ont pas été pris en compte dans le catalogue des dépôts. Le plus spectaculaire est le fragment d'œnochoé attique à figures rouges décoré d'un char en course et d'un trépied (CP 42, trouvé près du point I 5). Dans la zone publiée ici, les autres vases à décor figuré servent d'urnes cinéraires ou sont déposés dans les tombes, mais il ne s'agit pas d'œnochoés : on peut donc supposer que celui-ci avait une valeur particulière dans les rituels pratiqués autour d'une ou plusieurs sépultures, plus particulièrement pour les libations.

Au Sud-Ouest de la fosse de SP 343, la tombe la plus ancienne du secteur, une grande assiette fragmentaire porte sur chaque face le graffiti XHΣ[...?], écrit de droite à gauche sur la face externe (fig. 64)<sup>92</sup>. Dans les deux cas, la cassure a mutilé le sigma et empêche de savoir si le texte s'arrêtait là ou continuait. Les lettres conservées (de même que le redoublement de l'inscription) se prêtent mal à la restitution d'un nom propre, qu'il ait été écrit en entier ou en abrégé, et il ne s'agit certainement pas d'une marque commerciale comme sur l'hydrie CP 47. Il est donc difficile de proposer une interprétation<sup>93</sup>. Au Sud de la même fosse, un fragment d'une

grande coupe attique porte le graffiti –HTO (Pl. 94a)<sup>94</sup>, probablement la fin d'un nom propre au génitif, donc une marque de propriété. Par une coïncidence assez troublante, K. Panayotova a découvert à peu de distance une stèle funéraire portant l'inscription ΗΓΟΥΣ ΑΡΗΤΟΥ : il est possible que le nom inscrit sur la coupe doive être restitué en Arétos et que ce personnage soit de la même famille que celui de la stèle, voire le père d'Hégous lui-même. Signalons encore la découverte, à l'Ouest de la fosse de SP 343, de deux astragales brûlés (US 628).

Enfin, le bucrane en plomb décoré d'une tête de Gorgone (M 57), trouvé entre les murs MR 2 et MR 3, fournit un nouvel exemplaire d'un type d'objet particulier aux nécropoles d'Apollonia (voir plus loin le commentaire de K. Panayotova) : la figuration de la Gorgone permet sans aucun doute de donner à ces offrandes un sens apotropaïque, mais on ignore si elles étaient fixées sur un support (en bois ?) et si elles avaient un sens précis dans les pratiques rituelles locales.

La question se pose pour un autre type d'objet connu uniquement à Apollonia, que l'on appelle traditionnellement « gril à poisson ». Les premiers exemplaires ont été découverts dans les fouilles de Degrand, puis, en nombre plus important, dans celles de Venedikov et au cours des recherches plus récentes. L'interprétation de cet objet a connu plusieurs étapes. Maxime Collignon (1905, p. 301) a proposé d'y voir « l'imitation d'un esquif avec ses bancs », hypothèse reprise et précisée par Edmond Pottier dans la fiche descriptive de l'exemplaire arrivé au Louvre. Georges Seure cite le jugement de Pottier et consacre un assez long commentaire à cet objet : « comme hypnotisé par sa forme », il est dans « l'obligation inéluctable de songer à une semelle de chaussure » (pour un pied droit) qui, par sa taille, se rapporterait à une femme ou à un adolescent ; il s'agirait de « la reproduction en terre cuite d'un modèle local de sandales, tressées probablement avec des tiges et feuilles de roseau » (Seure 1924, p. 334). Il envisage cependant une autre hypothèse, celle d'un gril à poisson : « le genre de pêche pratiqué à Apollonie, la forme et les dimensions de l'outil, suggèrent même cette précision qu'il s'agirait d'un gril destiné au maquereau de taille médiocre qui fait la nourriture et la fortune des pêcheurs indigènes » ; il lui semble cependant que la forme est plus celle d'un pied que d'un poisson (*ibid.*, p. 334-335). Jiri Frel revient à l'idée de Collignon et considère qu'« il s'agit sans doute du modèle d'une barque funéraire ... figurant l'ossature en bois, qui aurait été recouverte de peau » (Frel 1960, p. 250 n° 44, fig. 4). Trois ans plus tard, Venedikov

91 Venedikov *et al.* 1963, p. 318 n°s 1086-1087, pl. 171 ; d'autres découvertes sur le territoire bulgare sont signalées ci-dessous par K. Panayotova (p. 261). Des exemplaires d'Argos (Bruneau 1970, p. 454-456, fig. 47, et 459-466, fig. 61) datent aussi de l'époque hellénistique, comme probablement les forces trouvées dans une sépulture à crémation du Céramique, avec un strigile et une sorte de dé à coudre (Kovacsovic 1990, p. 87, T 105, 2, pl. 48, 11). Celles provenant d'une tombe d'Aigai en Éolide ne sont pas précisément datées : Clerc (M.) – Fouilles d'Aegae en Éolide. *BCH*, 15, 1891, p. 236, fig. 7.

92 US 562 + 624. Le fond et environ un tiers de la vasque sont conservés ; diam. max. 15 cm. Inv. PIN 4162. Ce vase de bonne qualité, à l'argile orangée recouverte d'un engobe rouge, n'est pas une importation attique et se distingue des productions locales ordinaires.

93 Vouloir rattacher ces lettres au verbe χέω (verser), en en faisant un impératif aoriste, supposerait une faute d'orthographe : l'hypothèse ne peut donc être sérieusement envisagée.

94 = VN 14. Dimensions max. conservée 17 cm. Inv. PIN 4108.



Fig. 64. Assiette portant le double graffite XHΣ (inv. PIN 4162).  
Photo CCJ, L. Damelet.

(*et al.* 1963, p. 264-266 n<sup>os</sup> 772-777, pl. 133) revient sur ces différentes interprétations et se décide en faveur du gril à poisson, désignation reprise jusqu'à maintenant par les fouilleurs des nécropoles d'Apollonia (par exemple Panayotova 2007, p. 111, fig. 4, 5).

Les exemplaires trouvés dans les fouilles de 2002-2004 proviennent tous de foyers (F 1, 2, 4, 9, 10, 11 = TC 21-26), sauf celui qui a été trouvé isolément dans la zone Nord-Ouest de la fouille (TC 27). Ils sont associés à divers types de vases se rapportant à la boisson ou à la nourriture semi-liquide, à la présentation et à l'assaisonnement des aliments. On note que les plats à poisson font partie de cet ensemble, ce qui serait un argument en faveur de l'interprétation de ces objets comme des grils à poisson si les plats ont nécessairement l'usage que leur nom indique. L'exemple du foyer F 9, dont le contenu était resté intégralement en place, ne va cependant pas dans ce sens. Ce foyer contenait en effet un service complet lié à un repas : une œnochoé et deux autres fragments de cruches, deux bols, trois pots à

une anse, trois bols à vernis noir, deux plats à poisson, un askos à figures rouges et quatre coupelles, plus une lékanis dont la fonction n'est pas assurée<sup>95</sup>. Les restes de faune trouvés dans ce même foyer (prélevés de manière exhaustive par V. Bignani, un étudiant formé à cette pratique) et étudiés par Ph. Columeau (voir ci-dessous) ne comprenaient cependant aucune arête de poisson, mais se rapportaient à au moins un jeune capriné, âgé de six à dix-huit mois. D'autres offrandes brûlées à cet endroit avaient une autre fonction, qu'il s'agisse des objets en bronze – dont l'interprétation est difficile, en dehors d'un très probable stylet – ou des nombreux astragales. La question de savoir si le « gril » faisait partie des objets utilitaires liés aux aliments ou si, reproduisant en terre cuite un autre type d'objet, il aurait plutôt un sens symbolique reste donc ouverte. Sa forme ne paraît renvoyer de façon claire ni à un poisson, ni à une sandale, ni à une barque, mais l'hypothèse d'un gril n'est guère compatible avec le fond plat de l'objet<sup>96</sup>, ni avec la largeur parfois importante de ses petites barres<sup>97</sup>. Un point certainement important pour l'interprétation est le fait que ces « grils » ne sont pas déposés dans les sépultures, mais dans les foyers rituels et, éventuellement, dans les dépôts : ce contexte n'est apparemment pas en faveur d'un objet lié symboliquement au voyage du défunt, comme le seraient des modèles de sandale ou de barque déposés dans la sépulture elle-même<sup>98</sup>. Comme on l'a vu plus haut, il est difficile d'associer les foyers à des sépultures ou à des groupes de sépultures. Cependant, dans le cas du foyer F 9, sa date et la présence d'une quantité importante d'astragales – ainsi, peut-être, que le « stylet », qui pourrait évoquer l'apprentissage de la lecture – rendent probable une relation avec les tombes d'enfants SP 339 et SP 375 situées de l'autre côté du mur. On peut même supposer que ce foyer a pris la suite, pour la célébration des rites en souvenir des deux enfants, probablement le frère et la sœur, du foyer F 5, dispersé quand on a construit le mur MR 3 pour retenir la terre des tumuli érigés au-dessus de SP 343, 339 et 375 ; il est difficile de dire si, dans cette hypothèse, le foyer F 10 – lui-même en grande partie détruit lors de la mise

<sup>95</sup> La grande coupe trouvée renversée, le fond percé, à la base du foyer, avait visiblement une fonction différente de celle des autres vases.

<sup>96</sup> Les grils antiques traditionnels, de forme carrée ou rectangulaire, sont montés sur des pieds et n'ont pas de montants latéraux : voir par exemple Schipporeit (S. Th.) – Geräte zum Braten und Rösten. In : *ThesCRA* V, 2005, p. 333.

<sup>97</sup> Noter que le fond d'un des exemplaires trouvés par Venedikov (*et al.* 1963, pl. 133 n<sup>o</sup> 777), à vrai dire assez atypique, est à peine ajouré.

<sup>98</sup> On en connaît des exemples sur différents sites du monde méditerranéen antique.

en place de SP 328 – était associé aux tombes d'enfants ou à celle de l'adulte masculin de SP 343.

Il faut enfin noter que cinq des six foyers où ont été déposés les « grils » sont datés autour de 380, le sixième étant un peu plus récent (vers 350-340) : il semblerait donc que l'offrande de ces objets a été un phénomène relativement limité dans le temps, mais l'enquête devrait être étendue à d'autres découvertes récentes.

La signification des « grils à poisson » est loin d'être résolue, mais nos fouilles conjointes permettent d'apporter au dossier quelques éléments plus précis que ceux dont l'on disposait auparavant.

### 2.5. Rapport sur les restes de faune découverts durant la campagne 2004

Les ossements d'animaux découverts lors des précédentes fouilles de la nécropole de Kalfata n'ont pas été étudiés par un archéozoologue. Il paraît donc utile de publier ici le rapport rédigé par Ph. Columbeau (chercheur au Centre Camille Jullian) sur les restes mis au jour en 2004. Un premier groupe provient du foyer F 9 (déjà mentionné ci-dessus), un autre rassemble les éléments dispersés dans la zone fouillée par la mission française.

1) « Les fouilles de la campagne 2004 sur le site de la nécropole de Kalfata à Apollonia pontique ont mis au jour un petit ensemble d'ossements animaux calcinés. Ces débris animaux se trouvaient en connexion avec un foyer [F 9], lui-même situé entre les tombes. Cet ensemble comprend un sachet contenant 48 fragments d'os de caprinés, très fragmentés, provenant d'au moins un animal jeune (>6<18 mois). L'émiettement de ces débris n'a pas permis de les peser, ni de les mesurer. Leur exposition à la chaleur d'un feu a été intense car leur coloration est blanc-ivoire pour la plupart, noire pour quelques-uns. Il n'y a pas d'ossements intacts dans ce lot. On note la présence, parmi les restes d'animaux, d'un fragment de vertèbre humaine, provenant du squelette d'un très jeune enfant. La présence d'un os humain dans ce lot peut s'expliquer par l'existence d'une tombe d'enfant à proximité du foyer ».

2) « Le second lot est plus conséquent. Il rassemble 174 gr. d'ossements animaux, dont 37 (21,2 %) n'ont pas pu être déterminés. Le fractionnement et la carbonisation des os sont très avancés, mais 178 fragments ont pu être déterminés et pesés, plus 2 fragments de microfaune<sup>99</sup>.

Les restes les plus nombreux sont attribués au mouton, avec 87 restes de deux individus jeunes-adultes et 46 fragments de deux agneaux. Il faut noter la présence de 35 fragments de talus de mouton ou de chèvre, provenant de plusieurs animaux jeunes, qui n'ont pas pu être dénombrés. Toutefois, le nombre minimal d'individus induit par ces fragments de talus est bien supérieur à celui restituable d'après le reste des débris de squelette de mouton. Ils doivent donc être écartés du contexte alimentaire de cet ensemble et faire l'objet d'une étude séparée.

Des restes de porc ont été retrouvés dans cet ensemble de débris : 14 fragments ont été attribués à cette espèce, 11 à un animal sub-adulte, 3 à un porcelet très jeune (périnatal), pour un poids global de 20 gr. (11,5 % du poids des restes total).

Enfin, 10 restes d'oiseau ont été attribués à la poule domestique (*Gallus domesticus*), 9 à un individu jeune et 1 à un jeune poussin.

La proximité de la mer de cette nécropole est évoquée par la présence de deux fragments de coquilles marines, l'une appartenant à une palourde, l'autre à un bigorneau.

La totalité de ces restes osseux porte des traces de carbonisation, le plus souvent d'une exposition à un feu vif (> 600° C). L'éclatement des os à la chaleur ne permet pas de distinguer d'éventuelles traces de découpe.

Malgré son volume réduit, ce lot de faune du début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. apparaît comme une exception, en l'absence de témoignages d'autres ensembles comparables dans un milieu funéraire grec, pouvant attester une consommation de viande autour des tombes ».

Mesures : Mouton Phalange proximale SD 10,8 ;  
Bd nbre : 2 moyenne : 11,4 var. : 11,4 – 11,4  
Bp nbre : 2 moyenne : 12,25 Var. : 11,9 – 12,6  
Os triquetrum (carpe) DT : 13,8. (Tableau 14)

### 3. Les sépultures d'enfants étudiées dans un contexte plus large

Au cours des trois campagnes de fouilles franco-bulgares qui ont eu lieu à Kalfata de 2002 à 2004, onze sépultures d'enfants<sup>100</sup> ont été mises au jour, soit 21 % de l'ensemble. Ce pourcentage paraît faible si l'on considère le taux de mortalité infantile élevé durant cette période. De plus, le nombre de sépultures d'enfants fouillées, sur un espace restreint, ne permet pas de tirer des conclusions très pertinentes sur les rites

100 Il s'agit des sépultures SP 264, 283, 296, 297, 313, 320, 327, 339, 341, 370, 375. Les numéros de tombes qui ne sont pas précédés des lettres SP n'appartiennent pas à l'ensemble publié ici.

99 *Talpa europaea*, *Microtus arvalis*, *Glis glis*, *Mus musculus*.

Espèce	NR	% NR
Crâne	2	1,3
Max		
Mand	2	1,3
Dents Sup.		
Dents inf.		
Vertèbres	9	5,9
Côtes	12	7,9
Scapula		
Humérus	2	1,3
Radius	2	1,3
Ulna	1	0,6
Carpe	6	3,9
Métacarpe	24	15,8
Phalange I	6	3,9
Phalange II	8	5,2
Phalange III	11	7,2
Bassin	1	0,6
Fémur	5	3,2
Patella		
Tibia	1	0,6
Fibula		
Talus	35	23
Calcaneum		
Scpho-cub.		
Métatarse	25	16,4
Total	152	99,4

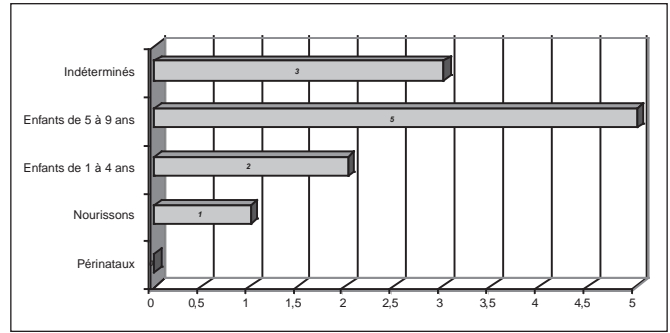
Tableau 14. Distribution anatomique des restes de mouton (fouilles françaises 2004).

Catégories d'âges	Nombre d'individus	Numéro d'inventaire des sépultures
Périnataux	0	
Nourrissons	1	SP 264
Enfants de 1 à 4 ans	2	SP 341 / 370
Enfants de 5 à 9 ans	5	SP 283 / 313 / 320 / 339 / 375
Indéterminés	3	SP 296 / 297 / 327

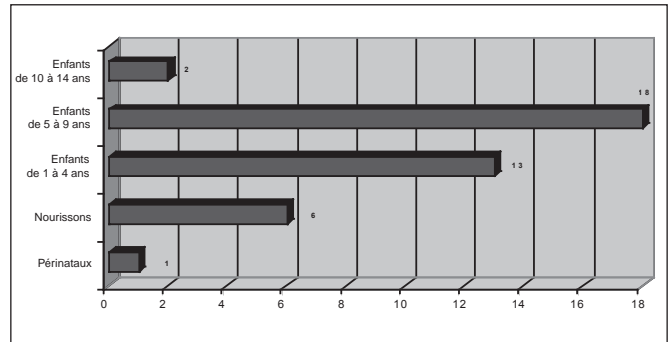
Tableau 15. Tableau récapitulatif des sépultures d'immatures mises au jour dans le secteur franco-bulgare entre 2002 et 2004

pratiqués dans cette nécropole aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Toutefois, les données concernant ces tombes peuvent être confrontées à celles des sépultures d'enfants mises au jour au cours de fouilles antérieures et postérieures à celles présentées dans cet ouvrage. En effet, au cours des six dernières campagnes de fouilles (2002-2007), 103 inhumations d'enfants ont été mises au jour<sup>101</sup>. On peut ajouter à ces dernières les 61 sépultures identifiées comme des sépultures d'enfants parmi les 800

101 Soit 24 % de l'ensemble des tombes fouillées.



Graphique 4. Répartition des onze sépultures d'immatures par catégorie d'âge.



Graphique 5. Nombre d'individus par classe d'âge, d'après les études anthropologiques menées au cours des six campagnes de fouilles entre 2002 et 2007.

tombes qui avaient été fouillées sous la direction d'Ivan Venedikov dans les années 1940. Ces 164 tombes d'enfants font actuellement l'objet d'une étude approfondie dans le cadre du programme de recherche « L'enfant et la mort dans l'Antiquité : des pratiques funéraires à l'identité sociale » (EMA)<sup>102</sup>. Ainsi, les résultats obtenus suite à l'étude des onze sépultures d'enfants présentées dans le catalogue peuvent être comparés à d'autres analyses et s'inscrivent dans une étude plus large et, en conséquence, plus pertinente<sup>103</sup>.

### 3.1. Catégories d'âge des immatures

Les classements par catégorie d'âge varient en fonction des anthropologues. Ces découpages correspondent à différents passages dans la vie biologique et sociale de l'enfant. Pour Kalfata, la répartition proposée permet de

102 Programme de recherche international financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) [<http://sites.univ-provence.fr/ccj/spip.php?article23>].

103 Un premier bilan a été présenté, lors de la première Table Ronde du programme EMA à Athènes (29-30 mai 2008), par A.-S. Koeller avec la collaboration de K. Panayotova. Cet article paraîtra prochainement dans les Actes du colloque.

trouver un compromis entre les études anthropologiques faites par deux chercheurs et les catégories d'âge proposées dans le cadre du programme EMA (voir plus loin). Les tombes d'immatrices, au nombre de onze, se répartissent donc comme suit. (**Graphiques 4-5 et Tableau 15**)

### 3.1.1. Les périnataux

Les périnataux sont les fœtus ou nouveau-nés n'ayant pas survécu plus d'un mois. Aucun périnatal n'a été découvert au cours de ces campagnes. En revanche, sur les 164 tombes d'immatrices fouillées entre 2002 et 2007, trois périnataux ont été mis au jour. L'individu de la sépulture n° 381 a fait l'objet d'observations anthropologiques sur le terrain. Les deux autres immatures de cette catégorie n'ont pas été étudiés par des anthropologues, mais leur stature, prise sur le terrain (environ 50 cm), laisse penser qu'ils n'avaient pas plus d'un mois. Cette catégorie d'âge est donc faiblement représentée à Kalfata. Il est possible que les tombes de ces bébés aient été mal identifiées sur le terrain, ou encore que les restes osseux se soient mal conservés. On peut également imaginer qu'un espace leur avait été réservé ailleurs dans la nécropole ou hors des limites de celle-ci<sup>104</sup>.

### 3.1.2. Les nourrissons

Les nourrissons sont les individus âgés de 1 à 12 mois. La tombe SP 264 ne contenait que très peu de restes osseux, mais la taille de l'humérus préservé a permis d'estimer l'âge du défunt à 12 mois environ. Cette catégorie, comme la précédente, est peu représentée puisque le nombre de nourrissons ne constitue que 15 % de l'ensemble (**Graphique 5**).

### 3.1.3. Les enfants de 1 à 4 ans

Les individus âgés de 1 à 4 ans sont au nombre de deux, ce qui correspond à 18 % de l'ensemble. Cette catégorie est donc moins bien représentée dans ce secteur que sur l'ensemble de la nécropole (33 %) (**Graphique 5**). Cette différence pourrait s'expliquer par le découpage arbitraire de la zone fouillée et le hasard des découvertes.

### 3.1.4. Les enfants de 5 à 9 ans

La catégorie des enfants de 5 à 9 ans est représentée par cinq individus, soit 46 % de l'ensemble. Ce résultat

semble cohérent lorsqu'il est comparé au pourcentage obtenu pour la même catégorie sur l'ensemble de la nécropole, c'est-à-dire 44 % de l'ensemble.

### 3.1.5. Les enfants de 10 à 14 ans

Les immatures de cette catégorie sont totalement absents du catalogue et ne sont représentés que par deux individus parmi les sépultures qui ont fait l'objet d'une étude anthropologique à Kalfata. Il est possible que les individus de cette classe d'âge aient parfois été considérés comme des adultes par les fouilleurs, la stature ou les dimensions de la tombe pouvant les induire en erreur. Seule une étude anthropologique globale permettrait de mieux comprendre pourquoi les enfants de 10 à 14 ans ressortent si peu dans les études statistiques.

## 3.2. Répartition et types de sépultures

Les onze sépultures d'enfants qui ont été mises au jour entre 2002 et 2004 se répartissent dans tout le secteur, sans répondre à une orientation particulière. Les enfants sont inhumés à proximité des adultes et il n'y a visiblement aucune zone qui ait été réservée à leur ensevelissement. Il est probable que l'on est en présence de regroupements funéraires d'origine sociale ou familiale (Koeller 2008), mais l'emplacement des sépultures d'enfants dans ce secteur ne permet pas d'associer les tombes entre elles. Les dimensions de la zone fouillée et le nombre de sépultures découvertes sont trop faibles pour que l'on puisse proposer une analyse détaillée portant sur les liens entre les sépultures d'enfants entre elles ou avec celles des adultes. De plus, la configuration et la nature du terrain rendant délicate une fouille stratigraphique, il est difficile d'associer les sépultures autrement que par leur situation. Toutefois, certaines tombes paraissent avoir été volontairement placées côte à côte. C'est notamment le cas de deux sépultures : la tombe à fosse SP 375 semble avoir été placée intentionnellement contre la tombe à ciste SP 339<sup>105</sup>. Il s'agit dans les deux cas de sépultures d'enfants âgés d'environ 8 ans (+/-12 mois). La première est une tombe à ciste qui contenait une inhumation primaire. La seconde est une inhumation primaire en fosse. La fosse était limitée au Nord et au Sud par un aménagement de pierres, les pierres plus au Sud recouvrant les pieds. L'analyse sur le terrain de la position des ossements et de la disjonction des articulations a permis d'observer que la décomposition s'était faite en espace vide. Ceci indique que la fosse

104 L'inhumation des enfants dans les maisons est un phénomène bien connu dans l'Antiquité, mais pas du tout attesté à ce jour à Apollonia.

105 Ces deux sépultures sont attribuées à la phase 2 et datées vers 380-370, SP 339 étant la plus ancienne.

devait être recouverte, à l'origine, par un aménagement en matériau périssable aujourd'hui disparu : il s'agissait sans doute de planches de bois, les blocs d'entourage servant au calage de l'ensemble. Ces pierres ont également pu servir à marquer l'emplacement de la sépulture. Il faut noter qu'aucune stèle marquant l'emplacement de la sépulture n'a pu être associée à une tombe d'enfant à Kalfata<sup>106</sup>. Cependant, les amas de pierre retrouvés autour de plusieurs tombes ont pu rester visibles pendant un temps et avoir également servi à signaler la présence de la sépulture. Ainsi, si l'emplacement de la tombe était connu, il était tout à fait possible d'enterrer les défunts « côte à côte » pour diverses raisons.

Tous les types de sépultures étaient utilisés pour les enfants à Kalfata. Toutefois, les tombes à fosse sont le plus fréquemment utilisées, elles constituent 82 % de l'ensemble des tombes d'immaturs mises au jour jusqu'à présent. Parmi les onze sépultures découvertes au cours de ces campagnes, neuf étaient des tombes à fosse ; les deux autres défunts avaient été inhumés l'un dans une tombe à tuiles, l'autre dans une tombe à ciste.

Aucune tombe à enchytrisme n'est représentée dans ce catalogue, alors que certaines ont été trouvées dans d'autres zones de la nécropole d'Apollonia. Au cours des fouilles plus récentes, deux inhumations d'enfants en amphore et deux inhumations en pithos ont été mises au jour, ce qui ne représente que 4 % du total des tombes d'enfants découvertes (Koeller, à paraître). En revanche, au cours des fouilles des années 40, les inhumations en vase (pithos ou amphore) découvertes par Venedikov représentaient 31 % de l'ensemble des sépultures d'enfants<sup>107</sup>. Ainsi, si on prend uniquement en considération les résultats des fouilles récentes, il apparaît que ce modèle de sépulture était peu utilisé mais, sur l'ensemble de la nécropole, le pourcentage d'inhumations en vase est relativement conséquent. Il est donc possible d'envisager que ce mode d'ensevelissement ait été privilégié pour les enfants, à une période ou dans un secteur de la nécropole de Kalfata.

Dans certains cas, l'utilisation de contenants autres que des amphores et des pithoi a pu être mise en évidence au moment de la fouille. Dans la sépulture SP 313, le corps du défunt avait été déposé dans un cercueil<sup>108</sup> : les traces laissées par les planches de bois étaient nette-

ment visibles dans le sable au moment de la fouille. De plus, treize clous en fer ont été retrouvés *in situ* : sept d'entre eux appartenaient vraisemblablement au couvercle et six autres au cercueil lui-même<sup>109</sup>. Il s'agissait de la sépulture d'un enfant âgé d'environ sept ans. Le mobilier était constitué d'une œnochoé de production locale, de deux kylikes à vernis noir, de 136 astragales et d'un strigile en bronze. Cette sépulture appartient à la première phase d'occupation du secteur, elle est datée vers 430-420.

Deux types de tombes à tuiles ont été utilisés à Kalfata. Le premier type semble un peu moins représenté<sup>110</sup>. Les tuiles y étaient posées le long des quatre parois de la fosse, formant ainsi un coffre<sup>111</sup>. La tombe à tuiles en bâtière a été plus utilisée à Kalfata. Les tuiles protégeaient le défunt en formant une couverture au-dessus du son corps. C'est le cas de la sépulture SP 297, qui contenait un enfant dont l'âge n'a pu être déterminé.

À Kalfata, les sépultures à crémation ne représentent qu'environ 10 % de l'ensemble. Le contenu des urnes n'ayant pu être étudié<sup>112</sup>, il est impossible d'affirmer que la pratique de la crémation était réservée aux adultes. Concernant les inhumations, nous avons vu que tous les types de tombes ont été utilisés pour les enfants. On trouve des tombes à tuiles, des tombes à ciste, des inhumations en amphore et en pithos, mais ce sont les tombes à fosse qui étaient le plus fréquemment utilisées pour les enfants, comme pour les adultes d'ailleurs. Toutefois, il semblerait que les tombes à ciste aient été moins utilisées pour l'inhumation des immatures que pour celle des adultes.

L'âge au décès des enfants est un élément très important pour notre étude. Il est en effet particulièrement intéressant de voir si l'âge avait une influence sur le traitement du défunt. Toutefois, il s'agit là d'un échantillon relativement faible et il faut donc rester prudent quant aux conclusions que nous pourrions en tirer. Au cours des fouilles récentes, une étude anthropologique a été menée sur 40 immatures<sup>113</sup>. La publication des fouilles

106 Peu de stèles inscrites ont été mises au jour à Kalfata et aucune d'entre elles n'a pu être associée à une sépulture en particulier : voir Giuzelev 2002 et Giuzelev 2005.

107 Il s'agissait de quatorze inhumations en amphore, quatre inhumations en pithos et d'une inhumation dans un vase dont la forme n'est pas précisée.

108 Koeller, à paraître. Neuf fosses étudiées dans le cadre du programme EMA contenaient les restes de cercueil en bois.

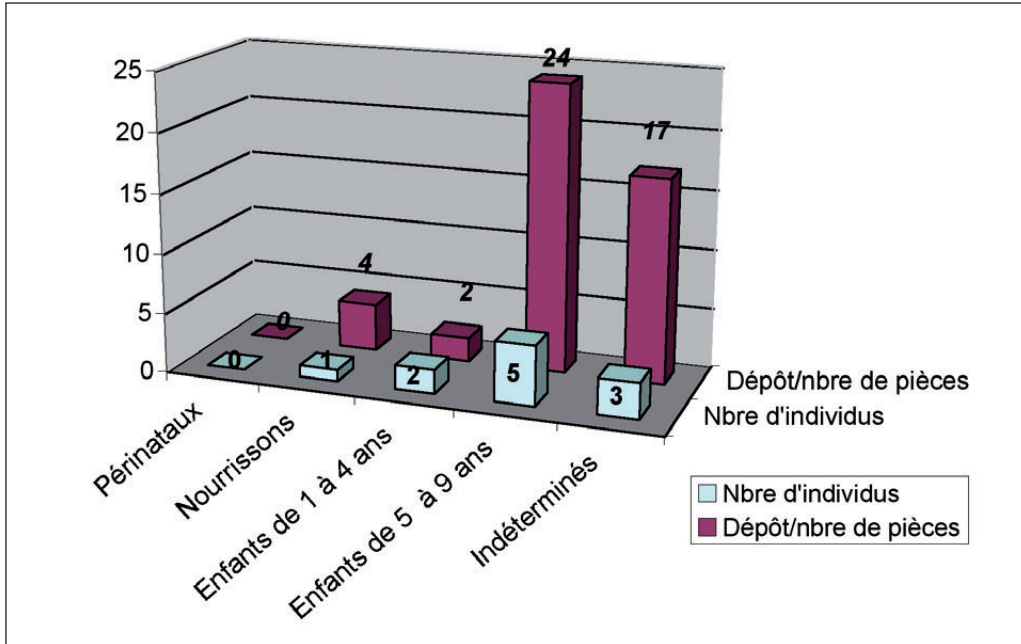
109 Les clous ont été découverts dans les angles de la fosse, sur les longs côtés et dans la partie centrale de la tombe : voir ci-dessus, p. 140.

110 Sur les neuf tombes à tuiles découvertes à ce jour à Kalfata deux d'entre elles étaient de ce type.

111 Koeller, à paraître : la tombe à tuile n° 5518-12 (campagne de fouilles 2007) fait partie de cette catégorie de tombe. Aucune couverture n'était en place sur la sépulture au moment de la fouille. Cependant, la perte de connexions anatomiques entre les ossements laisse penser que la décomposition du corps s'est faite en espace vide. Nous pouvons donc dire que la sépulture était certainement recouverte, au moins pendant un temps.

112 À l'exception du contenu de l'urne de la sépulture SP 345, étudié ci-dessus par Anne Richier.

113 Rappelons que les études anthropologiques ont été menées par Anne Richier (Archéologue – Anthropologue, INRAP Méditerranée)



Graphique 6. Nombre d'objets par classe d'âge.

anciennes (Venedikov *et al.* 1963) permet d'avoir une vision plus large du traitement des défunts à Apollonia et confirme l'ampleur de la nécropole de Kalfata, mais aucune étude anthropologique n'avait alors été faite. Nous ignorons donc comment les enfants ont été identifiés. De ce fait, il est possible que les jeunes adolescents de 12-13 ans aient été considérés comme des adultes par Ivan Venedikov et ses collaborateurs et qu'ils n'apparaissent pas dans le catalogue.

À ce stade de l'étude, il apparaît que l'âge de l'enfant n'a eu aucune influence sur le choix de la sépulture. Par exemple, les tombes à tuiles pouvaient aussi bien être utilisées pour un jeune enfant de moins d'un an que pour un enfant de 8 ou 9 ans. Les tombes à fosse étant le mode d'inhumation le plus fréquent, elles contenaient des enfants de 0 à 13 ans.

### 3.3. Mobilier associé au défunt

Il est rare qu'aucun objet ne soit associé à une sépulture à Kalfata. En effet, un seul défunt sur les onze découverts – celui de la sépulture SP 341 – n'était pas accompagné par du mobilier<sup>114</sup>. Le mobilier funéraire

pour la partie française et par Anne Keenleyside (Professeur associé, Département d'Anthropologie, Université de Trent, Ontario).

114 Plus généralement, sur les 40 défunts pour lesquels nous connaissons l'âge au décès et qui sont étudiés dans le cadre du programme EMA, seuls cinq avaient été inhumés sans mobilier. On a découvert jusqu'à 14 types d'objets différents par tombe.

est hétérogène et le nombre d'objets placés auprès du corps varie d'une sépulture à l'autre. On a pu trouver, en moyenne<sup>115</sup>, quatre objets par tombe d'immatrices (**Graphique 6**). Cette moyenne semble cohérente, puisque l'on arrive à peu près au même résultat en étendant les statistiques aux 164 tombes d'enfants identifiées à Kalfata. Manifestement, plus d'objets ont été déposés auprès des enfants : chez les adultes, on a en effet retrouvé en moyenne 2,5 objets par tombe, tout type confondu.

On a découvert jusqu'à quatorze types d'objets différents par tombe. Les vases en céramique sont les plus fréquents. Il s'agit pour la plupart de vases importés, mais la céramique locale est également bien représentée. Les vases importés sont de types et de formes variés : un grand nombre sont originaires d'Athènes. Il s'agit essentiellement de lécythes, de vases à verser et de coupes, parfois miniatures.

L'iconographie des céramiques peintes n'est jamais liée au monde de l'enfance, comme cela est souvent le cas dans le monde grec, notamment sur les choés retrouvées dans les sépultures d'enfants. En revanche, les vases de ce type sont attestés à Apollonia du Pont : par exemple, trois lécythes à figures rouges représentant

115 Pour ce calcul les astragales ont été considérés comme un groupe, nous n'avons pas tenu compte ici du nombre d'osselets par tombe.



un enfant marchant à quatre pattes ont été découverts au cours des fouilles récentes (Koeller, à paraître).

Les figurines en terre cuite faisaient souvent partie du mobilier qui accompagnait les enfants<sup>116</sup>. Elles représentent des animaux, des personnages féminins, masculins ou des groupes. Elles ont parfois été trouvées en grand nombre, jusqu'à une quinzaine par tombe. Ainsi, plusieurs figurines représentant des papposilènes (parfois à cheval), des acrobates et des « *temple boys* » avaient été déposées dans une tombe à fosse, découverte lors de la campagne de fouille 2002 (Hermay, Panayotova 2006, p. 59). Divers animaux en terre cuite ont été mis au jour : des sangliers, des tortues, des oiseaux et des coqs. Ces objets associés à l'enfant sont souvent considérés comme des jouets (Papaikonou 2006, p. 243-247). Dans le cas du coq de la sépulture SP 283, il est possible qu'il s'agisse d'une sorte de hochet<sup>117</sup>. En effet, une terre cuite similaire avait été mise au jour par I. Venedikov en 1946<sup>118</sup> ; elle contenait des petits grains ou des cailloux à l'intérieur, si bien que l'objet produisait un son lorsqu'on le secouait. Malheureusement, le coq découvert en 2002 est fragmentaire. Il n'est donc pas possible de savoir s'il s'agissait également d'un hochet. Cette sépulture contenait également d'autres figurines : un acteur, un personnage grotesque et une petite base.

Les astragales ont été déposés en grand nombre, parfois par centaines, dans quelques sépultures. Ils étaient placés autour du corps, en petits tas, à différents endroits. Certains d'entre eux étaient travaillés ou sciés.

116 Les figurines en terre cuite ont été retrouvées dans 25 % des sépultures d'enfants fouillées entre 2002 et 2007. D'après le catalogue de I. Venedikov, 10 sépultures d'enfants mises au jour dans les années quarante contenaient des figurines (ce qui représente environ 16 % de l'ensemble).

117 Voir Cavalier (O.) *et al.* – Jouets et jeu de l'enfance. In : *Jouer dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition, Marseille, 1991, p. 50-52.

118 Venedikov *et al.* 1963, p. 283, pl. 153. Un autre exemple de figurine représentant un coq avait été mis au jour en 1946 dans la sépulture n° 44 (Dremsizova 1948, p. 57, fig. 40).

Hormis les vases miniatures, les astragales et les terres cuites qui ont été en majorité, mais pas exclusivement, découverts dans les sépultures d'enfants, le mobilier n'est pas très différent de celui découvert dans les tombes d'adultes. Il s'agit du mobilier retrouvé traditionnellement dans les sépultures grecques d'époque classique (Kurtz, Boardman 1971, p. 100-102) : vases en céramique, strigiles, petits objets métalliques, quelques bijoux et plus rarement des monnaies.

En raison de l'échantillon relativement faible de sépultures d'immaturs que nous présentons dans cet ouvrage, il est difficile de tirer de véritables conclusions. Toutefois, il semblerait qu'à Apollonia du Pont, les enfants aient bénéficié du même traitement que les adultes. En effet, les sépultures à inhumation sont du même type que celles utilisées pour les adultes et elles sont situées dans le même secteur. À quelques exceptions près, le mobilier déposé dans les sépultures d'enfants diffère peu de celui que l'on a retrouvé dans les tombes d'adultes. De plus, il apparaît que les sépultures d'immaturs n'avaient pas été séparées de celles des adultes : jusqu'à aujourd'hui, aucune nécropole ni aucun espace proprement réservé aux enfants n'a été mis au jour à Apollonia. Le regroupement de défunts de tout âge, matérialisé par les murs de périboles, permet de suggérer que nous sommes en présence d'espaces funéraires réservés à des groupes sociaux ou familiaux, mais, en l'absence de données épigraphiques, il est impossible de définir la nature des liens qui unissaient ces défunts.

L'étude en cours dans le cadre du programme de recherche EMA prend en considération un nombre de sépultures plus élevées, ce qui permettra d'obtenir des résultats plus précis et plus représentatifs. Ainsi, comparées aux données révélées dans d'autres nécropoles grecques, les tombes d'enfants d'Apollonia permettront d'élargir de manière significative nos connaissances sur les pratiques funéraires, mais aussi plus largement sur le monde de l'enfance.